



---

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2022**

---

**Prévention  
Spécialisée**

**Soutien à la  
Parentalité**

**Médiation  
Familiale**

---

*23 rue de la Maison Rouge - 77185 Lognes*

*Tél : 01 80 45 02 04 - mail: [contact@labreche77.fr](mailto:contact@labreche77.fr)*

*<http://www.labreche77.com>*

---



## MOT DU PRESIDENT

Vous avez entre les mains le rapport d'activités 2022 de l'Association La Brèche.

Celui-ci retrace les activités de notre Association tout au long de l'année 2022 pour les trois services qui la composent :

1/Le Fil : prévention spécialisée,

2/Trapèzes : soutien à la parentalité,

3/Médiation familiale.

C'est toujours avec plaisir que je lis, en avant-première, ce rapport. En effet, il montre les actions qui sont menées par les trois services de l'association. Et, malgré une année marquée encore par les conséquences de la Covid 19, les chiffres montrent que l'activité a été soutenue tout au long de l'année. Les objectifs sont globalement tenus grâce à l'implication du Directeur, de ses Cheffes de service et de leurs collaborateurs. Je tiens à les en remercier.

Vous découvrirez dans ce rapport les éléments qui vous permettront de mieux appréhender les différentes facettes de leur travail.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

François PERRUSSOT

## MOT DU DIRECTEUR

Je suis heureux de vous présenter notre rapport d'activité annuel pour l'année 2022. Le temps passe vite et je me rends compte que cela fait cinq ans maintenant que j'introduis ce document avec un intérêt et un plaisir toujours égalé. Tout d'abord, je tiens à souligner le respect que j'ai pour l'ensemble de notre équipe de salariés, tous corps confondus. Je ne cesserai jamais de dire que leur détermination, leur professionnalisme et leur créativité sont les piliers de notre association.

Cette année a été marquée par plusieurs événements majeurs. L'association a obtenu en début d'année, le financement nécessaire par le Département pour développer un nouveau type de visites en présence d'un tiers appelées les « VPT hors référent ASE ». Ce projet a nécessité une réorganisation du service Trapèzes pour répondre à cette demande et rendre son fonctionnement plus efficient. Cette réorganisation a entraîné l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service ainsi que l'augmentation des présences de l'ensemble des intervenants familiaux.

Le déménagement de l'antenne de Coulommiers en mai dernier dans des locaux plus adaptés aux familles et aux salariés a permis d'améliorer la qualité de notre accompagnement. Les retours des familles et des professionnels sont très positifs. Nous sommes situés au centre de Coulommiers dans un quartier très dynamique qui offre de nombreux services aux familles.

Nous avons également fait face à des événements RH exceptionnels, tels que le départ de cinq professionnels et l'arrivée de six nouveaux salariés, dans un contexte où les difficultés de recrutement sont importantes dans notre secteur. A cela, se rajoute des périodes de vacances de postes sur le service de médiation familiale et sur Trapèzes. Malgré ces événements, l'association a maintenu son activité à un bon niveau, en particulier pour le service le Fil qui a vu le nombre de jeunes accompagnés atteindre un record jamais égalé auparavant.

Enfin, nous nous félicitons de l'embauche de deux médiatrices familiales en cours de formation en septembre faisant suite à une dérogation octroyée par la CAF de Seine et Marne. Ce projet a reçu une écoute attentive et a permis de préserver les accompagnements en médiation familiale dans notre territoire d'intervention. En effet, les difficultés de recrutement et les besoins grandissant en médiation familiale dans notre secteur ont poussé l'association et la CAF de Seine et Marne à imaginer des réponses exceptionnelles à un contexte exceptionnel.

Je suis convaincu que ces événements ont renforcé notre association et notre équipe. D'ailleurs nous constatons que chaque année passée, consolide notre structure. Je suis confiant que nous serons à la hauteur des défis qui nous attendent en 2023. Nous devons notamment évaluer et construire le nouveau Contrat d'Objectifs Pluriannuels avec le Département pour le service le Fil. Nous devons aussi nous adapter à la nouvelle organisation de TRAPEZES et répondre de manière plus efficiente à la commande des « VPT hors référent ASE ». Nous accompagnerons les médiatrices familiales dans la réussite de leur projet.

Je remercie chacun d'entre vous pour votre engagement et votre contribution à la réussite du projet associatif. Nous remercions le Conseil Départemental, la CAF de Seine et Marne, la MSA, le Ministère de la Justice et les communes pour la confiance qu'ils nous accordent pour nous soutenir dans nos projets présents et à venir.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture !

Jonathan KRIMI

## Oranigramme Association La Brèche

CONSEIL D'ADMINISTRATION constitué de 12 à 18 membres issus de 2 collèges  
(Collège des membres actifs et collège des membres associés)

BUREAU : 1 Président (F. Perrussot) – 1 Vice-Président – 1 Trésorier  
1 Secrétaire – 1 Secrétaire-Adjoint

**Jonathan KRIMI**  
Directeur

**Karine ARKI**  
Cheffe de service  
Soutien à la  
Parentalité  
Trapèzes  
Coulommiers  
Et service Médiation  
Familiale

**Julie DERANCOURT**  
Cheffe de service  
Soutien à la  
Parentalité  
Trapèzes Lognes

**Sylvie MASSETTI**  
Cadre comptable

**Céline NACHEF**  
Cheffe de Service  
Prévention Spécialisée  
Le Fil

### *Service Médiation Familiale*

#### 2 Médiatrices Familiales

Marine Benhaïem  
Manon Lagrange

1 Assistante  
Sara Krier

### *Service Trapèzes Coulommiers*

#### 3 Intervenants Familiaux à temps partiel

Aurore Mannoni  
Charlotte Morel  
Nathalie Pesle

1 Assistante  
Corinne Van  
Langhenhoven

### *Service Trapèzes Lognes*

#### 3 Intervenants Familiaux à temps partiel

Cynthia Lagniez  
Aline Perichon  
1 poste vacant

1 Assistante  
Corinne Van  
Langhenhoven

### *Service Le Fil*

#### 9 Intervenants Educatifs

Alli Bechacheria  
Victoria Deloffre  
Sybille Gobillot  
Théophile Gudefin  
Cécile Paré  
Véronique Perrin  
Lilia Garnier  
Thibault Loiseau  
Louis Le Meaux

1 Assistante  
Sara Krier

## BILAN DES ACTIONS DE FORMATION ET COLLOQUES 2022

<b>LIBELLE FORMATION</b>	<b>ORGANISME</b>	<b>DUREE</b> (en jours ou heures)	<b>Emploi</b>	<b>Effectif</b>
CONFERENCES FAMILIALES "PRINCIPES D'ORGANISATION ET CADRE JURIDIQUE	ACTION SOCIALE	3h	CHEFFE DE SERVICE	1
LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET L'ENFANT	ACTION SOCIALE	14h	CHEFFE DE SERVICE	1
LA THEORIE DE L'ATTACHEMENT	DOUBLE HELICE	14h	INTERVENANT FAMILIAL	1
SEXISME ET LGPHOBIES	CENTRE HUBERTINE AUCLERT	13h	EDUCATEUR DE PREVENTION	1
L'ENTRETIEN CENTRE SOLUTION MODULE 1	PEGASE PROCESSUS	21h	INTERVENANT FAMILIAL	1
L'ENTRETIEN CENTRE SOLUTION MODULE 2	PEGASE PROCESSUS	21h	INTERVENANT FAMILIAL	1
GESTION DE PROJETS : LES FONDAMENTAUX	CEGOS	14h	ASSISTANTE	1
PASS AMOUR	RESEAU FORMATEURS	15h	EDUCATEUR DE PREVENTION	1
DIREIS	IRFASE	361h	DIRECTEUR	1
ATTACHEMENT ET PSYCHOPATHOLOGIE	INSTITUT PARENTALITE FORMATION	28h	INTERVENANT FAMILIAL	1
FORMATION INCENDIE	360 ° SECURITE	6h	DIVERS SALARIES	5
COLLOQUE - QUELLES PRATIQUES EN PREVENTION SPECIALISEE	CNAPE	14h	EQUIPE DE PREVENTION	11
MOBILISER LES COMPETENCES PARENTALES	IDES	42h	INTERVENANT FAMILIAL	1
COACHING PARENTAL POUR LES PARENTS EN CONFLIT ET LEURS ENFANTS	LFSM	5h	CDS MF INT FAM	4
VISIOCONFERENCE - SENSIBILISATION SUR LA PREVENTION DE LA RADICALISATION	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE-ET-GONDOIRE	3h	EDUCATEUR DE PREVENTION	1
WEBINAIRE - LE NUMERIQUE, ESPACE DE MATURATION OU DE DESTRUCTURATION DE LA VIE PSYCHIQUE DES ADOLESCENTS	MIGRATIONS SANTE	2h	CDS FIL	1
WEBINAIRE - REPERAGE DES RISQUES, ACTIONS DE MEDIATION ET DE PREVENTION	MIGRATIONS SANTE	2h	CDS FIL	1

**SERVICE  
DE  
PRÉVENTION  
SPECIALISÉE  
"LE FIL"**

## SOMMAIRE

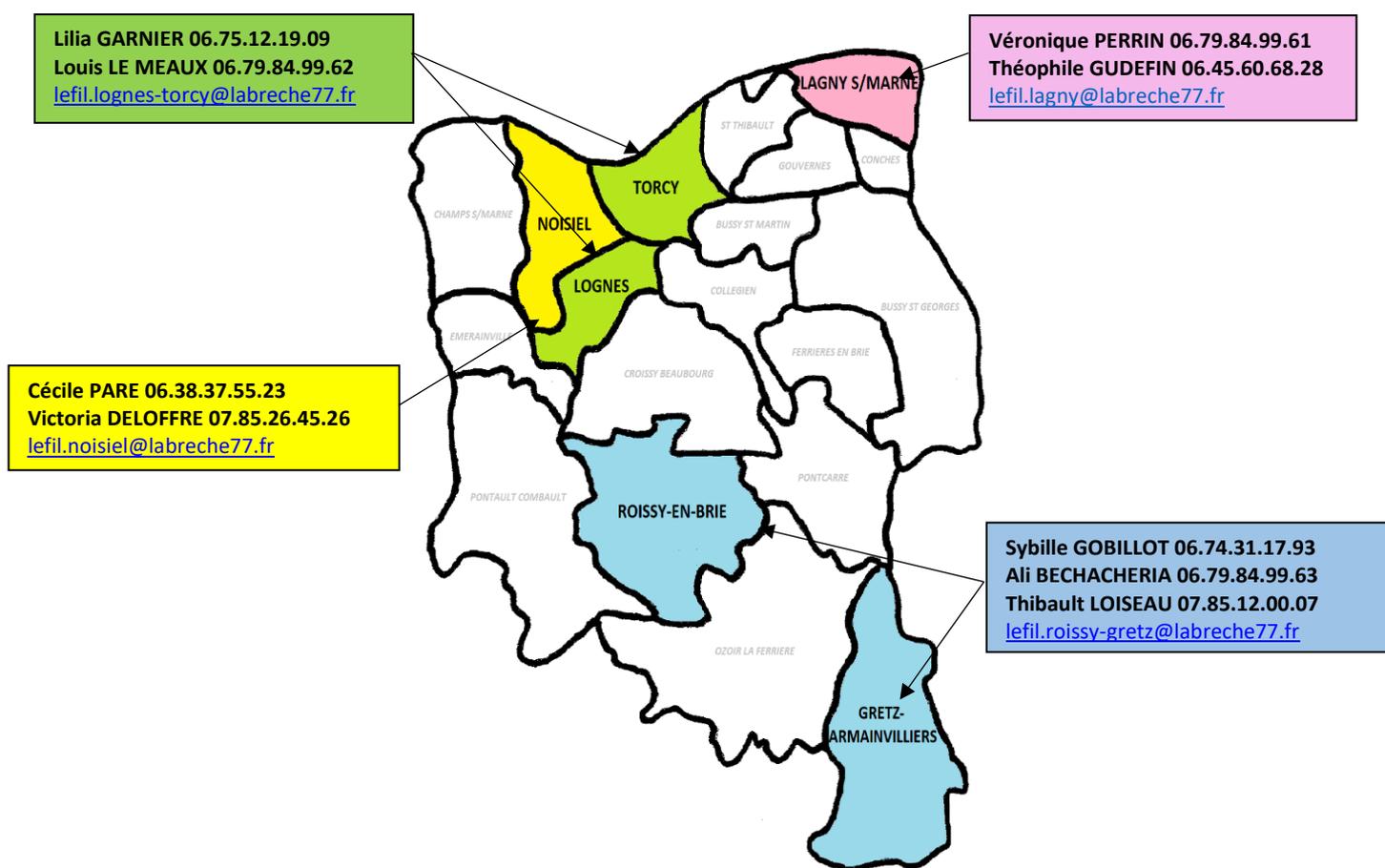
### **SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE « LE FIL »**

- Présentation du service
- Accompagnements socio-éducatifs
  - Actions collectives
- Travail de rue et présence sociale
- Évaluation du travail éducatif et social par territoire
  - Réflexion éducative transversale
  - Bilan général et perspectives

### Définition de la prévention spécialisée

La prévention spécialisée s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance et des missions de l'A.S.E. (Aide Sociale à l'Enfance). Les éducateurs de prévention spécialisée agissent en milieu ouvert, sur le lieu de vie des jeunes, afin de prévenir des risques de marginalisation et d'inadaptations sociales. Cette intervention éducative et sociale est régie par cinq grands principes : l'absence de mandat nominatif, administratif et judiciaire, la libre adhésion des jeunes à la démarche éducative, le respect de l'anonymat, une dynamique de travail en partenariat et la non-institutionnalisation de ses activités. Trois modes d'interventions caractérisent la prévention spécialisée : le travail de rue et la présence sociale favorisant le « aller-vers », l'accompagnement individuel vers l'autonomie des jeunes et la mise en place d'actions collectives.

### Présentation du service



#### 4 intercommunalités :

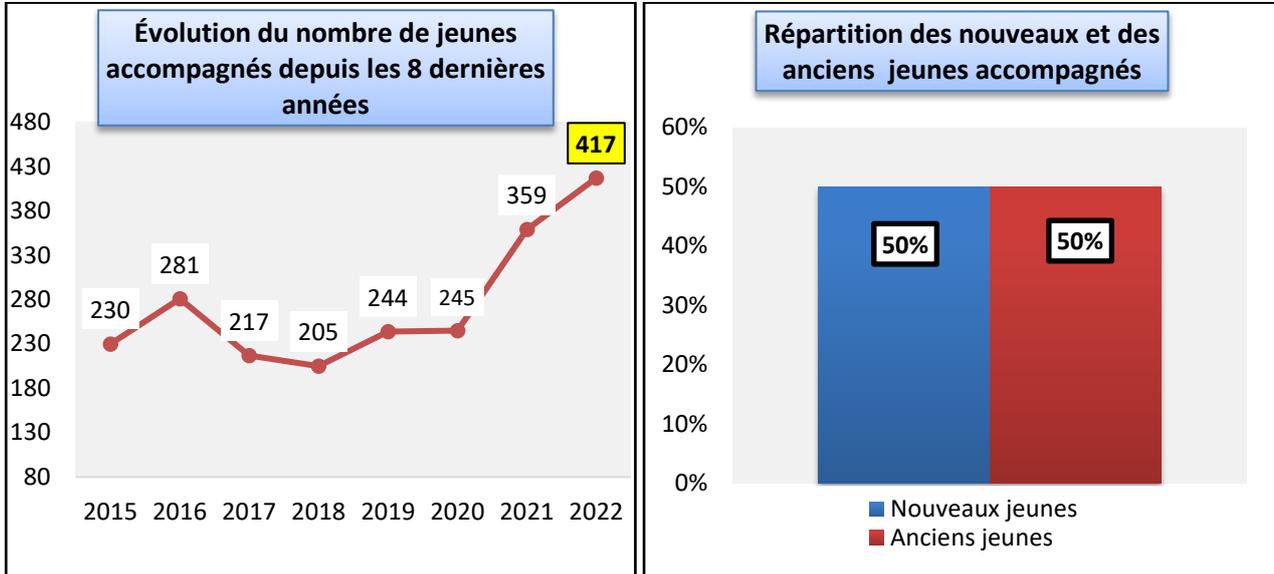
**Paris Vallée-de-la-Marne** : Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Emerainville, **Lognes**, **Noisiel**, Pontault-Combault, **Roissy-en-Brie**, **Torcy**, Vaires-sur-Marne.

**Portes Briardes entre Villes et Forêts** : Férolles-Attilly, **Gretz-Armainvilliers**, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière, Tournan-en-Brie.

**Marne et Gondoire** : Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Carnetin, Chalifert, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Dampmart, Ferrières-en-Brie, Gouvernes, Guermantes, Jablines, Jossigny, **Lagny-sur-Marne**, Lesches, Montévrain, Pomponne, Pontcarré, Saint-Thibault-des Vignes, Thorigny-sur-Marne.

**Val d'Europe Agglomération** : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny-le-Hongre, Montry, Serris, Saint-Germain-sur-Morin, Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-Saint-Denis.

**Caractéristiques du public**



**417 jeunes ont été accompagnés cette année** soit 58 jeunes de plus que l'année dernière. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2018 : il reflète la stabilité et la bonne implantation de l'équipe sur nos différents territoires d'implantation, auprès des jeunes comme des partenaires. Ainsi, le nombre des accompagnements individuels est stable sur les communes de Roissy, Gretz et Lagny, tandis qu'il connaît une augmentation à Lognes, Torcy, Noisiel et les autres communes, principalement de l'intercommunalité de Marne-et-Gondoire. En effet, sur cette dernière où interviennent les éducateurs de Lagny, le lien avec les différents établissements scolaires des communes de Saint-Thibault et Thorigny, ainsi qu'avec le lycée Van Dongen et le repérage des éducateurs comme personnes-ressources sur l'intercommunalité, ont amené ces derniers à accompagner une trentaine de jeunes en plus de ceux résidant à Lagny.

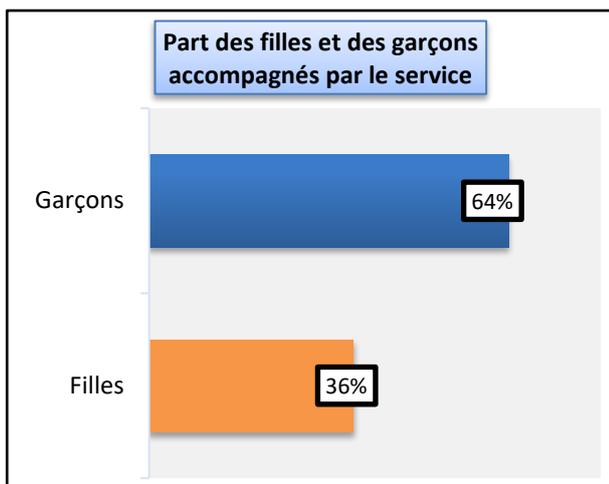
Il convient de souligner, également, une année marquée par des accompagnements de jeunes avec des situations complexes nécessitant des prises en charge soutenues. Ainsi, ces derniers constituent plus de la moitié des accompagnements (225 sur 417) avec une part égale de nouveaux jeunes accompagnés et de jeunes dont l'équipe a poursuivi l'accompagnement engagé la ou les années précédentes.



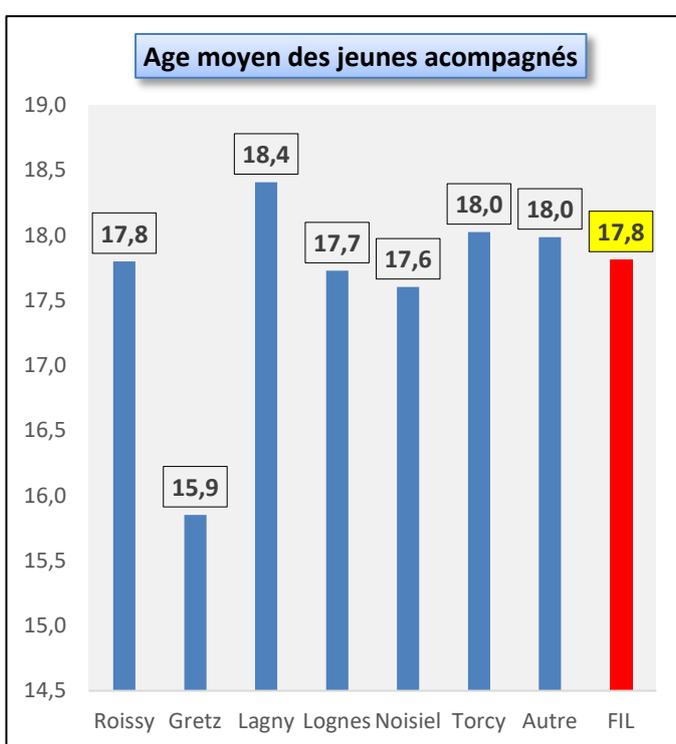
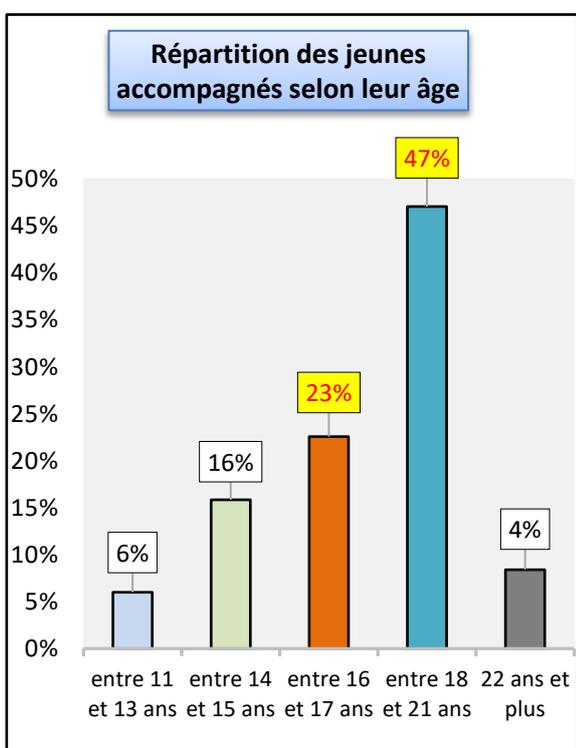
**CAPACITE D'ACTION DE L'EQUIPE DU SERVICE LE FIL :**

Cet indicateur permet d'évaluer la présence des professionnels quand ils sont disponibles pour le service. Le pourcentage restant est dû aux absences diverses et variées (formation, maladie, vacance de poste, congés maternités etc...). Une corrélation importante entre l'activité et ce taux est à relever puisque, dans notre secteur d'intervention, les moyens humains sont les principales ressources permettant d'atteindre ou non les objectifs fixés par les financeurs au niveau de l'activité.

Cette année « la capacité de l'équipe », indicateur permettant de mesurer la présence des éducateurs possiblement en lien avec le public, est de 91% contre 94% en 2021. Il y a donc peu de vacances de postes sur le service et des éducateurs présents pour le public.



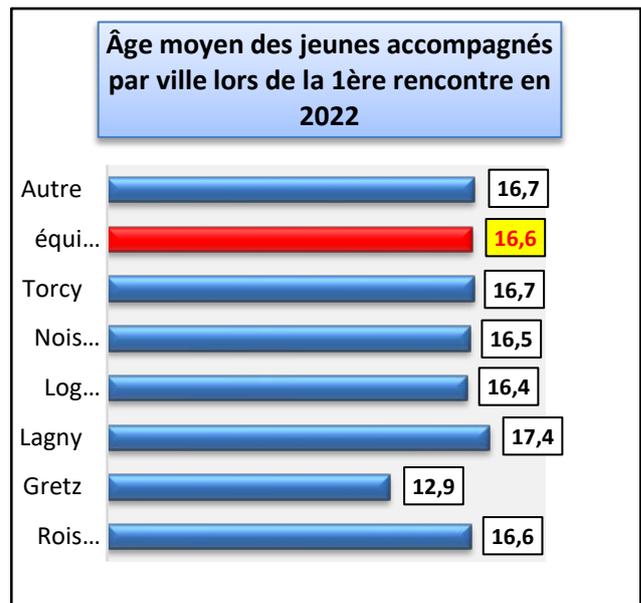
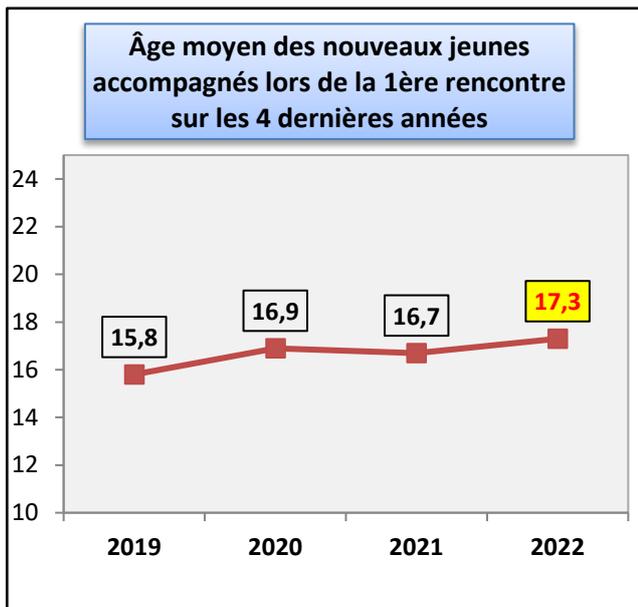
Comme l'an passé, la **proportion de filles et de garçons accompagnés par le service n'est pas équilibrée avec une surreprésentation des garçons**. En effet, nous comptons 64% de garçons accompagnés contre 36% de filles. Une grande part de nos accompagnements découlent du travail de rue et concernent 14 filles contre 82 garçons. Le déséquilibre vient de la surreprésentation des garçons en rue et de notre forte capacité d'amener ces jeunes vers un accompagnement.



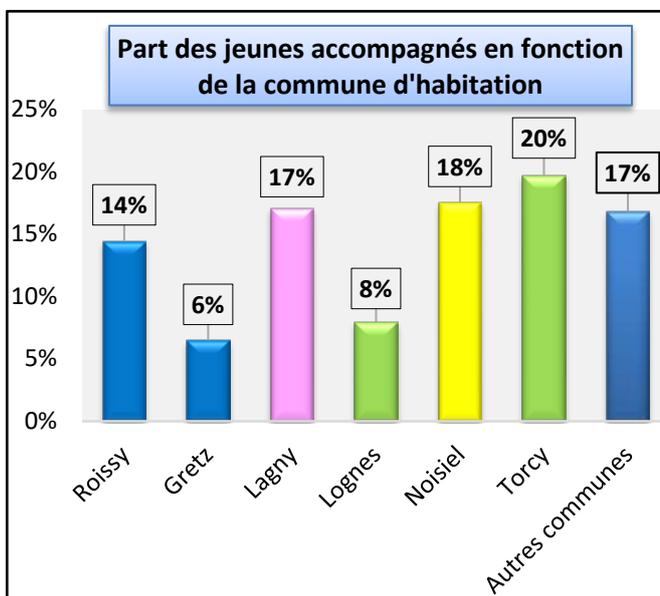
Comme l'an passé, nous avons accompagné en 2022 davantage de majeurs que de mineurs même s'il y a une légère diminution (51% contre 52% en 2021). Ainsi, nous comptons cette année, 45% de jeunes mineurs accompagnés alors qu'en 2021, nous en accompagnions 47%. Ainsi, la part des 14/15 ans a légèrement augmentée passant de 14% en 2021 à 16% en 2022, celle des 16-17 ans a diminué de 26 à 23%, tandis que celles des 11/13, 18/21 et plus de 22 ans restent globalement stables.

Notre principal mode d'entrée en relation avec les jeunes mineurs se fait par le biais des établissements scolaires et les protocoles s'y sont assouplis en 2022. Pourtant, nous n'avons pu renouer un partenariat opérationnel effectif avec la plupart d'entre eux qu'à la rentrée scolaire de septembre. De plus, nous avons constaté le peu de présence en rue des jeunes mineurs sur nos différents territoires d'intervention.

Ainsi, globalement, en dehors de Gretz-Armainvilliers où l'âge moyen des jeunes accompagnés est en diminution (15,9 ans en 2022 contre 16,7 ans en 2021), cet âge est en augmentation sur l'ensemble des territoires reflétant les vulnérabilités des jeunes majeurs, ou approchant la majorité, constatées au niveau national et leur besoin d'être accompagnés.



L'âge moyen des « nouveaux jeunes » accompagnés est en augmentation par rapport à 2021. Sur l'ensemble du service, l'âge moyen des nouveaux jeunes accompagnés lors de la première rencontre est de 17,3 ans soit 0,6 ans de plus qu'en 2021. Comme souligné plus haut, on constate une hausse des situations de vulnérabilités chez les jeunes majeurs ou approchant la majorité cumulant des problématiques freinant leur insertion socio-professionnelle qui nécessitent un accompagnement global adapté et spécifique. Les modalités et la souplesse d'intervention de la prévention spécialisée en font un acteur, parfois le seul, privilégié pour ces jeunes et pour les institutions qui nous les orientent.

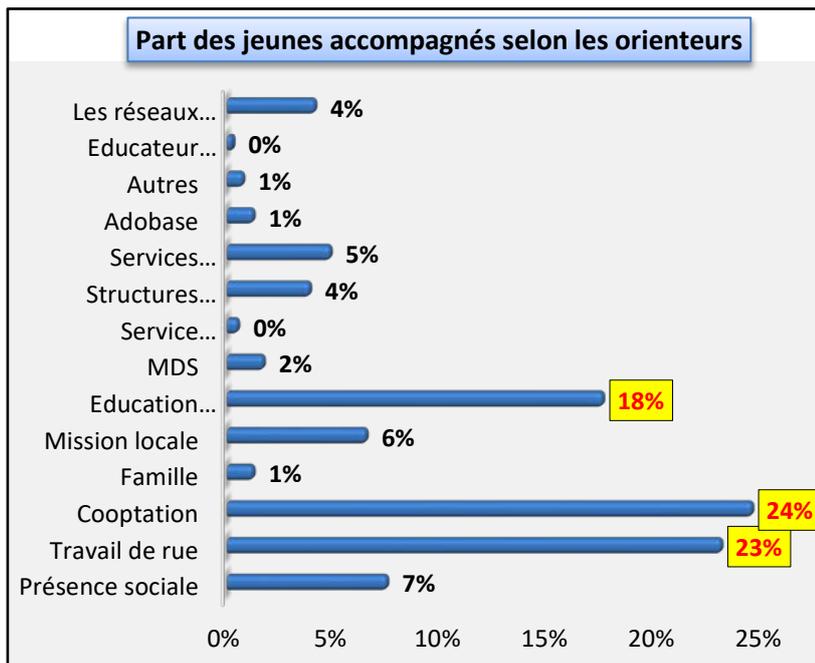


Ces chiffres doivent être interprétés en prenant en compte un ensemble de facteurs qui influent sur le nombre des jeunes accompagnés par territoire : la durée d'implantation sur le territoire, l'ancienneté et la composition de l'équipe, les réalités des quartiers investis (présence de jeunes dans l'espace public, dynamique associative, présence institutionnelle, etc.), le partenariat avec les établissements scolaires du territoire, celui avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire, etc.

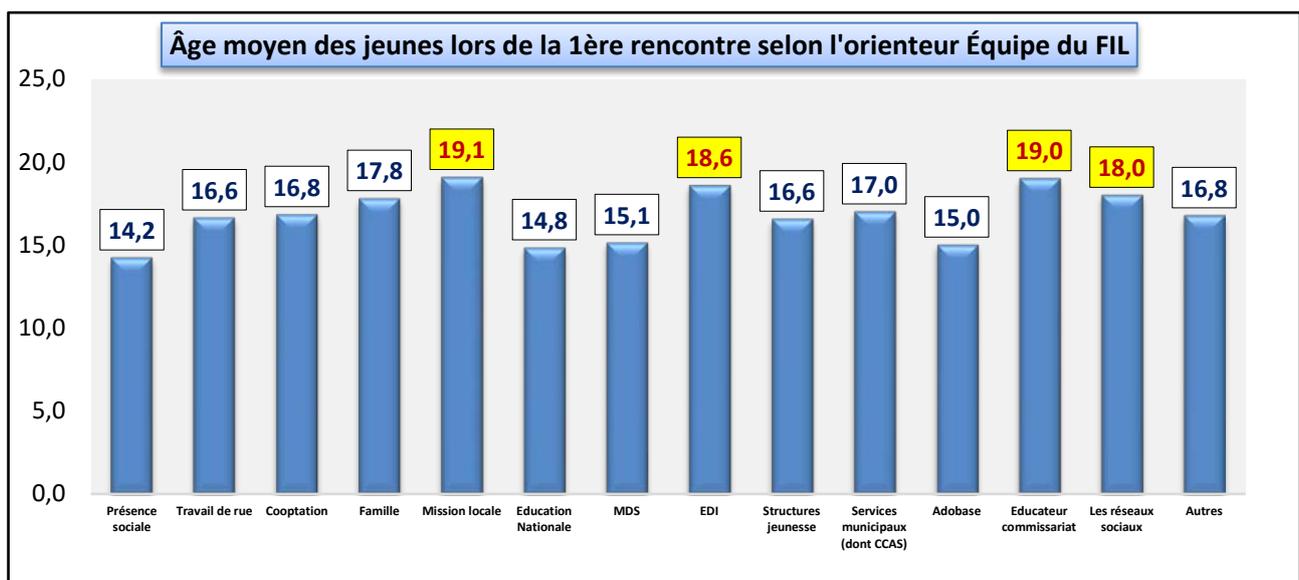
Ainsi, sur la commune de Torcy, l'espace public est très investi par les jeunes et quasiment l'ensemble des établissements scolaires ouvrent leurs portes à l'équipe, ce qui facilite la rencontre avec les jeunes, l'identification de l'équipe et de fait, le nombre d'accompagnements de cette dernière.

Nous notons en outre une augmentation du nombre des jeunes accompagnés hors communes cibles (15% en 2021 contre 17% cette année), pour la plupart résidant sur Marne-et-Gondoire et accompagnés par les éducateurs de Lagny. En effet, nous pouvons accompagner des jeunes issus des communes des quatre intercommunalités. Cet indicateur questionne les besoins de jeunes habitant des communes non prioritaires tout en sachant que notre intervention sur ces dernières est réduite. L'intervention efficace d'un service de prévention spécialisée se fait grâce à un travail territorial délimité à hauteur des moyens conférés. S'il n'y a pas d'adéquation entre le territoire et les moyens, un risque de saupoudrage est à craindre rendant l'efficacité de la prévention spécialisée nulle.

## Les orienteurs



Ce graphique représente les moyens par lesquels les jeunes sont entrés en contact avec les éducateurs avant d'accepter l'accompagnement proposé. Ainsi, **la majorité des jeunes accompagnés ont été rencontrés par le biais du travail de rue, de la présence sociale et de la cooptation entre jeunes**, soit 54% cette année. Le reste des orienteurs font partie de nos différents partenaires, principalement les établissements scolaires avec 18 % des jeunes accompagnés soit 73 jeunes orientés (contre 60 en 2021) pour une moyenne d'âge de 14,8 ans.

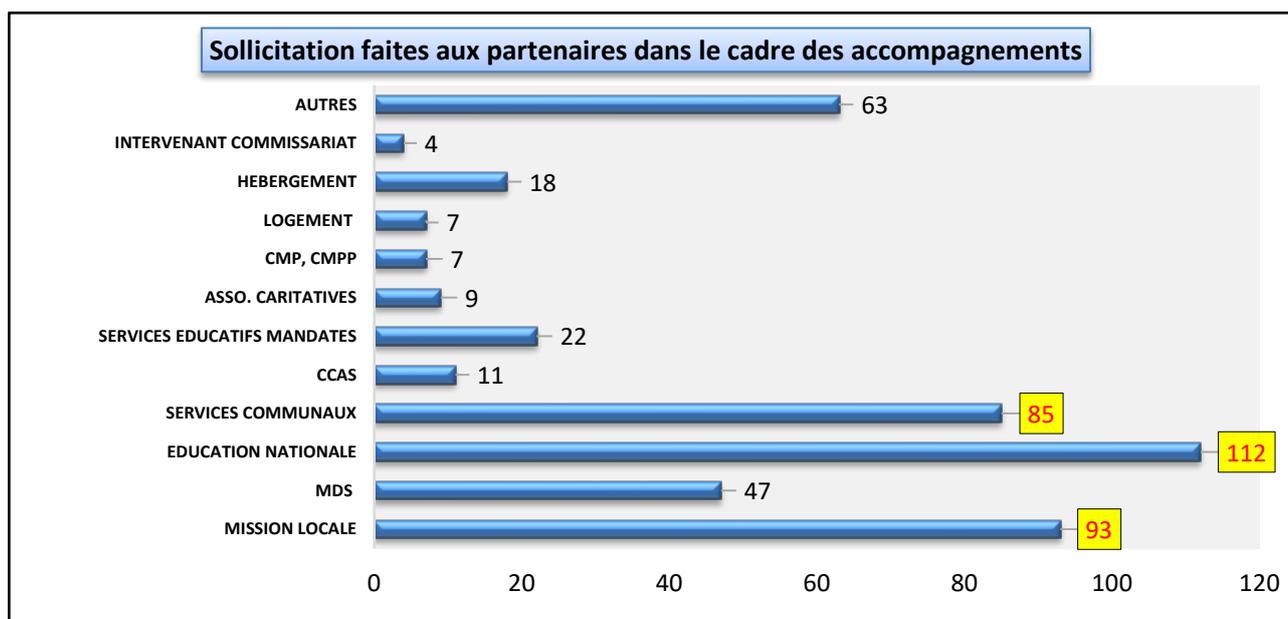
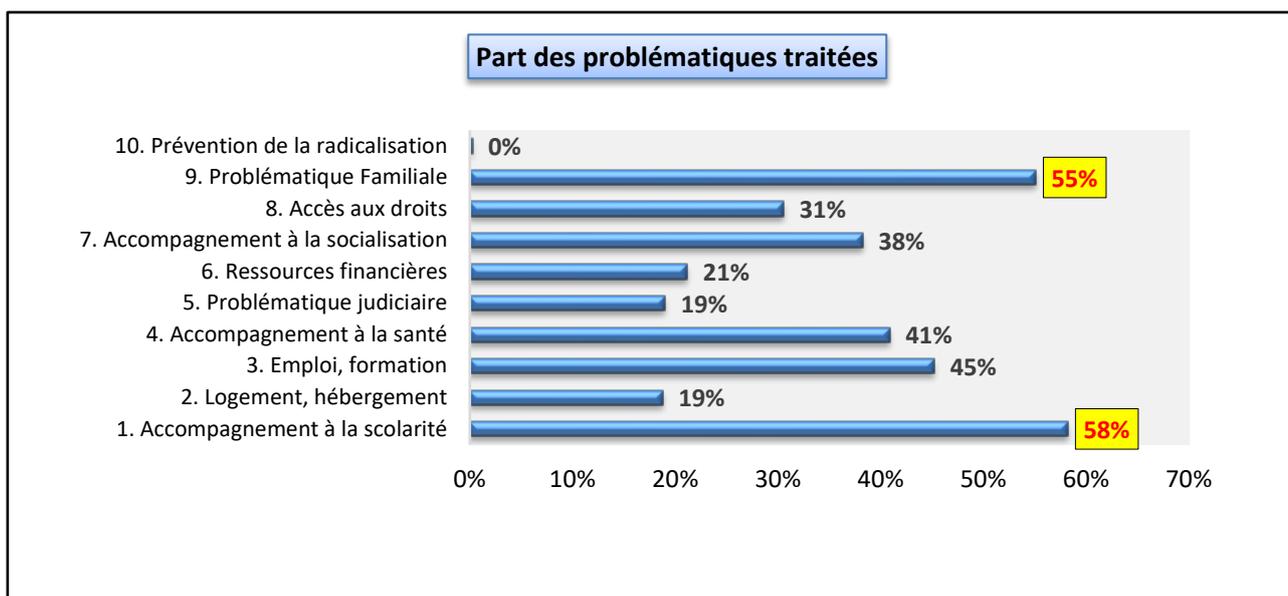


**Globalement, l'âge moyen des jeunes accompagnés par le service Le Fil au moment de la 1ère rencontre se situe entre 14,2 et 19,1 ans** (en 2021, entre 14,4 et 19,3 ans). Nous constatons que l'âge moyen des jeunes lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre reste stable comparé à l'an passé pour le travail de rue et la cooptation (respectivement 16,6 et 16,8 cette année contre 16,7 et 16,5 en 2021), ce qui reflète l'âge moyen des jeunes présents dans l'espace public sur nos différents territoires. Concernant les orientations faites par les familles, la Mission Locale, les MDS, ADOBASE, l'âge moyen est en augmentation. Tandis que l'on observe une diminution de l'âge des jeunes orientés par l'Education Nationale, les structures jeunesse, les services municipaux et rencontrés en présence sociale.

## Les problématiques et les partenaires sollicités

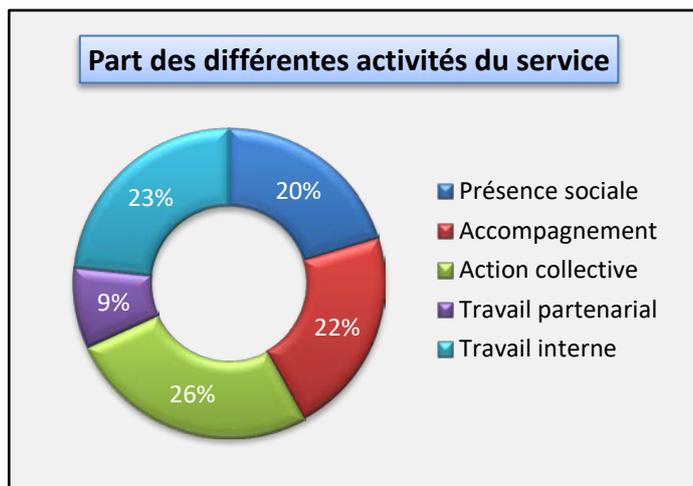
Après avoir repéré les différentes problématiques, l'éducateur et le jeune s'engagent dans leur traitement. **La problématique traitée** ne veut pas dire que la problématique a été résolue. Cela indique que les deux protagonistes l'ont abordée, voire qu'ils ont engagé des actions dans le sens d'une résolution.

Un même jeune peut rencontrer plusieurs problématiques à la fois. Après avoir instauré une relation de confiance et une fois les problématiques « identifiées », l'éducateur propose alors au jeune de les « travailler ».

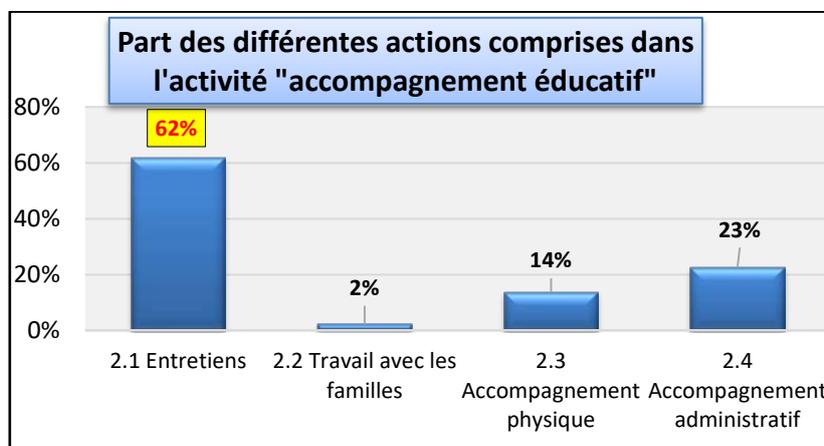


Les deux principales problématiques traitées avec les jeunes en 2022 sont celles d'ordre familial (55%) et celles liées à la scolarité (58%), tout comme l'an dernier (respectivement 55% et 56%). De fait, les principaux partenaires sollicités dans le cadre de nos accompagnements ont été l'Education Nationale (112 sollicitations contre 96 l'an passé) et les services communaux (85 sollicitations en 2022 contre 94 en 2021). Les problématiques liées à la santé sont stables mais restent élevées (41%) tandis que celle liées à la socialisation, aux ressources financières, à la justice, à l'insertion socio-professionnelle, au logement et à l'hébergement sont en augmentation, traduisant les difficultés auxquelles sont confrontés la jeunesse de nos territoires. Notre principal partenaire a été la Mission Locale avec 93 sollicitations contre 84 en 2021.

### Répartition du temps de travail



Cette année, plus du quart du temps de travail du service Le Fil a été consacré aux actions collectives, soit 26% contre 22% en 2021. Le temps de travail consacré au travail de rue et à la présence sociale a augmenté (20% contre 18% en 2021), tout comme celui consacré au travail partenarial (9% contre 7% en 2021). Enfin, le temps de travail consacré aux accompagnements individuels et au travail interne a diminué comparé à l'an dernier (respectivement 22% et 23% contre 27% et 26% en 2021).



Le temps consacré aux entretiens est le plus important dans le cadre des accompagnements individuels et est en augmentation (62% en 2022 contre 59% en 2021). En effet, l'écoute du jeune est fondamentale afin de bien cibler la demande et les problématiques. La prévention spécialisée est un des rares champs à ne pas être tenue par des logiques de chiffres et de rendement et à pouvoir prendre le temps nécessaire à un accompagnement de qualité. Dès lors, les éducateurs veillent à prendre le temps nécessaire à cette écoute. Les entretiens peuvent se faire en présentiel dans nos locaux, dans des locaux de proximité, dans les structures partenariales, dans des lieux informels (en rue, dans une voiture, etc.), mais également à distance par téléphone ou par les réseaux sociaux (WhatsApp, Snapchat, etc.).

### Définition des différents types d'actions collectives

Contrairement aux accompagnements socio-éducatifs qui concernent le jeune, l'action collective en prévention spécialisée a une visée collective. Même si chaque action est singulière, répondant à un besoin spécifique, nous pouvons tout de même les regrouper en 4 grands groupes :

- Les actions « d'accroche » ;
- Les actions éducatives collectives ;
- Les actions de développement social local ;
- Les actions réalisées dans les établissements scolaires.

### Actions « d'accroche » (ACCR)

Les actions collectives « d'accroche » sont utilisées dans deux cas principalement : lorsque des liens n'existent pas encore avec des jeunes repérés mais aussi dans les cas où le contact est déjà créé mais reste insuffisant pour développer un lien éducatif. C'est un outil de rencontre, un moyen de tisser du lien. En créant une expérience commune, les éducateurs se donnent les moyens de favoriser la relation de confiance. Contrairement aux actions collectives de support à la relation éducative, ces actions n'ont pas pour visée de traiter une problématique particulière. L'équipe utilise tout type de supports qui lui permette d'être en lien avec le public ciblé.

### Actions éducatives collectives (AEC)

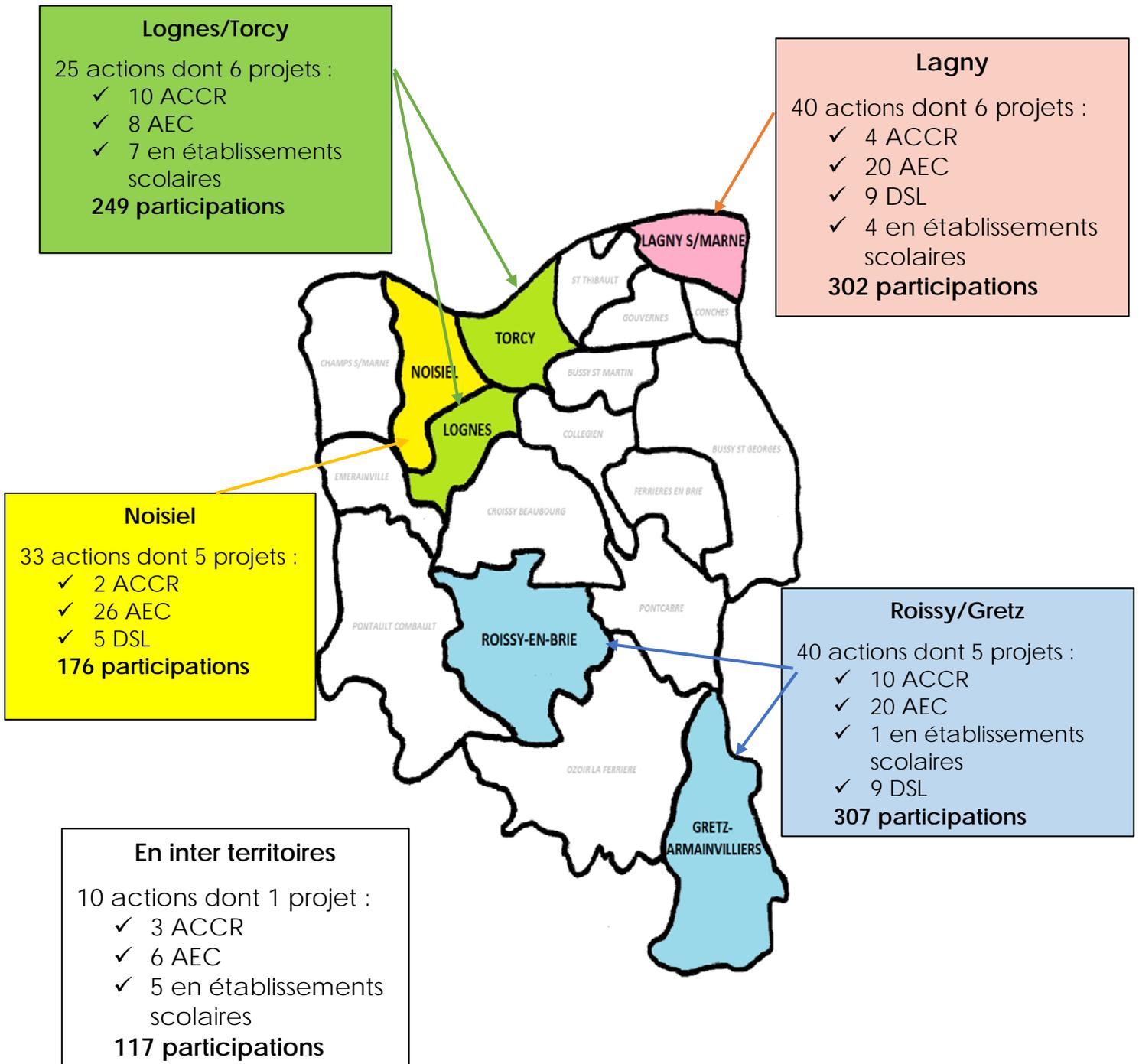
Ces actions permettent de travailler sur des problématiques rencontrées par les jeunes déjà accompagnés par l'équipe ou en passe de l'être. Elles servent ainsi de support à la relation éducative. La démarche est de proposer un outil déjà existant, ou n'existant pas sur le territoire d'intervention, afin de répondre à un ou plusieurs besoins ressentis par un groupe de jeunes. Les éducateurs misent sur ces outils pour faire évoluer la situation du jeune et ainsi lui permettre une meilleure insertion sociale. Ces actions sont proposées aux jeunes qui connaissent des difficultés pour intégrer les dispositifs de droit commun. Elles ont le rôle d'étape relais, de « sas » permettant aux jeunes d'engranger des ressources nécessaires comme la confiance en soi, l'ouverture sur le monde, la mobilisation pour atteindre les dispositifs de droit commun. Au même titre que les accompagnements socio-éducatifs, ces actions visent l'autonomie du jeune.

### Actions de Développement Social Local (DSL)

Les actions de Développement Social Local sont des actions en direction des jeunes et des habitants des quartiers cibles. Elles se déroulent sur le lieu d'habitation de notre public et ont pour but la mobilisation et la prise en charge collective de la vie locale par les habitants. Pour l'éducateur de prévention spécialisée, ces actions permettent, avec une approche d'éducation populaire, d'impulser des rencontres, de donner l'occasion à ceux qui le souhaitent de s'investir dans la vie de leur quartier, d'apaiser des tensions interpersonnelles et intergénérationnelles, de se faire connaître des habitants, de repérer et surtout d'observer les dynamiques de quartier.

En fonction de différents critères tels que la dynamique d'un quartier, la période de l'année, une stratégie spécifique menée conjointement ou non avec des partenaires, etc., les éducateurs élaborent ces actions de DSL pour :

- Mobiliser des jeunes (agir individuellement à travers un espace collectif) ;
- Favoriser des liens intergénérationnels entre habitants ;
- Modifier ou tenter d'agir sur des représentations entre jeunes et adultes ;
- Faciliter notre implantation ;
- Renforcer notre présence sur un quartier.



<b>ROISSY/GRETZ</b>			
<b>PERIODE</b>	<b>TYPE ACTION</b>	<b>PROJETS ET ACTIONS</b>	<b>PARTICIPANTS</b>
<b>Fév. à mai</b>		<b>RENOVATION LOCAL</b>	<b>14</b>
	ACCR	Réunion préparation + temps ludique	6
	ACCR	Rangement et Tri	2
	ACCR	Fin rangement, achats et installation protections	3
	AEC	Peinture murs et encadrements portes	5
	AEC	Peinture J2	2
	AEC	Peinture J3	5
	AEC	Peinture J4	5
	AEC	Fin du chantier	2
	AEC	Bilan	7
	AEC	Barbecue et Paintball	6
<b>Janvier</b>		<b>LA RELEVÉ</b>	<b>3</b>
	DSL	1 <sup>ère</sup> rencontre	3
	DSL	2 <sup>ème</sup> rencontre	3
	DSL	3eme rencontre	3
<b>Décembre</b>		<b>PROJET CINEMA</b>	<b>14</b>
	AEC	Visite du Louvre	14
	AEC	Film Da Vinci Code	14
<b>Décembre</b>		<b>PROJET CINEMA</b>	<b>3</b>
	ACCR	Film Les Nageuses	3
	ACCR	Film Parcours migratoire	3
<b>Nov/Déc</b>		<b>COUPE DU MONDE DE FOOT</b>	<b>5</b>
	AEC	Diffusion d'un match à la Mission Locale	5
	AEC	Diffusion d'un match dans notre local	5
<b>PERIODE</b>	<b>TYPE ACTION</b>	<b>ACTIONS PONCTUELLES</b>	<b>PARTICIPANTS</b>
Février	EN	Journée 1 inclusion lycée Charles le chauve	2
Février	EN	Journée 2 inclusion lycée Charles le chauve	2
Avril	AEC	Repas coupure jeûne	4
Avril	ACCR	Chantier Nettoie ton quartier Gretz	4
Avril	ACCR	Sortie Street Art Paris 13eme	5
Mai	DSL	OPI Renardière avec la MILO	10
Mai	AEC	Chantier Nettoie ton quartier Roissy	10
Mai	AEC	Sortie restaurant suite chantier Roissy	10
Mai	ACCR	Sortie Laser Game suite chantier	4
Juin	AEC	Barbecue jeunes des Aulnes	7
Juillet	AEC	1 repas pour tous	3
Juillet	AEC	Laser Game	3
Juillet	ACCR	Sortie base de loisirs	6
Aout	ACCR	Sortie Street Art	6
Juillet	ACCR	OPI Renardière Roissy	22
Septembre	DSL	OPI Gretz	38

Octobre	DSL	OPI Gretz quartier HLM	16
Aout	AEC	Sortie Famille Gretz	17
Septembre	DSL	OPI Gretz	16
Octobre	DSL	OPI Gretz quartier HLM	15
Décembre	AEC	Sortie au cirque mondial	6
Décembre	AEC	Sortie théâtre	4

NOISIEL			
PERIODE	TYPE ACTION	PROJETS ET ACTIONS	PARTICIPANTS
<b>Fév. à sept</b>		<b>FETE JA PACS</b>	<b>10</b>
	AEC	Prépa 1	6
	AEC	Prépa 2	6
	AEC	Prépa 3	6
	AEC	Nettoie ton quartier	7
	AEC	Fête de quartier	7
	AEC	Sortie bateau	6
	AEC	Bilan et suite	9
<b>Mars à avril</b>		<b>CHANTIER PABOYEE</b>	<b>3</b>
	AEC	Lavage des voitures	3
	AEC	Fresque Jour 1	3
	AEC	Fresque Jour 2	3
<b>Octobre</b>		<b>LA PIECE AUX CHATS HANTE</b>	<b>12</b>
	AEC	Prépa 1	6
	AEC	Prépa 2	4
	AEC	Jour J	10
<b>Nov. à déc</b>		<b>PROJET SOLIDAIRE LA PIECE AUX CHATS</b>	<b>8</b>
	DSL	Jour 1	5
	DSL	Jour 2	6
	DSL	Jour 3	7
<b>Oct. et nov.</b>		<b>PROJET SOLIDAIRE BOIS DE LA GRANGE</b>	<b>5</b>
	DSL	Jour 1	5
	DSL	Jour 2	5
PERIODE	TYPE ACTION	ACTIONS PONCTUELLES	PARTICIPANTS
Février	AEC	Atelier cuisine	2
Février	AEC	Soirée Pyjama	2
Avril	AEC	Soutien dans l'orientation	3
Février	AEC	Sortie Bowling	2
Mars	AEC	Sortie Bowling	4
Avril	AEC	Repas coupure Ramadan	5
Avril	ACCR	Prévention Protoxyde azote	12
Mai	AEC	Barbecue au Bois de la Grange	6
Mai	AEC	Journée Bien-être	2
Mai	AEC	Déménagements	4
Aout	ACCR	Barbecue le retour des 2 parcs	6
Aout	AEC	Sortie Escape Game	4
Septembre	AEC	Soutien dans l'orientation jeunes BDG	3
Septembre	AEC	Fête de quartier la Ferme du Buisson	11
Décembre	AEC	Repas de Noel	6

<b>LAGNY</b>			
<b>PERIODE</b>	<b>TYPE ACTION</b>	<b>PROJETS ET ACTIONS</b>	<b>PARTICIPANTS</b>
<b>Février</b>		<b>CHANTIER 3 MOULINS HABITAT</b>	<b>5</b>
	DSL	Jour 1	5
	DSL	Jour 2	5
<b>Avril</b>		<b>CHANTIER 3 MOULINS HABITAT</b>	<b>5</b>
	AEC	Jour 1	5
	AEC	Jour 2	5
	AEC	Jour 3	5
	AEC	Jour 4	5
	AEC	Jour 5	5
<b>Avril à Novembre</b>		<b>FRESQUE AU RESERVOIR</b>	<b>7</b>
	PART	Réunion préparation	2
	PART	Initiation au graff	3
	PART	Initiation au graff	4
	PART	Jeux de société	2
	PART	Réalisation fresque	5
	PART	Réalisation fresque	3
	PART	Réalisation fresque	2
	PART	Réalisation fresque	5
	AEC	Sortie La Villette	3
<b>Sept à Octobre</b>		<b>SALON DU LIVRE</b>	<b>4</b>
	AEC	Installation de la salle	4
	AEC	Salon du livre	4
	AEC	Sortie cinéma et restaurant	4
<b>Octobre à Novembre</b>		<b>MOIS DE L'ESS</b>	<b>12</b>
	AEC	Réunion de présentation	9
	AEC	Atelier cosmétique	9
<b>Décembre</b>		<b>PROJET BOITES DE NOEL</b>	<b>8</b>
	AEC	Marché de Noel	4
	AEC	Confection des boites	6
	AEC	Confection des boites	4
	AEC	Confection des boites	4
<b>PERIODE</b>	<b>TYPE ACTION</b>	<b>ACTIONS PONCTUELLES</b>	<b>PARTICIPANTS</b>
	EN	Infos alternance Lycée VDG	49
	EN	Infos alternance Lycée Perdonnet	34
	EN	Infos alternance Lycée VDG	38
	DSL	Les jeudis de l'orientation	3
	ACCR	P'tit dej. alternance L de Vinci	5
	DSL	Nettoyage de quartier La République	14
	ACCR	Barbecue party Hauts de Lagny	4

	AEC	Sortie musée de l'Homme	4
	AEC	Sortie Center Parc	3
	AEC	Sortie BDL Bois le Roi	6
	ACCR	Présentation CEJ	10
	ACCR	Présentation CEJ	7
	EN	Atelier Impro Collège Marcel Rivière	5
	DSL	Nettoyage de quartier Orly Parc	9
	AEC	Repas Noel	3

LOGNES-TORCY			
PERIODE	TYPE ACTION	PROJETS ET ACTIONS	PARTICIPANTS
<b>JANVIER</b>		<b>PROJET RAP</b>	<b>36</b>
	AEC	L'Adieu	36
<b>JANVIER</b>		<b>PROJET REVE ET REALISE</b>	<b>3</b>
	EN	Rapport de stage	3
<b>AVRIL A AOUT</b>		<b>PROJET SEJOUR BIEN ETRE</b>	<b>11</b>
	ACCR	Réunion d'information et rencontre partenaires	5
	ACCR	Chantier nettoyage des véhicules	2
	ACCR	Réunion organisation	2
	ACCR	Le séjour	10
	ACCR	Séjour j2	10
	ACCR	Séjour j3	10
	ACCR	Nettoyage de voiture	2
<b>AVRIL A JUIN</b>		<b>CAFE DES ADOS</b>	<b>96</b>
	EN	Session 1	20
	EN	Session 2	15
	EN	Session 3	38
	EN	Session 4	28
<b>DECEMBRE</b>		<b>ENSEMBLE POUR UN NOEL DES ENFANTS</b>	<b>12</b>
	AEC	Session 1	8
	AEC	Session 2	7
	AEC	Session 3	6
	AEC	Session 4	6
<b>JUILLET</b>		<b>CHANTIER MARQUAGE PARKING</b>	<b>2</b>
	AEC	Jour 1	2
	AEC	Jour 2	2
	AEC	Jour3	2
PERIODE	TYPE ACTION	ACTIONS PONCTUELLES	PARTICIPANTS
Février	ACCR	Sortie Lognots à Urban Soccer	12
Février	ACCR	Momentos de Alegria	7
Mars	EN	Nuits de l'orientation	5
Novembre	ACCR	Parlons violence	7
Novembre	EN	Présentation Classe relais collège Jean Wiener	6

INTERTERRITOIRES			
PERIODE	TYPE ACTION	ACTIONS PONCTUELLES	PARTICIPANTS
Avril	AEC	Repas	8
Juillet	AEC	Repas	10
Juillet	AEC	Accrobranche	5
Aout	AEC	Visite château Vaux le Vicomte	3
Aout	AEC	Sortie Base de loisirs	6
Aout	AEC	Sortie Cabourg	20
Novembre	ACCR	Match de foot	9
Décembre	ACCR	Sotie Urban Soccer	13
Décembre	ACCR	Ensemble pour Noel	7
Décembre	EN	Présentation Remob	7
<b>FEVRIER</b>		<b>ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION</b>	<b>29</b>
	EN	Jour 1	8
	EN	Jour 2	8
	EN	Jour3	8
	EN	Jour 4	5

### AU TOTAL SUR LE SERVICE

- ✓ **23 projets**
- ✓ **143 actions collectives**
- ✓ **712 jeunes participant pouvant être nommés**
- ✓ **1151 participations** (un même jeune peut participer à plusieurs actions)

# Quelques photos de ces actions



**Sortie Street Art à Paris –**  
Jeunes de Gretz-Armainvilliers



**Visite Chambre du Commerce –**  
Jeunes de Lagny



**OPI – quartier**  
Gretz-Armainvilliers



**Graph éphémère au Réservoir à**  
Lagny



**Fête du quartier Ferme du Buisson**  
à Noisiel



**Noël des enfants –**  
Jeunes de Torcy / Lognes

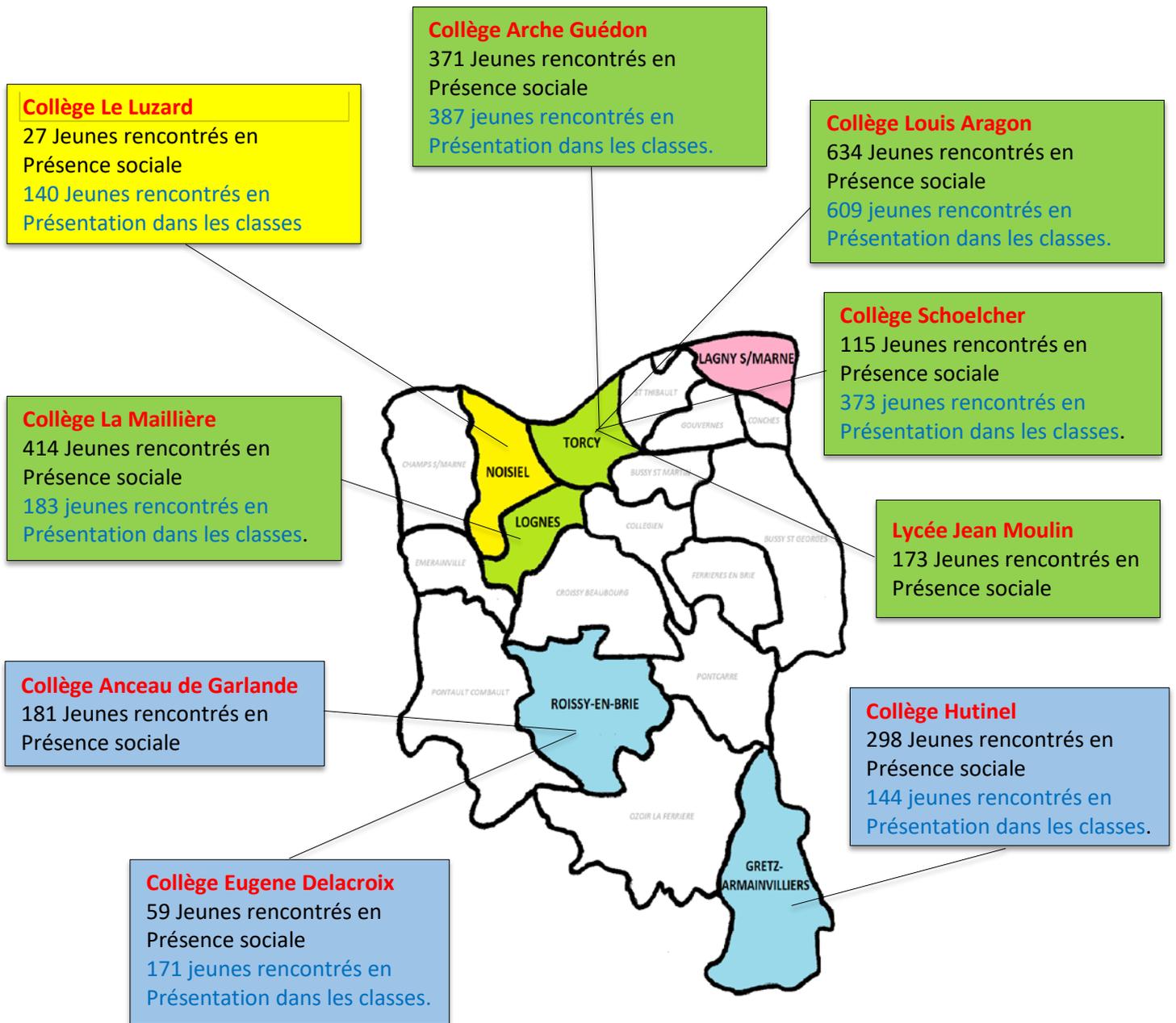


**Nettoie ton quartier Pièces aux**  
Chats à Noisiel

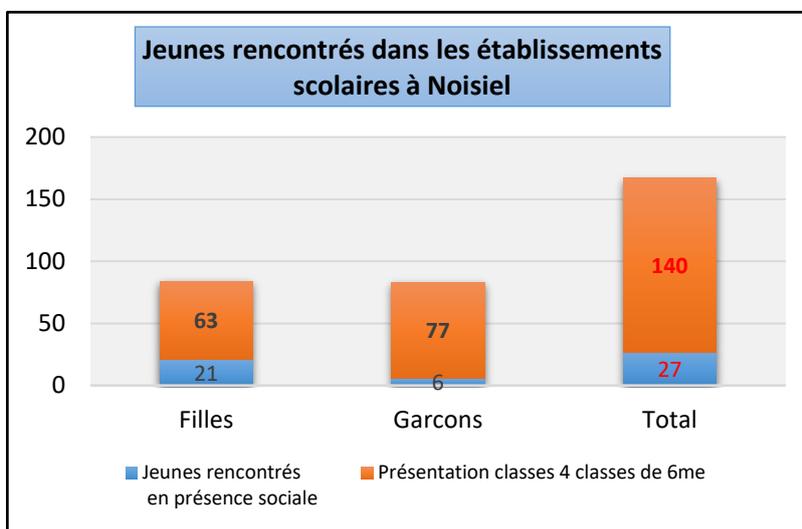
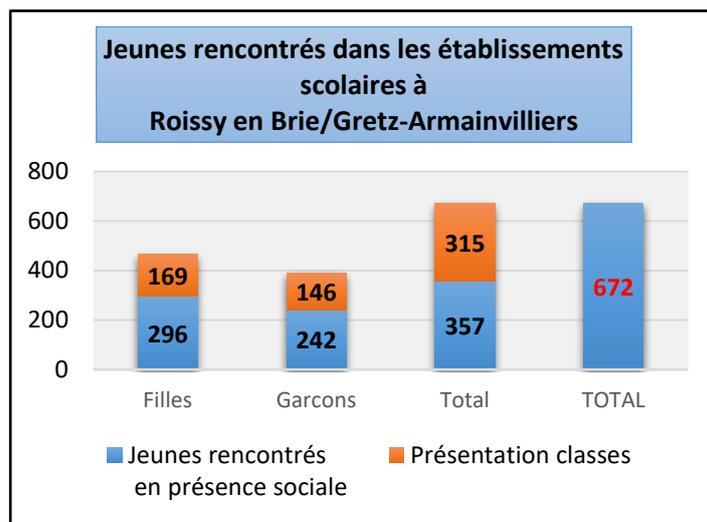
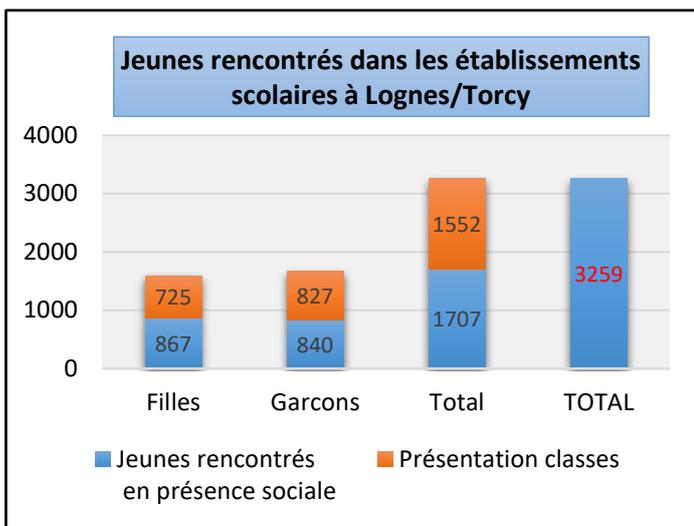


**Tournoi de futsal –**  
Noisiel / Torcy

## Les actions collectives réalisées dans les établissements scolaires



**2 274 Jeunes rencontrés en Présence sociale**  
**2 007 Jeunes rencontrés lors des présentations dans les classes**



Les éducateurs interviennent dans **9 des 11 collèges et 3 des 5 lycées de nos communes prioritaires, ainsi que dans 3 collèges et 1 lycée de nos intercommunalités**. Ils y mènent un travail en collaboration avec les différents personnels de l'Éducation Nationale afin de mieux identifier et entrer en lien avec des jeunes présentant des fragilités. Ainsi, peu après chaque rentrée scolaire, des rencontres sont organisées avec les chefs d'établissements et leur pôle médico-social afin de recueillir leur diagnostic concernant leur établissement, les problématiques auxquelles ils sont confrontés et les actions que nous pourrions mettre en place.

Trois supports sont utilisés : **les présentations aux classes, la présence sociale et les actions collectives**. Le premier outil permet de **présenter notre rôle et nos missions** aux jeunes (afin qu'ils puissent nous identifier et nous interpeller par la suite). Le second outil consiste à **établir le lien** avec les jeunes (individuellement ou collectivement) sur les temps de récréation ou de pause méridienne. Enfin, les actions collectives permettent d'intervenir auprès de jeunes repérés comme en difficultés par le personnel éducatif (décrochage scolaire, problème de comportement, etc.) : 269 jeunes ont participé à ces actions collectives en 2022.

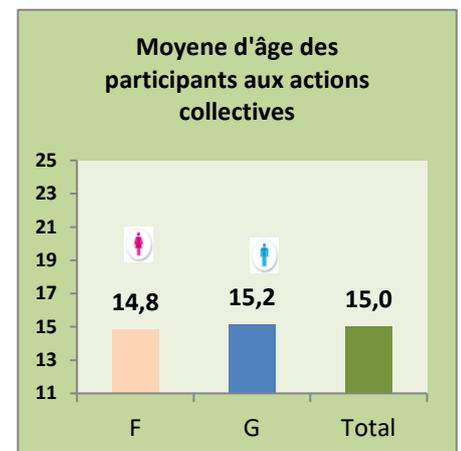
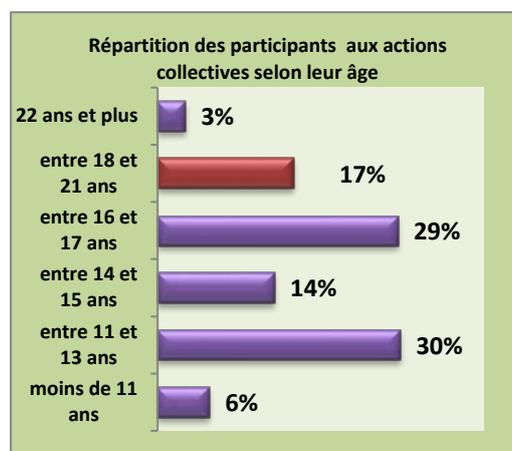
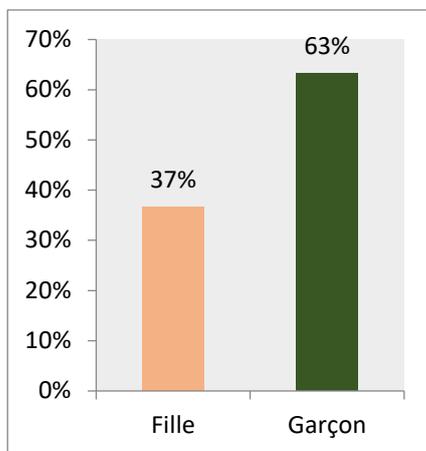
Après 2 années fortement impactées par les restrictions sanitaires, nos interventions au sein des établissements reprennent pleinement depuis la rentrée scolaire de septembre 2022.

## Analyse des actions collectives permettant de nommer les jeunes

### Qu'entendons-nous par « les actions collectives permettant de nommer les jeunes » ?

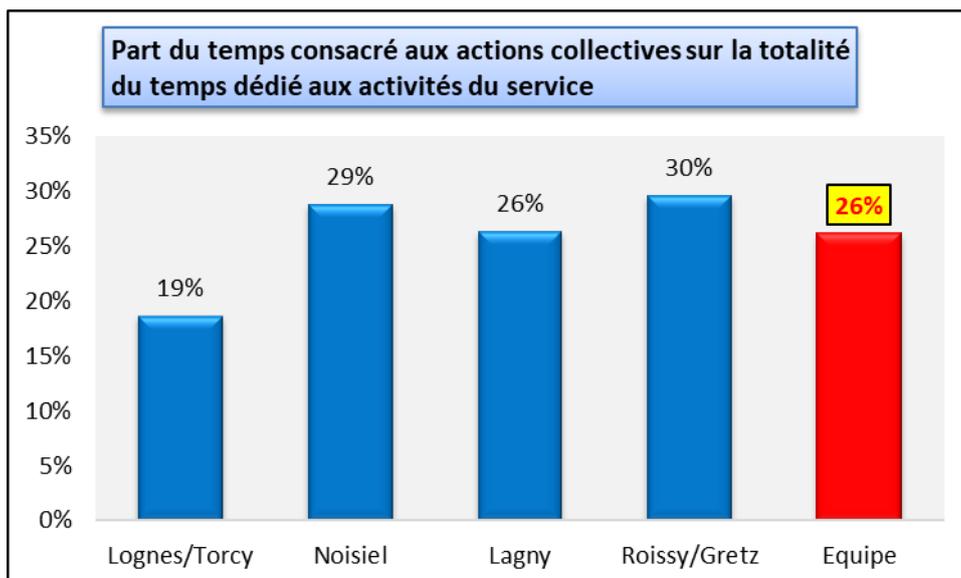
Ce sont les actions collectives qui **ciblent un groupe de jeunes déterminés**. Après avoir inscrit l'action dans une **démarche projet**, ce qui implique une analyse des besoins, des objectifs et des moyens à respecter, **l'équipe propose une action qui est singulièrement destinée à ces jeunes**.

**Les actions qui ne sont pas quantifiables nominativement sont exclues de cette analyse**. C'est le cas par exemple des Opérations en Pieds d'Immeubles ou encore des participations aux manifestations en présence sociale.



**143 actions collectives** ont été mises en place cette année soit 3 de plus qu'en 2021. **712 jeunes (que nous pouvons nommer)** ont pris part à ces différentes actions collectives (1 jeune a pu participer à plusieurs actions). Cela représente **155 jeunes de plus qu'en 2021**.

La part de filles ayant participé à ces actions est en augmentation (37% cette année contre 32% en 2021) : les garçons restent majoritaires. En effet, ces derniers sont mobilisables plus facilement et répondent plus aisément aux propositions des éducateurs en matière d'actions collectives quand bien même l'équipe éducative est soucieuse de mettre en place **des supports adaptés aussi bien aux filles qu'aux garçons**. Les éducateurs ciblent prioritairement les **11-17 ans** avec un taux de participation de **73%**, en diminution cependant comparé à l'an passé. L'âge moyen des participants reste globalement stable (15 ans contre 15,1 ans en 2021).

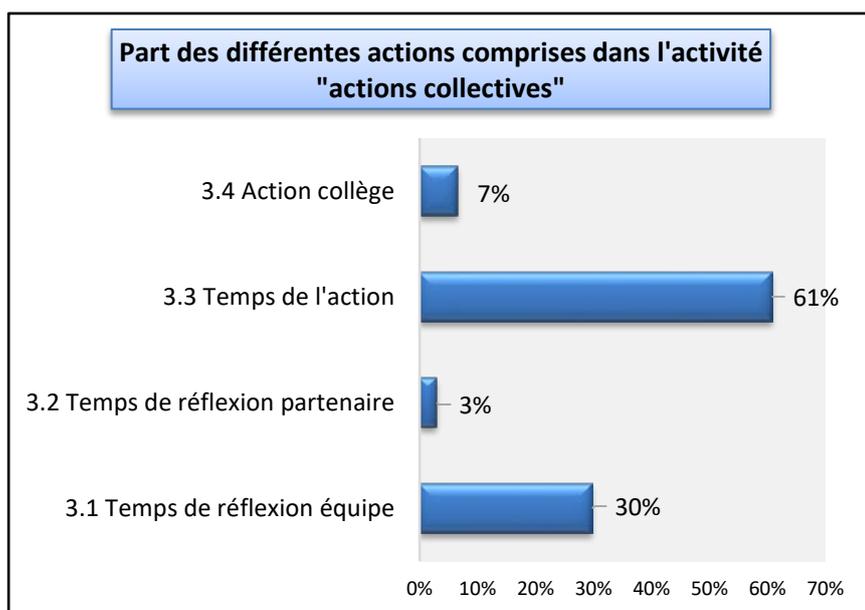


L'action collective constitue un outil indispensable pour les éducateurs pour de multiples raisons :

- Elle permet notamment d'attirer des groupes de jeunes éloignés des institutions de droit commun ;
- Elle favorise l'entrée en relation avec les membres du groupe ;
- Elle permet aussi de mener un travail éducatif sur des besoins repérés des jeunes ;
- Elle facilite les relations partenariales.

Dans le contexte d'une continuité de travail auprès des adolescents, l'action collective est le principal support à la relation éducative. Beaucoup de jeunes de 11 à 15 ans n'ont pas encore suffisamment de maturité pour engager une relation individuelle avec les éducateurs. Le moment le plus propice à l'échange éducatif est le temps du collectif qui basculera, in fine, en temps individuel.

**Sur l'ensemble des activités du service (accompagnent éducatif individuel, partenariat, présence sociale et travail de rue, etc.) les actions collectives sont en hausse et représentent 26% du travail effectué par les éducateurs (21% en 2021).**



Plus du quart du temps consacré aux actions collectives fut dédiée **au temps de réflexion et de préparation (30%)**. En effet, la mise en place d'une action collective nécessite du temps pour rechercher les bons supports éducatifs, choisir les jeunes qui seront positionnés sur les actions, élaborer des écrits (diagnostic de départ, problématiques rencontrées par les jeunes, objectifs éducatifs, évaluation de l'action). L'autre versant principal représente le « temps de l'action avec le jeune » : les éducateurs ont donc passé **68%** de ce temps **en présence, virtuelle ou physique, des jeunes** contre 57% l'an passé.

La spécificité de l'éducateur de prévention est d'être **présent et disponible, de façon régulière, aux endroits fréquentés par les jeunes ciblés par nos missions**. C'est pour cela que le service du Fil, à l'instar de toutes les équipes de prévention spécialisée, utilise le travail de rue comme **mode d'intervention**. C'est une méthode qui permet d'**aller vers les jeunes au sein même de leur environnement**.

Le service se doit d'avoir une bonne connaissance de ses zones d'intervention et des quartiers pour **déterminer les lieux stratégiques à investir** : que ce soit en présence sociale ou en travail de rue. Une présence régulière et adaptée aux contextes du moment (climat, vacances, horaires, événement du quartier...). « Elle permet de positionner l'éducateur comme une personne ressource disponible pour le public et de garantir une présence légitime sur les différents lieux investis. » (Projet de service).

### Quelques chiffres

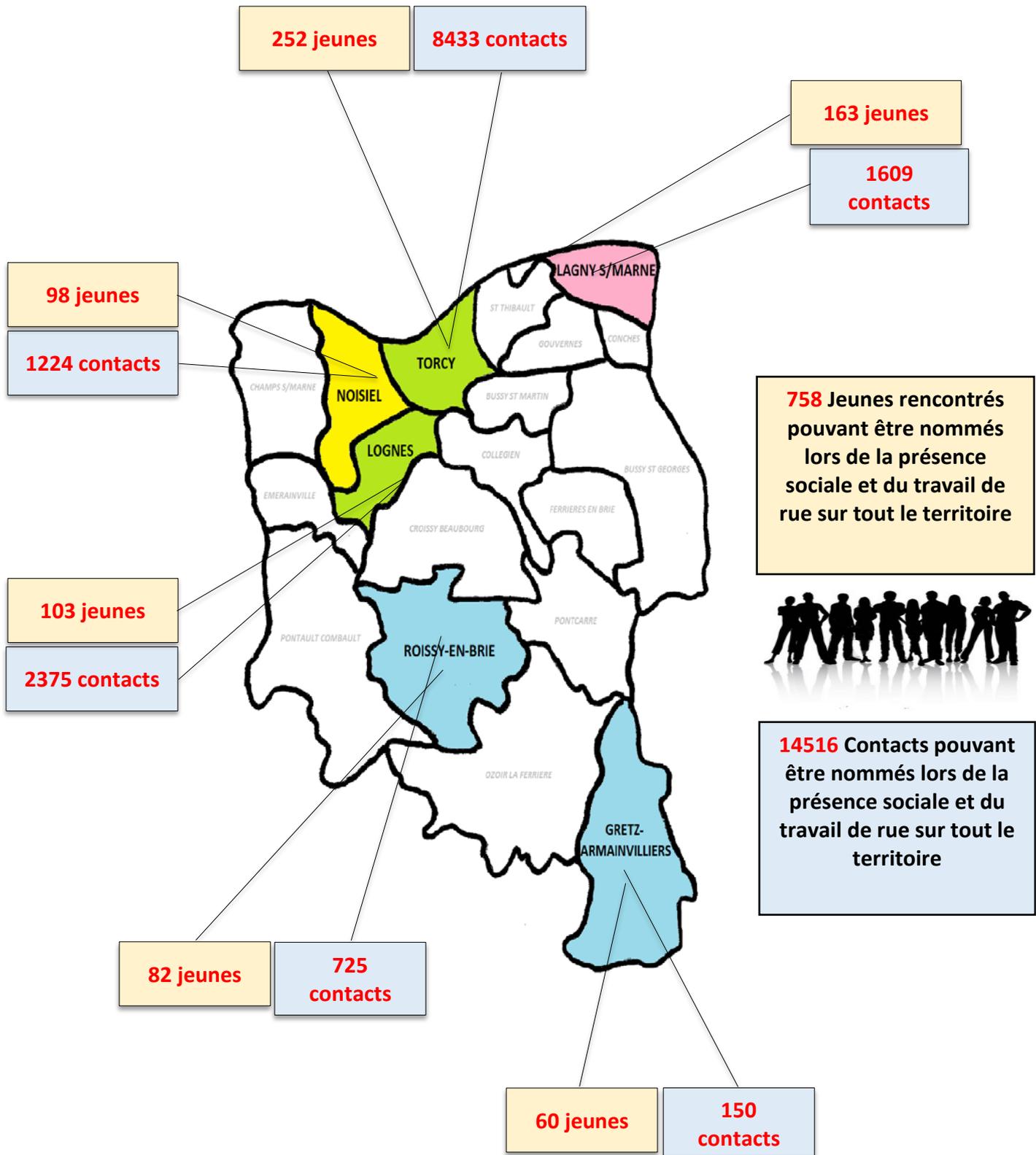
Grâce au travail mené quotidiennement par les éducateurs, nous pouvons annoncer les chiffres suivants :

- **14 516 contacts pouvant être nommés** lors de la présence sociale et du travail de rue sur l'ensemble de nos territoires d'intervention, **soit plus du tiers comparé à l'an passé**.
- **758 jeunes rencontrés pouvant être nommés** lors de la présence sociale et du travail de rue l'ensemble de nos territoires d'intervention, **soit 52 jeunes de plus qu'en 2021**.

Le nombre de contacts pouvant être nommés ainsi que celui des jeunes rencontrés est à mettre en lien avec le nombre d'éducateurs présents par communes (pour rappel : 9 éducateurs pour 6 communes).

**Les 11-17 ans représentent 75%** des jeunes rencontrés en travail de rue. Les éducateurs sont donc pleinement dans les orientations définies par le Conseil Départemental.

Le « aller vers » dont nous parlions précédemment se caractérise par le nombre de contacts avec des jeunes (pouvant être nommés) rencontrés **en travail de rue et lors de présence sociale**. **Sur cette proportion rencontrée en travail de rue : 80% sont des garçons et 20% des filles**.



**14516** Contacts pouvant être nommés lors de la présence sociale et du travail de rue sur tout le territoire

**Un public majoritairement masculin et mineur** → **Les 11-17 ans représentent 75% des jeunes rencontrés en travail de rue**

<div style="text-align: center; border: 1px solid black; background-color: #e0f0ff; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <b>ROISSY ET GRETZ</b> </div> <p style="text-align: center; color: blue; font-size: small;"> <a href="mailto:lefil.roissy-gretz@labreche77.fr">lefil.roissy-gretz@labreche77.fr</a> </p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; font-size: x-small; margin-top: 5px;"> <div style="text-align: center;"> <b>Ali</b>  <b>BECHACHERIA</b>              06.79.84.99.63         </div> <div style="text-align: center;"> <b>Sybille</b>  <b>GOBILLOT</b>              06.74.31.17.93         </div> <div style="text-align: center;"> <b>Thibault</b>  <b>LOISEAU</b>              06.85.12.00.07         </div> </div>	<div style="text-align: center; border: 1px solid black; background-color: #e0f0ff; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <b>ROISSY</b> </div> <p>Nombre d'habitants : <b>22 851</b> (source Insee 2019)</p> <p>Quartiers investis : <b>La Renardière, les Aulnes, la Gare</b></p> <p>Nombre de jeunes accompagnés : <b>67</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en rue pouvant être nommés : <b>82</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en PS : <b>3</b></p> <p>Collèges : <b>E. Delacroix et A. de Garlande</b>              Lycée : <b>Charles-le-Chaube</b></p> <p>Nombre de contacts en PS en milieu scolaire : <b>240</b></p>	<div style="text-align: center; border: 1px solid black; background-color: #e0f0ff; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <b>GRETZ-ARMAINVILLIERS</b> </div> <p>Nombre d'habitants : <b>8 476</b> (source Insee 2019)</p> <p>Quartier investi : <b>Couperin</b></p> <p>Nombre de jeunes accompagnés : <b>27</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en rue pouvant être nommés : <b>57</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en PS : <b>0</b></p> <p>Collège : <b>Hutinel</b></p> <p>Nombre de contacts en PS en milieu scolaire : <b>298</b></p>
Nombre d'actions collectives : <b>40</b>		

### L'équipe éducative

L'équipe a connu cette année un changement : le départ de Coline, éducatrice présente depuis 1 an et demi sur le territoire, remplacée dans la foulée par un nouvel éducateur, Thibault ; ce qui a permis de n'avoir aucune vacance de poste.

Hormis ce changement, l'équipe est particulièrement stable : Sybille est présente depuis plus de 13 ans et Ali depuis plus de 4 ans. Cette stabilité favorise la continuité éducative sur le territoire et notre ancrage, participant in fine à notre identification auprès des jeunes, des familles et des partenaires.

### Le territoire d'intervention - Travail de rue et présence sociale

#### ○ Roissy-en-Brie

Depuis quelques années, la ville est en voie d'expansion. Dès lors, avec l'arrivée de nouveaux roisséens, elle s'adapte aux besoins des habitants : construction de nouveaux logements sociaux et privés, création de nouvelles structures municipales jeunesse et sports et développement de structures déjà existantes, comme le "café club" à destination des adolescents sur le quartier de la Renardière.

Nous avons donc repensé nos stratégies d'intervention et notamment le travail de rue. En effet, cette année, nous avons décidé d'intervenir de façon "plus statique" sur des endroits ciblés par l'équipe car repérés comme lieux de regroupement des jeunes à différents horaires : le quartier des Aulnes (devant les commerces), celui de la Renardière, les abords de la gare, le parc des sources et le skate parc.

#### ✓ Le quartier des Aulnes :

Lieu d'implantation de notre local associatif depuis de nombreuses années, l'équipe fait partie « du paysage » des habitants qui y résident. Il s'agit d'un quartier composé de logements privés et sociaux avec la présence d'acteurs locaux associatifs dont le centre social des Airelles et de commerces de proximité. L'ouverture du commerce Coccinelle a créé un lieu de passage pour les collégiens et un lieu d'échange et de rencontre pour les plus âgés.

Notre local est un véritable point d'appui qui nous permet d'être très souvent sur le quartier à différents moments de la journée et en soirée et d'être disponibles aux sollicitations des jeunes de passage. Ce quotidien nous permet d'être également au fait des actualités sur les Aulnes et de mesurer les différentes dynamiques mises en œuvre selon les périodes (rythme de vie des divers groupes de jeunes et d'adultes, évènements marquants : mariage et décès, rixes, présence policière, etc.).

✓ **La Renardière :**

Il s'agit du seul quartier prioritaire de la commune, réhabilité en fin d'année dernière et appartenant à un seul bailleur : CDC habitat. Il est composé de plus de 600 logements sociaux. Il est situé à 10 minutes de la gare, à 3 minutes des écoles maternelle et primaire et à 5 minutes du collège Eugène Delacroix. Dépourvu de commerce de proximité, le quartier bénéficie cependant d'un important tissu associatif (SOS lien, Amicale des locataires de la Renardière, A Cœur Ouvert, la Relève, etc.).

Le travail de rue permet de rencontrer principalement un public de 10-14ans : au-dessus de cette tranche d'âge, les jeunes ne sont pas présents aux horaires où nous passons.

✓ **Les abords de la gare :**

Les abords de la gare sont très investis par les jeunes lors des sorties du lycée Charles-le-Chaume situé à 5 minutes à pied. C'est le lieu de rencontre incontournable des lycéens : différents groupes se côtoient à l'intérieur de la gare (tables de recharge smartphone, le petit souterrain) et à l'extérieur, sur le parvis, aux arrêts de bus ou devant les commerces.

✓ **Le parc des sources et le skate parc :**

Ce sont des lieux propices au travail de rue, notamment lors des périodes estivales où l'on y rencontre les collégiens et les lycéens.

Il est à souligner que le travail de rue est plus dense à Roissy qu'à Gretz. De plus, notre local de proximité amène une forme d'aspiration du temps de présence sur la ville de Roissy au détriment de notre présence sur la commune de Gretz.

○ **Gretz-Armainvilliers**

Sur cette commune, malgré une volonté municipale de nous soutenir dans l'acquisition d'un local d'appui, nous fonctionnons toujours malheureusement sans local de proximité.

Le tissu partenarial reste fragile, ce qui nous amène à travailler étroitement avec le collègue Hutinel et à développer davantage nos actions collectives en ciblant les collégiens.

Le travail de rue est beaucoup plus condensé qu'à Roissy puisqu'il se base essentiellement sur le quartier HLM, du côté "Couperin". En effet, c'est la partie la vivante du quartier, eut égard aux structures de jeux pour les enfants, les tables de ping-pong et le city qui en font le lieu de rencontre des jeunes qui investissent différemment les espaces selon leurs tranches d'âge (enfants, ados et jeunes adultes). Ce travail de rue nous permet de maintenir le lien avec les plus âgés et de réfléchir avec les habitants à des actions de développement social local.

**Les accompagnements individuels**

Cette année nous avons accompagnés **94 jeunes** issus de nos territoires d'intervention.

Pour Roissy-en-Brie, l'âge moyen est de 17.9 ans (18,8 pour les filles et 17,4 pour les garçons) tandis que pour Gretz-Armainvilliers, il est de 15.9 ans (14.9 pour les filles et 16.3 pour les garçons).

Sur ces 94 jeunes, 62 sont issus de la commune de Roissy (40 garçons et 22 filles), 27 jeunes sont issus de la commune de Gretz-Armainvilliers (18 garçons et 9 filles) et 5 (3 garçons et 2 filles) sont issus des intercommunalités de Paris-Vallée-de-la-Marne et des Portes Briardes entre Villes et Forêts.

73% des jeunes sont accompagnés autour de problématiques familiales liées à des ruptures, de la précarité, un éloignement géographique, de la violence et/ou des difficultés relationnelles.

56% des jeunes sont accompagnés autour de problématiques liés à la scolarité dans le cadre de comportement inadapté en milieu scolaire, d'un besoin d'écoute et de soutien dans leur parcours et/ou de décrochage scolaire.

Enfin, 52% des jeunes sont accompagnés autour de problématiques liés à la socialisation : besoin d'écoute et de soutien, comportement inadapté en collectif et/ou absence de réseau et isolement.

### **Les actions collectives**

Cette année, nous avons développé **40 actions collectives, dont 5 projets**, sur les deux communes sur lesquelles nous intervenons.

Les actions collectives se sont déclinées de la façon suivante :

- 10 actions d'accroche,
- 20 actions éducatives collectives,
- 9 actions de développement social local,
- 1 action collective en lien avec l'éducation nationale.

Par le biais de ces actions collectives, nous avons réussi à fédérer 307 participations de jeunes dont 68% sont des garçons et 32% des filles. L'âge moyen de participation aux actions collectives est de 13,2 ans (12,6 ans pour les filles et 13,4 ans pour les garçons).

La part des jeunes accompagnés sur ces actions est de 21%.

### **Le partenariat**

En 2022, notre partenariat s'est articulé essentiellement avec 5 acteurs institutionnels :

- **L'Éducation Nationale** :
  - ✓ Présentation aux classes de 5<sup>e</sup> dans les collèges Anceau-de-Garland et Eugène Delacroix à Roissy-en-Brie, ainsi que dans le collège Hutinel à Gretz-Armainvilliers
  - ✓ Présence sociale au sein de ces 3 collèges sur le temps de la pause méridienne tous les mardis
  - ✓ Participation aux cellules de veille du collège Hutinel
  - ✓ Projet inclusion au sein du lycée Charles-le-Chauve
  - ✓ Présence sociale aux abords du lycée Charles-le-Chauve durant les périodes de rixes entre jeunes
  - ✓ Membre de la PSAD avec la demande d'une expertise éducative visant à travailler conjointement et avec un apport très fin de la prévention spécialisée.
- **Les Maisons Départementales des Solidarités** :
  - ✓ Membre permanent des commissions de Fond d'Aide aux Jeunes des MDS de Tournan-en-Brie et Roissy-en-Brie.
  - ✓ Membre permanent des Commission d'Aide à l'Évaluation et à l'Orientation (CAEO) de la MDS de Roissy-en-Brie.
  - ✓ Partenariat autour de situations de jeunes suivis par l'ASE
- **Service Municipaux de Roissy-en-Brie**, notamment :
  - ✓ La Structure Information Jeunesse (SIJ)
  - ✓ Le Service Municipal Jeunesse
  - ✓ Le service des Médiateurs Municipaux
  - ✓ Le Centre Social des Airelles
- **L'Association Empreintes**, plus précisément le service d'hébergement d'urgence ainsi que l'accueil de jour.

- **Les Missions locales de Paris-Vallée-de-la-Marne et du Plateau de la Brie**, et plus étroitement avec les référents du PIC/ PRIJ avec qui nous travaillons conjointement autour de la situation de jeunes.
- **La Maison de la Justice et du Droit de Pontault-Combault** autour de situation de jeunes accompagnés par notre service.

### **Les perspectives pour 2023**

- Diversifier nos temps de rue sur le quartier de la Renardière
- Accentuer notre intervention sur le territoire de Gretz-Armainvilliers
- Développer des actions de Développement Social Local sur les 2 territoires

<b>NOISIEL</b>	<b>NOISIEL</b>
<a href="mailto:lefil.noisiel@labreche77.fr">lefil.noisiel@labreche77.fr</a>	<p>Nombre d'habitants : <b>15 960</b> (source Insee 2019)</p> <p>Quartiers investis : <b>Les Deux Parcs, Le Lizard, le Bois-de-la-Grange, la Ferme du Buisson, la Pièce aux Chats</b></p> <p>Nombre de jeunes accompagnés : <b>87</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en rue pouvant être nommés : <b>97</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en PS : <b>5</b></p> <p>Collèges : <b>Le Lizard</b></p> <p>Nombre de contacts en PS en milieu scolaire : <b>27</b></p>
 <b>Cécile PARE</b> 06.38.37.55.23	 <b>Victoria DELOFFRE</b> 07.85.26.45.26
<b>Nombre d'actions collectives : 33</b>	

## L'équipe

Le binôme intervenant sur la commune de Noisiel est particulièrement stable : Cécile est présente depuis plus de 12 ans et Victoria depuis plus de 2 ans. Cette stabilité favorise la continuité éducative sur le territoire et notre ancrage, participant in fine à notre identification auprès des jeunes, des familles et des partenaires.

Nous pouvons observer d'importante similitude sur les dynamiques de quartier entre le territoire de Torcy et celui de Noisiel. En effet, ces deux territoires fonctionnent de manière similaire, beaucoup de jeunes de Noisiel sont scolarisés sur les établissements de Torcy et un grand nombre de nos partenaires sont identiques (MDS, EDI, Mission Locale, associations culturelles et sportives, etc.). C'est pourquoi, nous avons essayé cette année de proposer un plus grand nombre d'actions en inter-territoire afin d'avoir une pratique constructive et cohérente avec les jeunes que nous pouvons rencontrer en commun.

## Le territoire d'intervention - Travail de rue et présence sociale

### ✓ Le quartier des Deux Parcs :

Nous avons maintenu une dynamique de travail de rue sur le quartier des Deux Parcs, où le public présent, notamment sur les points de deal, continue de changer très régulièrement. Nous nous attachons donc à y passer fréquemment pour maintenir une identification auprès du public présent. Ces passages ont ainsi permis, à de nombreuses reprises, de relancer des démarches avec un groupe bien connu de l'équipe éducative et présent très fréquemment.

### ✓ Le quartier du Lizard :

Le quartier du Lizard est pour nous un lieu de ressources fort dans la ville. En effet, il y a énormément de passage, notamment les jours de marché. La gare est un point central de rencontre pour les jeunes de chaque quartier. Dès lors, tous les quartiers se croisent dans cette rue, ce qui nous permet de rencontrer un grand nombre de jeunes.

### ✓ Le quartier du Bois de la Grange :

Nous avons essayé de maintenir une dynamique sur le quartier du Bois de la Grange. Pourtant, lors du travail de rue, nous avons pu observer une forte baisse des rencontres sur ce quartier. En effet, à la suite de différents événements survenus l'été, la dynamique a été totalement bouleversée et depuis, les jeunes sont quasiment absents de l'espace public. Néanmoins, nous avons tout de même gardé un très bon lien avec les

jeunes déjà connus et/ou accompagnés et nous avons ainsi pu poursuivre nos accompagnements individuels ainsi que la mise en place de différents projets.

✓ **Le quartier de la Ferme du Buisson :**

Nous croisons peu de jeunes lors du travail de rue sur ce quartier. Pourtant, nous avons tout de même continué de l'investir au regard des alertes de nos partenaires concernant des situations très précaires et particulièrement complexes de jeunes et de familles de ce quartier. Nous essayons dès lors de rester au maximum en veille.

Nous avons également changé nos modalités d'intervention au collège à la rentrée scolaire de septembre, en instaurant des présences sociales afin de nous permettre également de repérer et de créer plus facilement du lien avec les jeunes dont les situations nous sont évoquées comme inquiétantes par nos partenaires. Notre temps de rue sur ce quartier devrait alors pouvoir s'inscrire en continuité avec ces présences sociales grâce au lien établi avec les collégiens au sein de l'établissement scolaire.

✓ **Le quartier de la Pièce aux Chats :**

Cette année nous avons également investi la Pièce aux Chats, quartier très peu investi jusqu'à présent pour des raisons d'effectif sur le territoire.

Sur ce quartier, s'est montée une junior association, la « JAPACS », qui nous a sollicitées à de nombreuses reprises afin de les aider sur la mise en place et la méthodologie de projet pour mener à bien leur fête de quartier. Ces sollicitations ont débouché sur une dizaine d'accompagnements individuels.

Nous avons par conséquent investi petit à petit le quartier afin de rester ressource pour les jeunes.

✓ **L'intercommunalité Paris-Vallée-de-la-Marne (PVM) :**

Noisiel est notre commune cible d'intervention, mais le Conseil Départemental nous mandate également sur son intercommunalité. Nous pouvons ainsi observer qu'une partie de nos jeunes accompagnés en 2022 à la suite d'orientations de nos partenaires, sont issus de communes voisines (12 de PVM, 1 de Marne-et-Gondoire et 5 de Torcy-Lognes).

Cette année, le temps de travail de rue a été fortement impacté par l'afflux des accompagnements individuels et des actions collectives. Ainsi, un certain nombre de temps de rue prévus initialement dans nos plannings ont été annulés pour répondre à des besoins dans le cadre d'accompagnements.

Avant 2022, nous ne faisons pas de présence sociale au sein des établissements scolaires. Pourtant, face aux multiples alertes des personnels du collège concernant des situations particulièrement dégradées de jeunes avec lesquels l'entrée en relation à l'extérieur était compliquée, nous avons décidé d'assurer une présence au sein du collège 1 lundi sur 2 en fin d'année 2022 afin d'être plus facilement en lien avec les jeunes identifiés. En quelques présences sociales, nous avons pu observer un impact réel avec une identification qui se met tout doucement en place de fréquentes sollicitations de jeunes.

## **Les accompagnements individuels**

Cette année, nous constatons une forte croissance du nombre d'accompagnements individuels.

Ainsi, **87 jeunes** ont été accompagnés par l'équipe et 12 sont en fin d'accompagnement, soit parce qu'ils n'ont pas donné suite, soit parce que leur demande a été traitée.

Sur ces 87 jeunes, 47 sont dits « nouveaux jeunes », c'est-à-dire dont l'accompagnement individuel a commencé cette année. Toutefois, la plupart des jeunes sont connus depuis plus d'un an mais étaient jusqu'à lors, restés dans le collectif.

Par rapport à 2021, la part du temps de travail consacré à l'accompagnement individuel a, de fait, nettement augmenté, les 2/3 étant des accompagnements dits « soutenus » (plus de 5 rdv).

Ce chiffre s'explique aussi par le fait d'un allongement notable de la durée d'accompagnement de certains jeunes. La perte de certains dispositifs de droits communs, l'accroissement des difficultés à réaliser des démarches jusqu'à lors basiques (ouverture de droits, procédure de régularisation, etc.) ralentissent considérablement l'orientation et les entrées vers les institutions de droit commun. Face à ces difficultés, l'équipe ne romps évidemment pas le lien avec les jeunes et reste parfois leur unique interlocuteur pendant plusieurs mois.

En parallèle, même si l'âge moyen des accompagnements individuels concerne, pour la moitié, des jeunes de plus de 16 ans, le travail auprès et avec les familles a lui aussi augmenté. L'équipe a rencontré **34 familles** de jeunes accompagnés et a accompagné concrètement 6 familles dans leurs difficultés et problématiques.

Le travail auprès des familles consiste en premier lieu à se faire identifier et récolter leur adhésion dans le travail mis en place avec leur enfant. Un gros travail d'entrée en relation à travers l'écoute se met en place afin de pouvoir orienter ces familles vers les institutions de droits communs, les plus à même de pouvoir répondre à leurs besoins, en toute confiance. La pratique est ainsi semblable à celle mise en place auprès des jeunes.

Sur les 87 jeunes accompagnés : 70 résidents sur la ville de Noisiel. 47 sont scolarisés, 8 déscolarisés, 13 en formation professionnelle (7 à l'EDI), 6 en emploi et 13 sont sans activité.

Les problématiques restent multiples, diverses et à chaque fois singulières. On observe malgré tout une forte hausse des problématiques de santé mentale. Problématique qui, lorsqu'elle ne peut être traitée, met à mal tout le reste de l'accompagnement, freinant la capacité à élaborer une pensée constructive et positiviste.

Pour la grande majorité des accompagnements, le motif de la rencontre, ou la 1ere demande formulée par le jeune, reste, en fonction des âges, soit de l'accompagnement à la scolarité soit dans l'emploi / formation. Les problématiques qu'ils considèrent « plus en périphérie » émergent et sont traitées dans le temps

### **Les actions collectives**

L'accompagnement des jeunes se pense de différentes manières, en fonction d'éléments multiples, tels que l'âge des jeunes, leur capacité à comprendre l'intérêt d'un accompagnement éducatif ou la capacité d'adhésion au principe même du « suivi » par un éducateur. De ce fait, les stratégies éducatives sont elles aussi très variées. L'action collective est un outil d'une grande richesse.

L'équipe s'appuie ainsi beaucoup sur les actions collectives, elles-mêmes aux objectifs variés. Il s'agit parfois, soit de mettre un peu légèreté face à la lourdeur du travail éducatif nécessairement mis en place, soit de créer un espace de rencontre propice à l'instauration d'un lien de confiance, soit de mettre un collectif au travail (ce qui engendrera inévitablement des effets au niveau individuel). Cette année, 2 groupes de jeunes ont eux-mêmes formulé leur souhait de réaliser un projet et ont demandé à être soutenu dans leur construction.

De ce fait, **33 actions collectives** ont été mises en place cette année. Dans ces 33 actions, 18 sont des sous actions à des projets dit « à moyen terme ». 5 projets ont été lancés cette année, mais seuls 3 ont été menés à terme. 2 sont donc toujours en cours sur l'année 2023. 58 jeunes ont participé aux actions collectives. Les actions à « objectif d'accroche et d'entrée en lien » ont concerné 23 jeunes.

L'âge moyen des jeunes en action collective est de 17 ans.

Le temps consacré aux actions collectives représenté 30 % de l'activité de l'équipe.

## **Le partenariat**

Le travail partenarial, même s'il revêt différentes formes, reste incontournable, sans quoi l'orientation du public vers le droit commun ne peut s'opérer. Ainsi de la même manière qu'avec le public jeune, il s'agit pour nous de rester dans le paysage des multiples partenaires du territoire, d'être au fait de leurs missions et modalités d'intervention et de rappeler les intérêts réciproques à travailler ensemble.

Pour penser l'accompagnement global du jeune, singulier pour chacun, nous nous appuyons sur des partenaires dont les champs d'intervention sont variés, tant dans la protection de l'enfance, que dans le champ de l'insertion ou du handicap. L'éducation nationale, les structures jeunesse, la Mission Locale et les différentes associations du territoire (EDI notamment) sont les institutions qui nous orientent le plus de jeunes. En retour ou dans le sens inverse, nous sollicitons rapidement les partenaires afin de stabiliser au mieux les situations. Cette année, nous avons sollicité tout particulièrement les services communaux (domiciliation), la Mission Locale (inscription et suivi), l'Education Nationale (bilan et échanges réguliers) et les associations du territoire. Chacun ayant ses propres objectifs dans cette orientation, dans une dynamique de synergie.

Un fort partenariat existe depuis quelques années avec l'EDI « l'Arche » de l'association Aurore, unique centre de formation du secteur en capacité de proposer un accueil quotidien et une mise au travail individualisée (sous forme d'ateliers) pour les jeunes les plus en rupture, les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, d'une grande fragilité et parfois même déjà en voie de marginalisation. Cet espace est essentiel pour ces jeunes, à qui on laisse le temps de « refaire surface » avant de penser l'insertion pure.

## **Les perspectives pour 2023**

L'équipe de Noisiel aimerait remettre l'accent sur le cœur du travail qu'est le travail de rue, et relancer une réelle dynamique avec une présence fréquente sur les quartiers.

La continuité de la présence sociale dans les établissements scolaire est également un point clé du travail qu'il est important de maintenir et de continuer à réfléchir pour développer le lien avec les 11-15 ans, soit les jeunes que nous touchons le moins pour le moment.

<b>LAGNY</b>	<b>LAGNY</b>
<a href="mailto:lefil.lagny@labreche77.fr">lefil.lagny@labreche77.fr</a>	<p>Nombre d'habitants : <b>21 539</b> (source Insee 2019)</p> <p>Quartiers investis : <b>République, Orly-Parc, Hauts de Lagny, la Gare, les Tours de Thorigny</b></p> <p>Nombre de jeunes accompagnés : <b>120</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en rue pouvant être nommés : <b>145</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en PS : <b>42</b></p> <p>Collèges : <b>Marcel Rivière, Moulin-à-Vent</b> (Thorigny), <b>Léonard de Vinci</b> (Saint-Thibault) Lycées : <b>Van Dongen, Perdonnet</b> (Thorigny)</p> <p>Nombre de contacts en PS en milieu scolaire : 0</p>
 <b>Véronique PERRIN</b> 06.79.84.99.61	 <b>Théophile GUÉFIN</b> 06.45.60.68.28
Nombre d'actions collectives : <b>40</b>	

## L'équipe

Véronique est présente sur le territoire depuis l'implantation et est sur le service du Fil depuis plus de 17 ans. Théophile, quant à lui, est sur le territoire depuis 2 ans et sur le service du Fil depuis plus de 11 ans. Cette stabilité de 2 professionnels expérimentés a permis une montée en charge importante du nombre d'accompagnement sur les deux dernières années.

## Le territoire d'intervention - Travail de rue et présence sociale

Les territoires prioritaires cette année ont été, pour une grande part les quartiers République et, dans une moindre mesure, ceux des Hauts de Lagny et d'Orly parc. Nous avons également commencé à investir ponctuellement le quartier de la gare et celui des Tours à Thorigny-sur-Marne.

### ✓ Le quartier République :

Contextuellement, nous avons été très présents sur le quartier République où se situe notre local d'appui, mis à disposition par la commune de Lagny, au sein de l'Espace de Vie Sociale (EVS). En lien avec le développement et la montée en charge des activités proposées sur ce lieu, nous avons beaucoup travaillé sur le développement social local du quartier en utilisant le lien que nous avons construit avec les jeunes pour faciliter et favoriser la prise en compte de leurs besoins dans les projets dans l'EVS.

Nous sommes ainsi particulièrement bien identifiés et repérés sur ce quartier où nous connaissons et accompagnons une grande partie des jeunes de 12 à 30 ans du quartier.

### ✓ Le quartier Orly Parc :

Sur le quartier Orly parc, nous sommes en lien avec plusieurs jeunes âgés entre 17 et 20 ans et quelques jeunes garçons âgés de 14 / 15 ans. En revanche, la génération 16/18 ans est assez distante avec nous et nous n'avons pas réussi à trouver les modes d'entrée en relation avec eux, en dehors de 3 jeunes de 17 ans en décrochage scolaire.

Nous constatons en outre que les jeunes filles sont inexistantes dans l'espace public quelle que soit la tranche d'âge ce qui rend difficile les prises de contact avec ce public.

### ✓ Le quartier des Hauts de Lagny :

Même si nous sommes repérés par les jeunes du quartier présents dans l'espace public, tout comme sur le quartier Orly Parc, nous n'avons pas eu les moyens d'effectuer un travail de rue régulier qui favorise l'entrée en relation nécessaire à la mise en place d'actions collectives et d'accompagnements individuels.

✓ **Le quartier de la gare et des Tours de Thorigny :**

Nous avons également été ponctuellement présents à la gare et sur la ville de Thorigny en entrant en lien avec les services jeunesse de la ville et en allant sur le quartier des Tours. Nous avons pu repérer et entrer en lien avec des jeunes de 13/15 ans en difficultés familiales est scolaires et nous commençons à être repérés sur ces espaces.

✓ **Les intercommunalités de Marne-et-Gondoire et Val d'Europe Agglomération :**

Le Conseil Départemental nous mandate également sur ces 2 intercommunalités. Nous pouvons ainsi observer qu'une partie de nos jeunes accompagnés en 2022 à la suite d'orientations de nos partenaires, sont issus de communes de ces intercommunalités (41 de Marne-et-Gondoire, 5 de Val d'Europe, 3 de Torcy-Roissy).

Le travail de rue n'a pas été à la hauteur de ce que nous avons envisagé dans nos perspectives de 2022. La part des accompagnements individuels a pris une place très importante dans notre activité et nous n'avons pas pu nous dégager un temps conséquent pour organiser un travail de rue régulier sur les quartiers.

### **Les accompagnements individuels**

L'année 2022 a été une année très chargée en accompagnements puisque nous avons rencontré et suivi **120 jeunes**.

71 jeunes habitent sur la commune de Lagny-sur-Marne et 49 d'autres communes périphériques, notamment de Thorigny, Montévrain et Saint-Thibault.

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés en 2022, nous avons accompagné 41 jeunes en déscolarisation ou en sans activité, âgés entre 15 et 20. Ses situations sont extrêmes lourdes et supposent un travail de lien important avec ces jeunes pour tenter de les ramener vers les dispositifs de droit commun et leur permettre de raccrocher sur un projet personnel.

Nous avons également fait le choix de d'avoir une action ciblée avec les établissements scolaires sur les jeunes de 3<sup>ème</sup> repérés en décrochage. A travers ce projet, nous avons rencontré 20 jeunes et leur famille pour soutenir leur parcours d'orientation et prévenir le décrochage scolaire.

De plus, dans le cadre des accompagnements en 2022, nous ont eu de lourdes situations de jeunes majeurs en rupture familiale et/ou à la rue.

Nous avons, sur Lagny, beaucoup de situations de jeunes accompagnés en dehors de dynamique de groupe de quartier. Par conséquent, nous n'avons pas pu nous appuyer sur des actions de loisirs pour alléger les prises en charge individuelles et maintenir une présence régulière dans les quartiers.

### **Les actions collectives**

Nous avons mené, en 2022, des actions collectives très centrées sur le soutien à l'accompagnement individuel et le travail en partenariat :

- ✓ Des chantiers éducatifs pour soutenir des accompagnements individuels de jeunes. Nous avons ainsi réalisé 3 chantiers éducatifs : un sur le quartier des Hauts de Lagny et deux sur le quartier République. Ces chantiers ont mobilisé 15 jeunes âgés de 14 à 20 ans, pour lesquels nous avons pu soutenir un projet d'insertion professionnelle ou faciliter le démarrage du permis de conduire.
- ✓ Nous avons eu la possibilité, cette année, de participer, avec un groupe de jeune, à l'organisation du Salon du Livre sur Lagny. Lors de cette journée, une équipe de 4 jeunes ont soutenu le Lions Club dans l'organisation et l'accueil des exposants et du public. Cette journée a été une belle expérience pour des jeunes très isolés qui ont pu côtoyer un monde très éloigné du leur.

- ✓ En lien avec la Mairie de Lagny, nous avons également réalisé un chantier d'élaboration d'une fresque sur la salle du Réservoir sur lequel nous avons mobilisé 5 jeunes de 13 à 15 ans.
- ✓ Dans le cadre de la dynamique du quartier République, nous avons réalisé plusieurs actions de nettoyage de quartier avec les jeunes de 11 à 17 ans.
- ✓ Nous avons également, en partenariat avec les services jeunesse de la ville et la Mission Locale, mis en place deux actions : une sur la confection de produits cosmétiques pendant le mois de l'Economie Sociale et Solidaire et nous avons reconduit la confection de boîtes de Noël avec la Croix Rouge.
- ✓ Avec les établissements scolaires de Thorigny-sur-Marne et de Saint-Thibault-des-Vignes, nous avons monté deux actions de soutien à l'orientation scolaire en partenariat avec le Point Orientation-Apprentissage de la Chambre du Commerce et de l'industrie. Nous avons également, en lien avec le service jeunesse et la Mission Locale, mis en place deux actions dans les lycées du secteur sur l'orientation et l'alternance post Bac.

### **Le partenariat**

Le travail partenarial a été très important cette année. Depuis deux ans, nous avons fait le choix d'avoir un axe fort dans notre travail sur la mise en réseau des partenaires du territoire.

Nous avons également participé à plusieurs réunions et projet du territoire puisque nous participons activement à des réunions organisées et pilotées par le Mission Locale (PSAD, Comité Local Jeunesse) et un ensemble de rencontres en réseau par des groupes de travail organisés et pilotés par la Maison Départementale des Solidarités de Lagny.

Le travail avec l'Education Nationale commence également à porter ses fruits et nous avons des actions pertinentes et ciblées avec plusieurs établissements de notre secteur d'intervention. Cela nous permet de nous connaître mutuellement et de nous concerter sur des situations de jeunes en difficulté ou en risque de décrochage scolaire.

Le travail en lien avec les différentes partenaires de la ville est également de plus en plus qualitatif et le travail en synergie sur de nombreux projets devrait nous permettre de revenir en 2023 à un travail de rue plus régulier.

### **Les perspectives pour 2023**

- ✓ Renforcer notre travail avec les établissements scolaires, en particulier le collège Marcel Rivière
- ✓ Accentuer notre présence sur le quartier d'Orly Parc
- ✓ Réfléchir aux modalités d'accroche des publics filles d'âge collège sur ce quartier
- ✓ Réinvestir le travail de rue à destination des jeunes d'âge collège en multipliant les passages aux abords des collèges
- ✓ Diminuer notre présence sur le quartier République tout en maintenant le lien avec les jeunes.
- ✓ Organiser des actions d'accroche avec le groupe de jeunes repéré sur le quartier des Tours à Thorigny
- ✓ Proposer et impulser des actions seuls et en collaboration avec les différents partenaires du territoire, en ciblant tous particulièrement la tranche d'âge 11 /16 ans

TORCY ET LOGNES	
<a href="mailto:lefil.lognes-torcy@labreche77.fr">lefil.lognes-torcy@labreche77.fr</a>	
 <p><b>Lilia GARNIER</b> 06.75.12.19.09</p>	 <p><b>Louis LE MEAUX</b> 06.79.84.99.62</p>
<p style="text-align: center;"><b>TORCY</b></p> <p>Nombre d'habitants : <b>22 030</b> (source Insee 2019)</p> <p>Quartiers investis : <b>Le Mail/Baudelaire, l'Arche-Guédon, Beaugard, Belvédère, Jean Zay, la Gare</b></p> <p>Nombre de jeunes accompagnés : <b>82</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en rue pouvant être nommés : <b>252</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en PS : <b>58</b></p> <p>Collèges : <b>Arche-Guédon, Aragon, Schoelcher</b> Lycée : <b>Jean Moulin</b></p> <p>Nombre de contacts rencontrés en PS en milieu scolaire : <b>1293</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>LOGNES</b></p> <p>Nombre d'habitants : <b>14 353</b> (source Insee 2019)</p> <p>Quartier investi : <b>Colliberts, le Segrais, la Maillière</b></p> <p>Nombre de jeunes accompagnés : <b>34</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en rue pouvant être nommés : <b>103</b></p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en PS : <b>65</b></p> <p>Collège : <b>La Maillière</b></p> <p>Nombre de contacts rencontrés en PS en milieu scolaire : <b>208</b></p>	
<p>Nombre d'actions collectives : <b>25</b></p>	

## L'équipe

Notre équipe a connu un grand changement durant l'année 2022. En effet, le début d'année a été marqué par le départ de l'association d'une éducatrice, qui n'a pu être remplacée qu'à la fin du mois de mai. Lilia, bien que présente depuis plus de 3 ans, est restée seule sur le territoire durant ces 5 mois et elle a dû adapter son intervention en fonction des territoires, des besoins et des demandes de jeunes. Ainsi, pendant cette période, les accompagnements individuels et le travail de rue ont été privilégiés et l'on peut constater cette année une hausse du nombre de jeunes rencontrés en rue et du nombre de jeunes accompagnés. Avec l'arrivée de Louis fin mai 2022, une nouvelle dynamique s'est installée au sein de l'équipe. Après l'actualisation de notre diagnostic territoriale, nous avons repensé nos axes de travail sur les différents quartiers d'intervention. En effet, au fil du temps, les jeunes bougent, évoluent, les quartiers aussi avec l'arrivée de nouvelles associations, services municipaux de proximité, nouvelle construction, etc., autant de paramètres à prendre en compte pour orienter notre intervention.

## Le territoire d'intervention - Travail de rue et présence sociale

### o Torcy

#### ✓ Le quartier du Mail / Baudelaire :

Le quartier du Mail est un Quartier Politique de la Ville (QPV) qui a connu des dynamiques auxquelles nous avons dû nous adapter. Le quartier est coupé en deux par une route départementale, ce qui marque une distinction, déjà dans le nom mais aussi dans la dynamique. Le haut du quartier est appelé le Mail, le bas, le Baudelaire.

#### Le Mail

Au milieu du quartier du Mail, se trouve l'OMAC famille (Office Municipal d'Animation de la Cité) qui est un centre social, un lieu de ressource pour les habitants. Le quartier est cloisonné par une départementale et deux avenues très passantes. Il n'y a pas de commerce même si le quartier se trouve à proximité du centre commercial Bay 1, de l'avenue commerçante du Belvédère et de la gare du RER A de Torcy. Il y a une école élémentaire et un city stade. Le collège de secteur est Louis Aragon qui se trouve à 10-15 minutes à pied. Le quartier dispose d'une station de bus qui relie la gare et les différentes villes voisines.

## **Le Baudelaire**

Le quartier se trouve à proximité d'un lac et il y a davantage de parcs et de verdure. Il y a une salle polyvalente où différentes associations de proximité organisent des activités, un groupe scolaire, un city stade, une pharmacie, un lieu de restauration rapide qui est fréquenté par de nombreux jeunes de la commune, 2 restaurants, une épicerie, un bar-tabac et un coiffeur. Le collège de secteur est Louis Aragon. Même si le cadre de vie est agréable, le quartier est en étau entre le lac et une départementale et il n'y a qu'une station de bus qui relie les gares de Lognes et Torcy (RER A).

Le quartier Mail / Baudelaire est investi par l'équipe depuis plusieurs d'année. Nous nous y rendons quasi quotidiennement et nous y sommes connus et reconnus. Ainsi, la plupart des jeunes présents dans l'espace public ont été accompagnés et/ou ont participé à des actions collectives. L'intervention régulière permet d'établir un lien de confiance et de maintenir une relation éducative.

Nous avons un très bon partenariat avec le collège Louis Aragon ce qui nous permet d'avoir une continuité entre nos actions dans le collège et celles dans le quartier. Les jeunes nous identifient dans plusieurs temps et moments.

Les jeunes rencontrés de manière récurrente dans le quartier sont des garçons âgés de 17 à 22 ans. Les jeunes de 15-17 ans sont moins réguliers et plus mobiles.

Les jeunes collégiens rencontrés sont plus mixés, même si les filles restent très minoritaires, et ils se retrouvent principalement aux alentours des aires de jeux (City stade, aire de jeu pour les enfants).

La dynamique du quartier est marquée par les économies parallèles, avec une incidence directe sur les jeunes que nous connaissons ou suivons. En effet, les jeunes liés aux trafics présentent tous les mêmes problématiques : décrochage scolaire (dû à des difficultés d'apprentissage, de comportement au collège ou une mauvaise orientation post collège), une fragilité familiale (précarité, famille mono parentale, famille emploi précaire). Cette dynamique impacte notre intervention sur le quartier : ainsi, lorsque des jeunes se font arrêtés, cela a une incidence sur la sédentarisation de ces derniers qui vont se regrouper de manière plus dispersée, dans le quartier et dans d'autres lieux de la ville.

Nous avons observé différents temps fort lors de l'année 2022. A la rentrée scolaire de septembre 2022, les jeunes se sont faits plus rares sur le quartier pour diverses raisons (reprise du rythme scolaire, travail en intérim, arrestations, obligation d'interdiction de territoire, etc.). La plupart des jeunes connus, qui ont pour certains été accompagnés les années précédentes, s'engagent plus facilement vers l'emploi avec des contrats en CDD et de l'intérim.

### **✓ Le quartier de l'Arche-Guédon :**

Le quartier de l'Arche Guédon est un Quartier Politique de la Ville (QPV), qui se situe à l'extrémité de la commune, à la frontière de Noisiel. C'est un quartier qui est en pleine restructuration urbaine avec des immeubles en cours de démolition, et d'autres en court de construction. Il y a plusieurs commerces sur l'axe central du quartier : un Franprix, une boucherie et une boulangerie. De nombreux structures municipales et associatives sont également présentes : l'OMAC, Evasion Urbaine, Mafalda, la Médiathèque, etc., ainsi qu'un groupe scolaire et une école élémentaire. Le collège de secteur est celui de l'Arche Guédon qui se situe à une extrémité du quartier mais qui est très accessible. La Mission Locale se trouve aussi à proximité. Le quartier est doté d'un City stade et d'aires de jeux. Il y a de nombreux endroits qui favorisent les regroupements de jeunes.

Les années précédentes, nous avons fait le choix de moins investir ce quartier parce que les habitants et les jeunes disposent de nombreux services d'aide et d'accompagnement et nous avons privilégié une intervention dans les autres quartiers, moins pourvus en ressources municipales et associatives. Depuis l'été 2022, à la suite de notre diagnostic de territoire, nous avons décidé de réinvestir ce quartier par le travail de rue. Le travail d'implantation nécessite d'avoir une régularité afin d'identifier les coins de regroupement, les dynamiques en fonction des tranches d'âge.

L'équipe a, en outre, maintenu son travail en partenariat avec le collège de l'Arche Guédon et grâce aux présences sociales, identifier des jeunes. Le travail de rue nous a permis de connaître les jeunes dans leur environnement.

✓ **Le quartier du Beauregard :**

Il s'agit d'un quartier peu étendu qui se situe entre Le Mail et l'Arche Guédon, avec une station de bus à quelques minutes à pied mais qui ne dispose d'aucun commerce de proximité. Le BIJ de Torcy y a ses locaux et le service jeunesse y tient une permanence. Le collège Louis Aragon se trouve à côté. Les jeunes ont à leur disposition un city stade. On peut retrouver sur ce quartier des jeunes issus des autres quartiers. Différentes générations se mélangent, toujours au même endroit : nous avons pu identifier ce lieu où nous sommes sûrs de rencontrer des jeunes.

✓ **Le quartier de la Gare (Jean Zay, Belvédère, Gare) :**

Le quartier de la gare est un quartier dynamique avec plusieurs endroits de regroupement de jeunes. La promenade du Belvédère est avenue commerçante avec des services publics (pôle emploi, M2ie), banque, etc., le centre commercial Bay 1 se trouve à proximité et plusieurs lignes de bus se trouvent à la gare de Torcy. Le quartier de Jean Zay est un endroit de regroupement dépourvu commerce, mais où les jeunes disposent d'un city stade. L'association Equipe A et une école élémentaire se situent au cœur du quartier. Le collège de secteur est Victor Schœlcher et le lycée Jean Moulin est à proximité.

Nous croisons des jeunes sur le city stade mais nous n'avons pas noté d'habitudes particulières. Ce sont des jeunes qui viennent des communes et quartiers alentours. Nous avons noté une nouvelle dynamique depuis la rentrée scolaire 2022 : des jeunes que nous avons l'habitude de croiser en travail de rue dans d'autres quartiers se retrouvent à Jean Zay. Ce sont, pour beaucoup, des jeunes ayant des conduites à risques et/ou des problèmes judiciaires.

○ **Lognes**

✓ **La place des Colliberts, dite la place Rouge :**

Il s'agit du quartier où se trouve notre local de proximité mis à notre disposition par la mairie de Lognes depuis 2018. Il se trouve à 5 minutes à pied de la gare de Lognes. Notre présence y est presque quotidienne. Le quartier est doté d'une pharmacie, d'une épicerie, d'une boulangerie, d'un point de restauration rapide et, récemment, d'un restaurant/ Chicha qui brasse un peu de monde le midi et en fin de journée. On trouve également dans ce quartier une école élémentaire, un CMP, la Ludothèque, le BIJ et les bureaux du ministère de l'Intérieur. Les jeunes se regroupent de temps en temps sur cette place après les cours ou pendant les vacances scolaires. C'est un quartier où nous sommes bien identifiés par des jeunes de différentes tranches d'âge. Certains collégiens ont pris l'habitude de venir de manière spontanée au local. Le collège de secteur est le collège de la Maillière.

✓ **Le Segrais :**

Il s'agit d'un quartier doté d'une galerie marchande avec des commerces de proximité, de la restauration rapide, pharmacie, etc. Le service jeunesse de la ville y a l'une de ses structures (club 11/14). On y trouve également un complexe sportif très fréquenté par les jeunes lognots, ainsi que des services publics (CAF, médiathèque, sous-préfecture de Torcy, GRETA). Le groupe scolaire du Segrais est accessible aux familles du quartier. Le collège de secteur est le collège du Segrais avec qui nous ne travaillons plus depuis 2 ans faute d'ouverture des principaux. Le quartier est pourvu d'une ligne de bus qui rejoint la gare RER de Torcy qui se trouve à quelques stations. Le cadre de vie est agréable avec la proximité d'un lac et des espaces verts.

C'est un quartier qui a connu des rixes avec les jeunes de Torcy. Nous avons beaucoup de difficultés à travailler avec continuité dans ce quartier, malgré notre présence dans les services jeunesse et en rue. Les jeunes sont peu présents dans l'espace public où ils ne font que passer. La place publique est davantage investie par les adultes qui se rassemblent au niveau du bar-tabac et de l'épicerie. Les jeunes se regroupent plus souvent sur le boulevard Camille Saëns, mais nous rencontrons des difficultés à aller à leur rencontre parce qu'ils ont la possibilité de se retrouver au niveau de parkings non accessibles ou bien dans des cours privées entre les bâtiments. Les jeunes que nous croisons en travail de rue n'habitent pas Lognes.

✓ **La Maillière :**

Ce quartier ressemble beaucoup au quartier du Segrais : on y trouve des commerces de proximité, des restaurants, pharmacies, banques, boulangerie, un bar/tabac et une structure jeunesse qui accueille aussi des jeunes de 11 à 14 ans habitants le quartier. Ce dernier est desservi par la gare RER de Lognes et différentes lignes de bus. On y trouve également la Maison de la Justice et du Droit et un terrain de basket à côté de la

gare qui est très fréquenté par des jeunes des différentes communes voisines en fin de journée ou le weekend. Le collège du secteur est La Maillière où nous sommes présents au moins une fois par semaine à travers des temps de présence sociale. Nous y avons constaté quelques regroupements de jeunes adultes sur la voie publique.

### **Les accompagnements individuels**

Cette année nous avons accompagnés **116 jeunes** issus de nos territoires d'intervention.

Pour Torcy, l'âge moyen est de 18 ans et 32 jeunes ont été rencontrés uniquement grâce au travail de rue, tandis que pour Lognes, il est de 17,6 ans.

Sur ces 116 jeunes, 76 sont issus de la commune de Torcy (54 garçons et 22 filles) dont 37 nouveaux et 39 anciens, 32 jeunes sont issus de la commune de Lognes (18 garçons et 14 filles), 3 de la commune de Noisiel (1 garçon et 2 filles) et 5 (3 garçons et 2 filles) sont issus des intercommunalités de Paris-Vallée-de-la-Marne et de Marne-et-Gondoire.

59% des jeunes sont accompagnés autour de problématiques liées à la scolarité dans le cadre de comportement inadapté en milieu scolaire, d'un besoin d'écoute et de soutien dans leur parcours et/ou de décrochage scolaire.

53% des jeunes sont accompagnés autour de problématiques liées à la santé : inscriptions dans des conduites à risques (sexuelles, addictives, passages à l'acte, etc.), problèmes physiques et/ou psychologiques, accès aux soins.

48% des jeunes sont accompagnés autour de problématiques liées à l'emploi et à la formation : freins dans l'insertion socio-professionnelle et/ou l'accès à l'emploi, à la formation, besoin de soutien dans les démarches.

46% des jeunes sont accompagnés autour de problématiques familiales liées à des ruptures, de la précarité, un éloignement géographique, de la violence et/ou des difficultés relationnelles.

### **Les actions collectives**

Cette année, nous avons développé **25 actions collectives, dont 6 projets**, sur les deux communes sur lesquelles nous intervenons, qui se sont déclinées de la façon suivante :

- 10 actions d'accroche,
- 8 actions éducatives collectives,
- 7 actions collectives en lien avec l'éducation nationale.

Par le biais de ces actions collectives, nous avons réussi à fédérer **249 participations de jeunes**.

Quelques exemples d'actions collectives :

#### ✓ **Le projet Bien-être :**

Il s'agit d'une action réalisée en partenariat avec la mairie de Lognes à destination de jeunes filles. Ce projet a nécessité des rencontres pour sa préparation et sa mise en œuvre. Ces réunions avaient pour objectif de définir le contenu du séjour pour que les actions s'inscrivent dans une continuité avec une logique de travail sur l'estime de soi et la socialisation entre paires. Le projet s'est décliné en plusieurs actions : la présentation du projet aux jeunes filles, 2 chantiers éducatifs pour permettre à celles qui ne le pouvaient pas de financer leur participation avec leur contribution, les 3 jours de séjour et le bilan de l'action suivi d'un moment de partage autour d'un repas.

#### ✓ **Le projet « Ensemble pour un Noël pour les enfants » :**

Nous avons soutenu une jeune lycéenne de Jean Moulin dans son projet d'action solidaire. Membre du Secours Populaire de Torcy, elle avait organisé une collecte de dons à destination d'enfants au sein du lycée. Avec d'autres lycéens membres du Conseil de Vie Lycéenne (CVL), ils devaient regrouper les cadeaux récoltés les emballer. Nous l'avons aidé à transporter les cadeaux jusqu'à notre local où nous soutenons ces lycéens

afin qu'ils puissent réaliser leur projet : durant 5 jours, ils ont emballé les cadeaux destinés aux enfants en fonction de leur disponibilité (cours en distanciel). Nous avons pu mobiliser des jeunes du quartier pour nous aider. Cette action solidaire a pour perspective d'autres actions de solidarité sur l'année 2023 (projet solidaire au lycée, maraudes) avec des différents groupes de jeunes volontaires. Cette action a été menée en partenariat avec le lycée Jean Moulin et le Secours Populaire de Torcy.

## **Le partenariat**

En 2022, notre partenariat s'est articulé essentiellement avec des acteurs institutionnels suivants :

- **L'Education Nationale :**
  - ✓ Présentation à l'ensemble des classes dans les collèges Arche-Guédon, Aragon et Schoelcher à Torcy, ainsi que dans le collège La Maillière à Lognes
  - ✓ Présence sociale au sein de ces 4 collèges ainsi qu'au lycée Jean Moulin à Torcy
  - ✓ Présentation aux sessions de la classe relais du collège Jean Wiener de Champs-sur-Marne,
  - ✓ Actions collectives « orientation » à destination d'élèves en décrochage scolaire en partenariat avec le Point Orientation-Apprentissage de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et les collèges Arche-Guédon et Aragon
  - ✓ Action collective « Café des ados » au sein du collège Schoelcher
  - ✓ Participation au GPDS du collège Arche-Guédon
  - ✓ Rencontres régulières avec le pôle médico-social et les principaux des collèges Arche-Guédon et Aragon, ainsi que du lycée Jean Moulin
  - ✓ Mesure de responsabilisation au sein du collège Aragon
  - ✓ Membre de la PSAD avec la demande d'une expertise éducative visant à travailler conjointement et avec un apport très fin de la prévention spécialisée
  - ✓ Rencontres régulières avec la MLDS et présentation en remobilisation
- **Service Municipaux de Torcy et de Lognes, notamment :**
  - ✓ Les Structures Information Jeunesse
  - ✓ Le Service Municipal Jeunesse
  - ✓ Le PAEJ de Lognes
  - ✓ L'OMAC
- **La Mission locale de Paris-Vallée-de-la-Marne,**
- **La M2IE,**
- **Les associations locales (Evasion Urbaine, Equipe A, etc.).**

## **Les perspectives pour 2023**

- ✓ Poursuivre notre travail avec les établissements scolaires
- ✓ Poursuivre notre présence régulière au sein des quartiers par le travail de rue
- ✓ Organiser des actions d'accroche avec les groupes de jeunes repérés sur les quartiers
- ✓ Proposer et impulser des actions seuls et en collaboration avec les différents partenaires du territoire, en ciblant tous particulièrement la tranche d'âge 11 /16 ans

# SERVICE DE MEDIATION FAMILIALE

## Rapport d'activité du service de Médiation Familiale

Le service de médiation familiale fut marqué par des vacances de postes dues à des départs en retraite et une difficulté soutenue à recruter en cette année 2022. Malgré cela, le service s'est appliqué à honorer les besoins des familles sur les 2 sites, Lognes et Coulommiers.

### Présentation du service

#### **Définition de la médiation familiale :**

*La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation. Un tiers impartial, indépendant, qualifié, et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.*

*Son champ d'intervention recouvre toutes les modalités de l'union et notamment le mariage, le concubinage, le pacte civil de solidarité, la situation des liens intergénérationnels dans leur diversité, le contexte de la protection de l'enfance et de l'adolescence, les situations de rupture telles que les deuils, séparations, les questions patrimoniales, l'incommunication et les situations familiales à dimension internationale ». (Définition du Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale)*

A La Brèche, la médiation familiale s'adresse à toutes les familles en situation de rupture. Principalement des couples en voie de séparation, divorce, des parents avec des adolescents, des jeunes adultes et des grands-parents. L'accompagnement du médiateur consiste à rechercher des accords concrets, acceptables par tous dans un esprit de coresponsabilité. Son rôle de tiers neutre permet de rétablir la communication et de créer un climat de confiance et de respect qui profite à l'intérêt de l'enfant.

Cette médiation peut-être :

- **Conventionnelle (ou spontanée)** à l'initiative des membres de la famille ou par orientation de partenaires (avocats, travailleurs sociaux, éducation nationale...)
- **Judiciaire** par invitation, injonction ou ordonnance du Juge aux Affaires Familiales ou Juge des Enfants

#### L'équipe

-  Une cheffe de service
-  Une assistante chargée d'accueil
-  2 médiatrices familiales diplômées d'Etat (2 ETP)

#### Les locaux

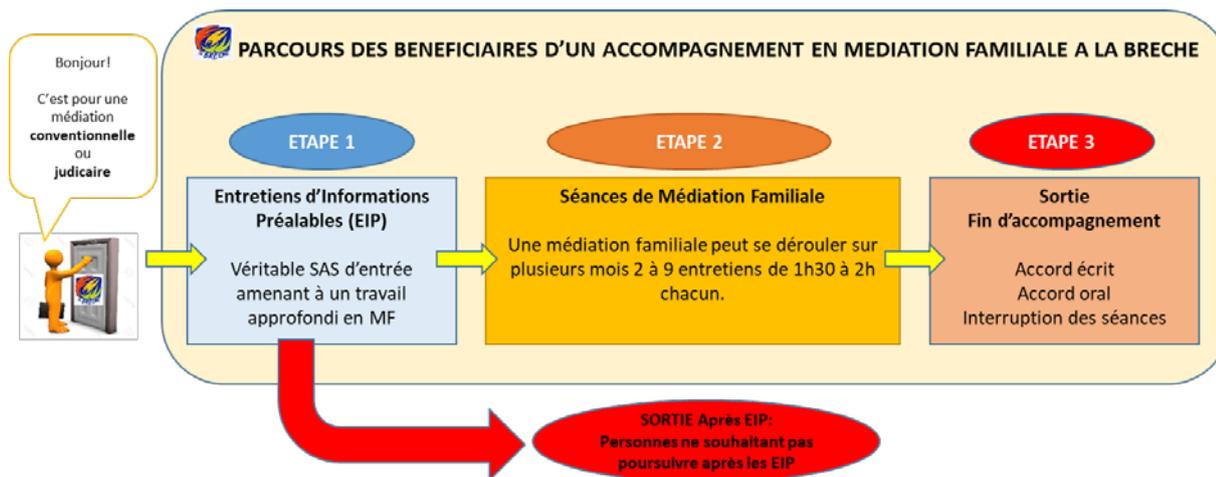
##### 2 lieux d'accueil

**Lognes (siège) :** 23 rue de la Maison Rouge à Lognes 77185

**Coulommiers :** 14 place du marché Coulommiers 77120



Cette activité est financée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine et Marne et son territoire d'intervention s'étend sur tout le territoire de la Seine et Marne avec un public venant majoritairement des villes proches des deux lieux d'accueil.



## Analyse de l'activité 2021

### L'évolution de l'équipe sur les 3 dernières années et sa capacité d'action

	2019	2020	2021	2022
<b>Médiatrices</b>	2	2	2	2
<b>ETP</b>	1,40 (1,57 à partir de mars)	1,57	2	2



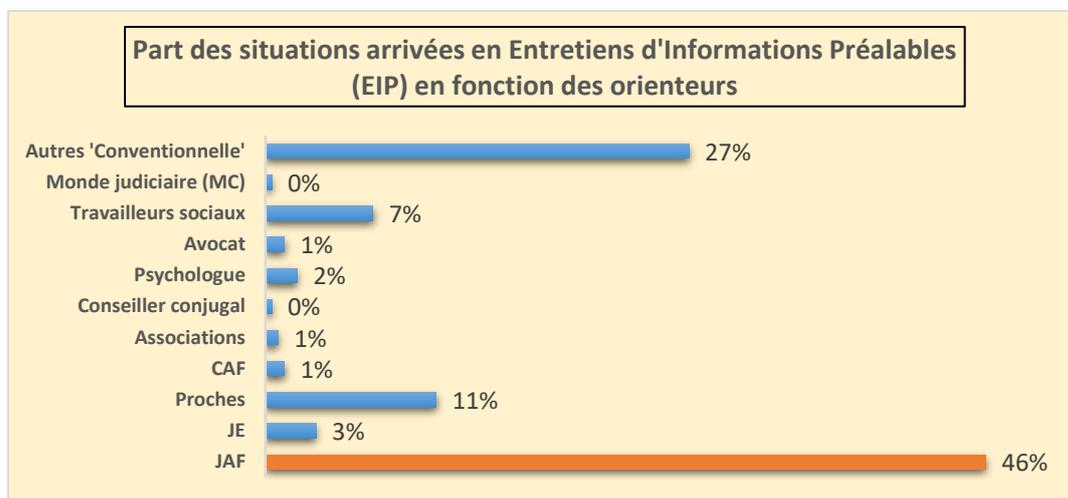
#### CAPACITE D'ACTION DE L'EQUIPE DE MEDIATION FAMILIALE :

Cet indicateur permet d'évaluer la présence des professionnels quand ils sont disponibles pour le service. Le pourcentage restant est dû aux absences diverses et variées (formation, maladie, vacance de poste, congés maternités etc...). Une corrélation importante entre l'activité et ce taux est à relever puisque, dans notre secteur d'intervention, les moyens humains sont les principales ressources permettant d'atteindre ou non les objectifs fixés par les financeurs au niveau de l'activité.

Comparativement aux autres années pour lesquelles la capacité d'action était autour des 98%, l'année 2022 fait réellement office d'exception. En effet le poste vacant dû à un départ à la retraite n'a pu être couvert pendant 8 mois. Ces difficultés de recrutements s'appliquent aux autres services de Médiation Familiale et plus largement d'ailleurs à bien d'autres secteurs.

### L'orientation « Comment les bénéficiaires viennent à nous ? »

Cette année, le service de médiation familiale a accueilli 249 situations. Pour ces **249 situations**, ce sont 436 personnes qui ont pu bénéficier d'un ou plusieurs Entretiens d'Informations Préalables. Les orienteurs, personnes ou institutions dirigeant les bénéficiaires vers notre service, sont multiples.



L'implication de l'équipe dans le partenariat avec les professionnels de la justice (Tribunal de Grande Instance de Meaux notamment) permet l'orientation de la majeure partie des bénéficiaires sur notre service. Les Juges des Enfants se saisissent d'ailleurs de plus en plus de la médiation familiale, outil mis en lumière depuis plusieurs années par notre association comme complémentaire à la protection de l'enfance.

Néanmoins nous notons une augmentation d'orientation par les proches et toujours des orientations des travailleurs sociaux, associations e...

Ceci s'explique par une communication régulière qui continue à s'inscrire dans les réflexes d'orientation de nos partenaires.

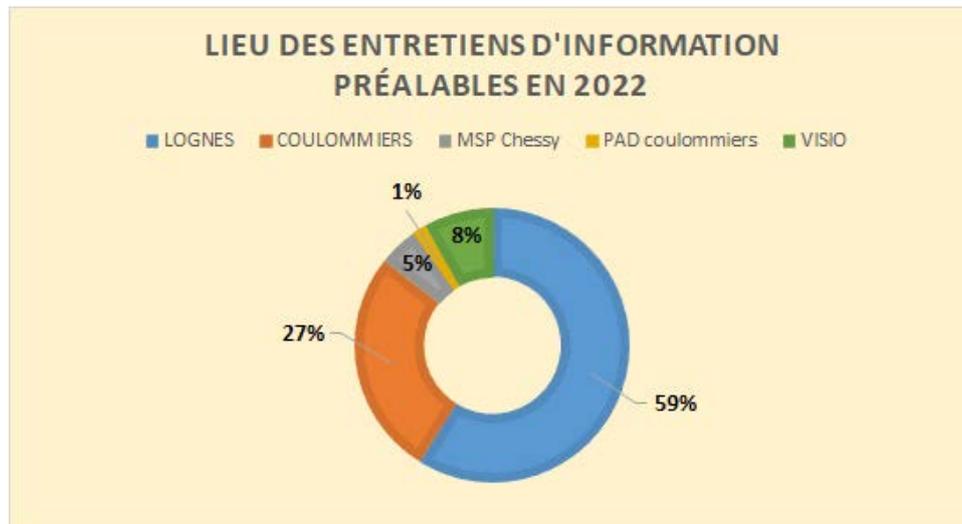
### Les Entretiens d'Informations Préalables (EIP) : « le sas d'entrée »

Le nombre d'EIP détermine l'activité du service puisque c'est un « sas d'entrée ». Sans cette étape, aucune Médiation Familiale ne peut être engagée. En 2022, malgré le contexte défavorable en termes de ressources humaines, 324 EIP furent réalisés.

LES ENTRETIENS D'INFORMATIONS PREALABLES	TOTAL
<b>Nombre total d'entretiens d'information préalable</b>	<b>324</b>
<b>dont nombre d'entretiens d'information préalable dans un cadre judiciaire</b>	<b>161</b>
Sur ordonnance du juge	78
Sur injonction du juge	0
Sur incitation du juge (courrier double convocation)	83
<b>dont nombre d'entretiens d'information préalable dans un cadre conventionnel</b>	<b>163</b>

	Nombre d'EIP en 2022	
<b>Total</b>	<b>324</b>	
<b>Conventionnelles</b>	<b>163</b>	<b>50,5%</b>
<b>Judiciaires</b>	<b>161</b>	<b>49,5%</b>

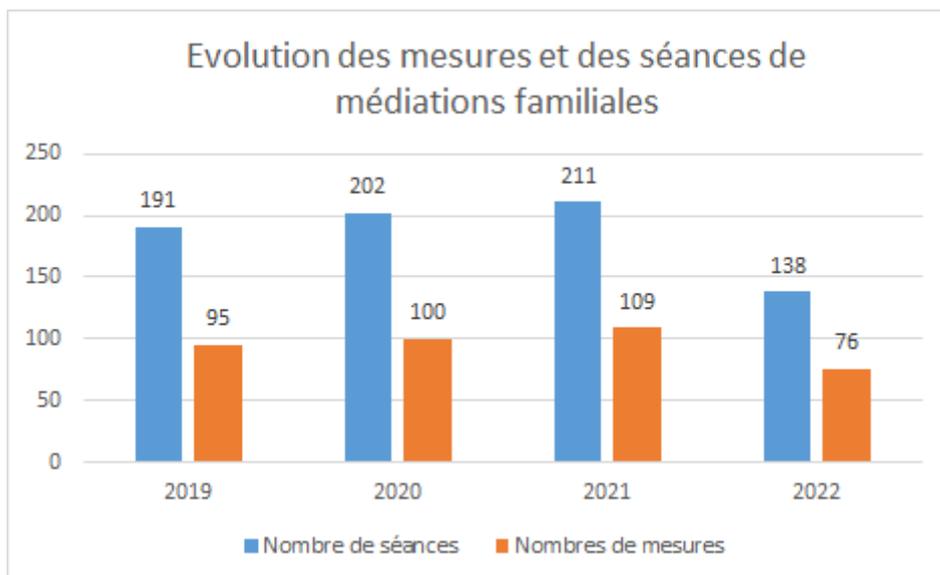
Cette année l'équipe de médiatrices familiales a assuré 324 EIP. Un équilibre quasi parfait est relevé.



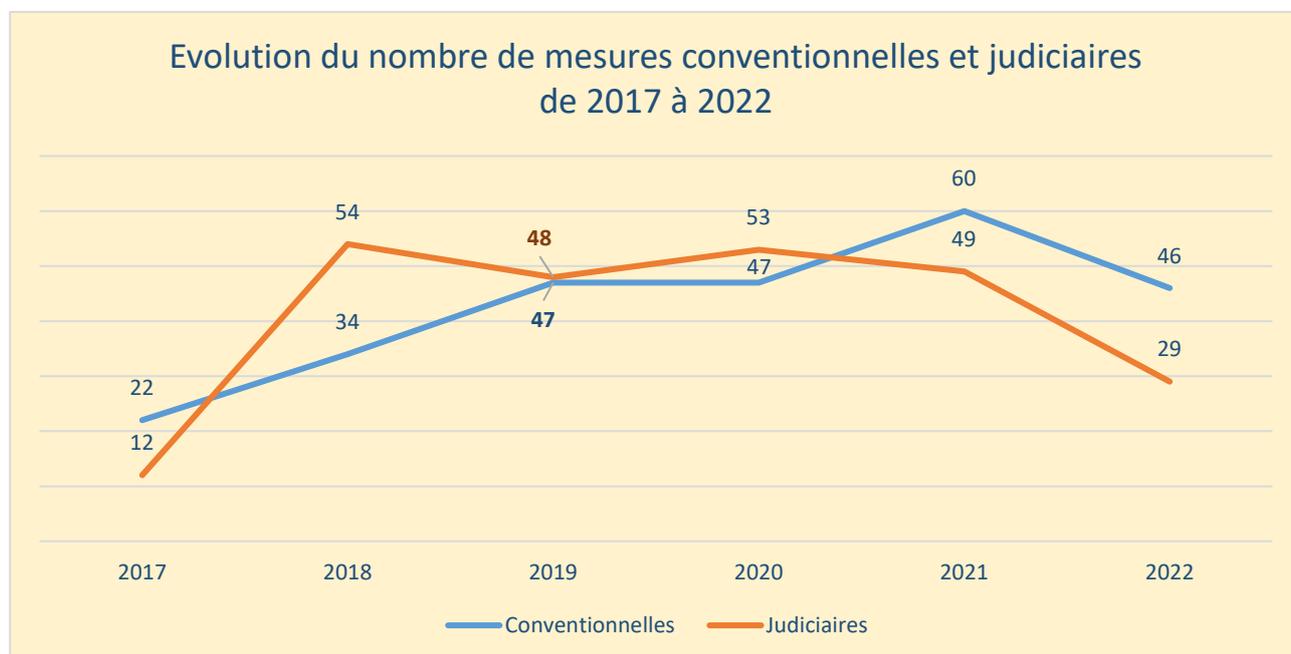
En 2021, la majeure partie de l'activité se concentrait sur Lognes (71%), territoire pour lequel nous sommes identifiés depuis de nombreuses années. L'activité sur Coulommiers a progressé de 11 % cette année grâce à la mise en place d'une communication partenariale relativement soutenue. Les permanences PAD et MSP furent impactées par l'absence d'une médiatrice. Depuis septembre 2022, l'organisation a pu reprendre son cours et nous avons fait le choix de proposer des permanences au sein des "France services" de la Ferté sous Jouarre et de Crécy la Chapelle, secteurs pour lesquelles les familles n'avaient pas l'opportunité d'accéder à ce service près de chez eux.

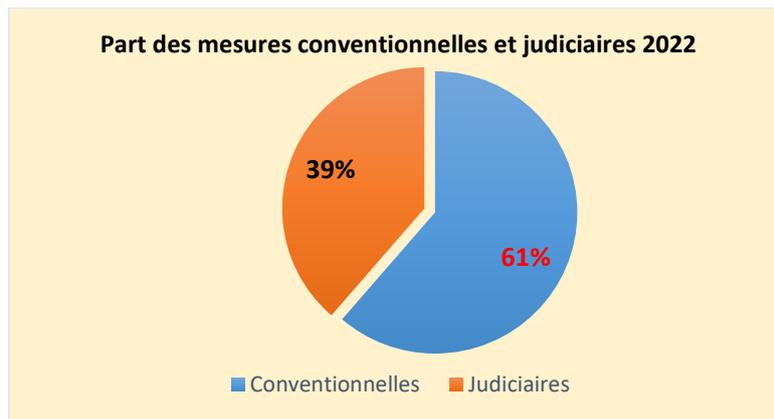
### L'accompagnement de Médiation Familiale

Nous l'avons vu plus haut, 249 situations sont accueillies sur le service en 2022. Sur ces 249 situations environ 31% ont engagé un accompagnement en médiation familiale et ont pu bénéficier de séances. Ce sont 76 « mesures » qui ont portées toute l'attention des médiatrices (*une mesure de médiation familiale comporte au moins un EIP et un nombre de séances de médiation familiale*).

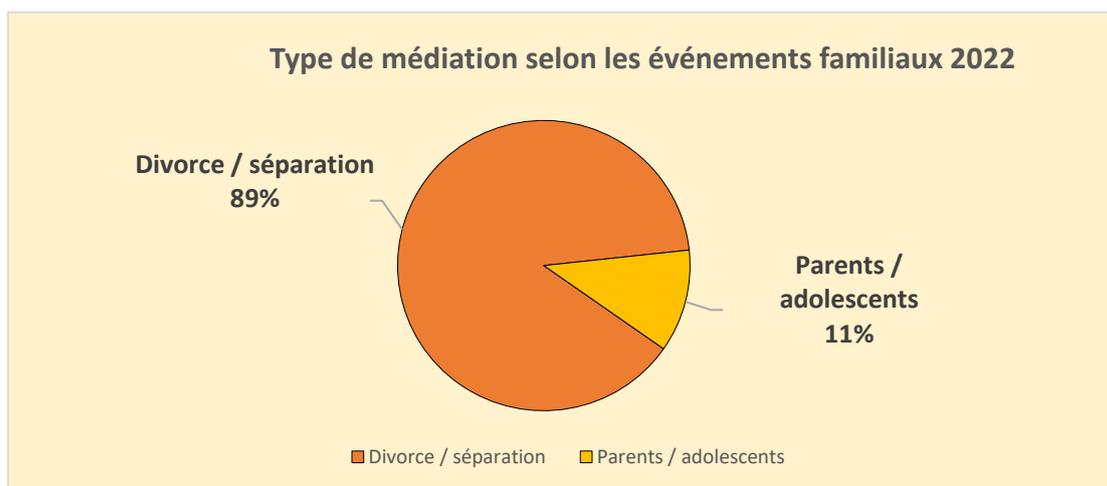


Les chiffres sont en baisse puisque le poste de médiatrice familiale de Lognes vacant sur 9 mois a eu un impact. Pourtant la médiatrice familiale de Coulommiers en poste a organisé son planning pour assurer les rendez-vous tant à Lognes qu'à Coulommiers. Il faut noter, parallèlement, une baisse des demandes qui fut ressenti par d'autres associations de Médiation Familiale du département, nous œuvrons actuellement, notamment auprès du tribunal ( judiciaire) pour en connaître les causes éventuelles.





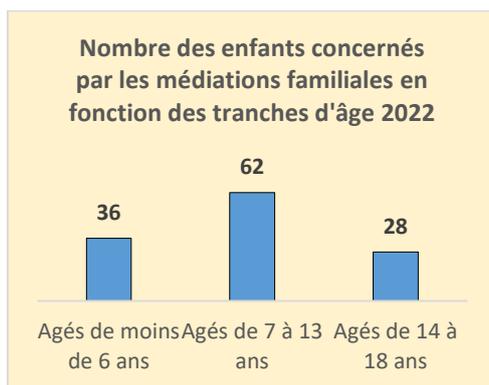
Durant les trois dernières années un équilibre entre les médiations conventionnelles et judiciaires s’opérait avec une prédominance pour les médiations judiciaires. Nous notons cette année une inversion qui s’explique notamment par la communication partenariale mais aussi par une meilleure connaissance de la médiation familiale au niveau sociétal. Ceci représente l’espoir que de moins en moins de familles se retrouvent au tribunal avec des décisions souvent subies. En effet, des médiations conventionnelles réussies permettent souvent d’éviter une judiciarisation de la situation mais également que les personnes aboutissent à leurs propres accords.



La problématique « divorce/séparation » est prégnante sur le service depuis toujours, les médiations parents adolescents ont perdu 6%, cette année car les nouvelles médiatrices familiales recrutées sont en cours de formation sur cette thématique bien spécifique. Nous avons dû donc réorienter des demandes sur d’autres associations cette année.

**Nombre de bénéficiaires**

Sur les 76 mesures, **227 personnes** ont pu bénéficier d’un accompagnement en médiation familiale. Malgré le fait que nous ne voyons pas forcément les enfants dans le cadre des médiations familiales liées aux divorces et aux séparations, il reste que des enfants soient concernés par les conflits conjugaux de leurs parents et soient directement impactés durant cette période critique. Les conflits conjugaux font toujours souffrir les enfants, les enjeux de conjugalité se déplaçant souvent sur la parentalité. La médiation familiale peut permettre un travail de fond avec les familles dans l’intérêt de l’enfant.

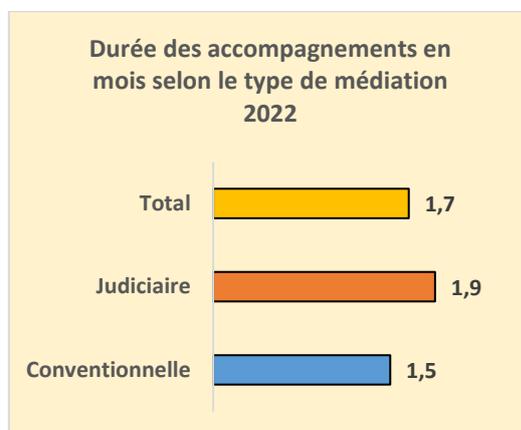
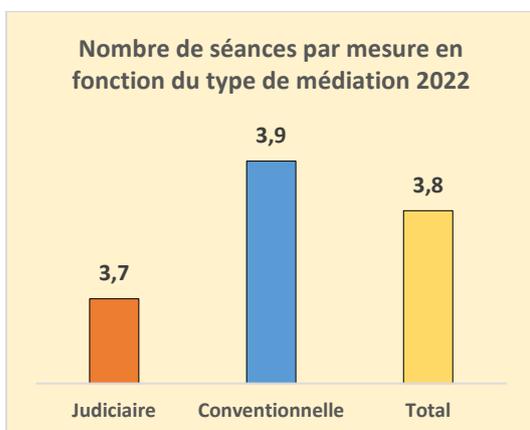


Nous avons recensé 126 enfants concernés par les médiations familiales mises en place à la Brèche, cela ne représente pas uniquement leur présence mais l'impact souvent positif d'une résolution de conflit parental. (Cf page 59)

#### Nombre de séances de médiation familiales

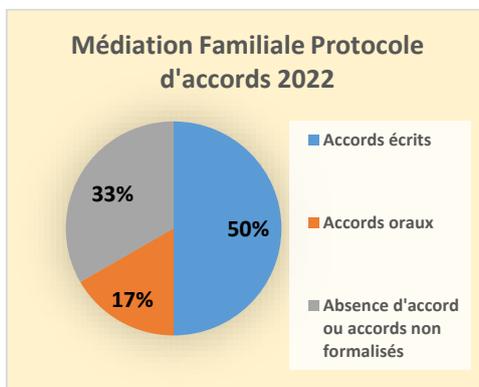
	Nombre de Séances en 2022	
<b>Total</b>	<b>138</b>	
<b>Conventionnelles</b>	<b>84</b>	<b>61%</b>
<b>Judiciaires</b>	<b>54</b>	<b>39%</b>

Cette année l'équipe de médiatrices familiales a assuré 138 séances de médiation familiale. Le constat est fait chaque année d'un nombre plus important de séances de médiations conventionnelles puisque suite aux EIP un plus fort taux d'engagement est repéré. En effet 36% des EIP conventionnels ont aboutis contre 25% d'EIP judiciaire aboutis. (Cf page 60)



Le nombre de séances par mesure « débutée et terminée » en 2022 permet de se rendre compte de la moyenne de séances réalisées de la première à la dernière séance. Sur les 76 mesures « débutées et terminées » les bénéficiaires ont pu participer en moyenne à 3 à 4 séances par accompagnement.

### L'issue de l'accompagnement : la sortie



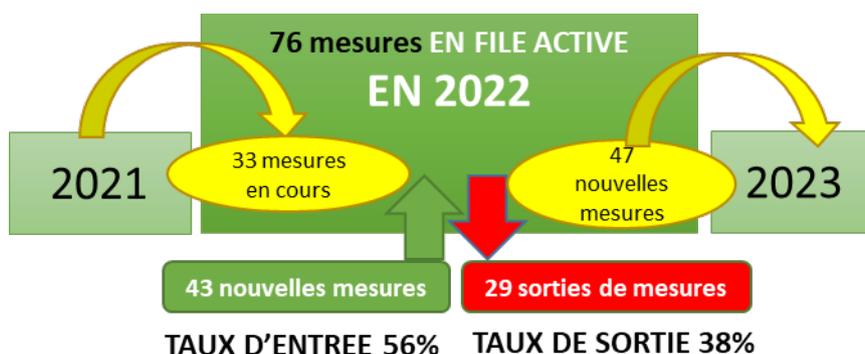
Cette année, 67% des médiations familiales ont abouti à des accords entre les parties. Pour 50% des situations, des accords écrits ont pu être formalisés contre 18% l'année dernière. Des différences de pratiques au sein du service expliquent en partie cette forte augmentation : les médiatrices accompagnent davantage les accords écrits

Ces accords peuvent recouvrir par exemple tous les aspects pratiques d'une séparation : les biens ; les questions éducatives ; les pensions alimentaires ou encore l'exercice de l'autorité parentale. Les accords sont synonymes d'apaisement des tensions et de retombées positives pour les enfants concernés par les conflits.

Il est surtout question d'apprendre à mieux communiquer en Médiation Familiale afin que les bénéfices soient aussi visibles sur du long terme pour les parents et les enfants.

L'absence d'accord ou accord non formalisé ne veut pas signifier que la situation ne s'est pas améliorée. Certaines renvoient à une interruption de la venue des médiés aux séances. Les personnes ont parfois besoin d'un temps de maturation ou d'un passage devant le juge pour revenir chercher des accords

### La file active 2022



### Les activités liées à la médiation familiale

**Les séances d'informations collectives « parents après la séparation » en direction du public en partenariat avec la CAF de Lognes n'ont pu être assurées cette année mais la reprise est d'ores et déjà en place en ce début d'année 2023!**



**AUCUNE SEANCE**



**AUCUN PUBLIC**

### Participation aux ateliers de co-parentalité.

Afin de prévenir le plus tôt possible les conflits parentaux pouvant impacter les enfants, le TGI de Meaux a décidé de mettre en place des ateliers de co-parentalité. Il s'agit d'un cycle de 3 ateliers de deux heures espacés de 15 jours, les parents viennent avec leurs enfants pour former un groupe « parents » sur un atelier et un groupe enfants sur un deuxième atelier. Le groupe parents est animé par **un médiateur**, un avocat et une assistante sociale de la CAF. Le troisième atelier réunit l'ensemble des participants des deux groupes pour une mise en commun. L'objectif de ce dispositif est de rassurer les parents sur ce qu'ils traversent par l'apport du groupe et des animateurs. Il permet aussi aux parents de réfléchir ensemble à l'impact de la séparation sur l'ensemble des membres de la famille. La médiatrice de la Brèche a pu animer une session de deux ateliers, le troisième n'a pu être réalisé. **Nous n'avons pas pu animer d'ateliers cette année faute de moyens, dans un premier temps puis parce que les nouvelles médiatrices doivent être spécifiquement formées auparavant. Nous espérons œuvrer, de nouveau, au sein de ce dispositif très pertinent pour les familles en 2023.**



**AUCUN ATELIER**



**AUCUN PUBLIC**

### Les permanences d'informations à la médiation familiale à France Service de Coulommiers



5 permanences



6 personnes

### Les permanences d'informations à la médiation familiale à la MSP Maison des Services Publics de Chessy



15 permanences



23 personnes

## Tableau synthétique de l'activité 2022

CHIFFRES 2022	En nombre
Nombre de situations	249
<b>PHASE "ENTRETIEN D'INFORMATIONS PREALABLES" (EIP)</b>	
Entretiens d'informations préalables réalisés	324
EIP effectués avec les deux parties	164
EIP effectués avec les parties séparées	160
<b>PHASE "PROCESSUS DE MEDIATION FAMILIALE"</b>	
Engagement dans un processus de MF après l'EIP	76
<b>Voie d'entrée</b>	
Lettre incitative	17
Injonction	0
Ordonnance	12
<b>Total judiciaire</b>	<b>29</b>
Conventionnelle	47
<b>Nombre de séances de médiation familiale</b>	
	138
<b>Moyenne par mesure</b>	<b>1,8</b>
<b>Nombre d'enfants concernés par les mesures</b>	<b>126</b>
<b>Moyenne d'enfants par mesure</b>	<b>1,7</b>
<b>SORTIE DU PROCESSUS DE MEDIATION FAMILIALE</b>	
Processus en cours	47
Arrêt du processus	29
Accords écrits	15
Accords oraux	5
Sans formalisation d'accords	1
Interrompue	7
<b>AUTRES</b>	
Promotion médiation familiale	8 actions auprès de 63 personnes

### **La médiation familiale dans l'intérêt de l'enfant**

Si l'enfant est cœur de la médiation familiale, la présence physique de celui-ci dans le processus et quasiment inexistante au vu de la dimension souvent conflictuelle de ce qui est traité. Quoi qu'il en soit, l'enfant n'est pas épargné par le processus de séparation des parents. C'est une situation qu'il n'a pas choisie et qui peut générer de la souffrance, prise dans des enjeux affectifs, des conflits de loyauté. Les conséquences pour l'enfant dépendront évidemment de l'intensité, de la fréquence, de la répétition du conflit et de l'importance que celui-ci revêt pour lui.

L'entretien de l'enfant en médiation est possible, ce qui exige plusieurs conditions : l'accord des parents et de l'enfant et de travailler sur le conflit en amont avec les parents. La médiation familiale peut constituer un espace de parole pour l'enfant (besoin de dire ce qu'il n'ose pas, ne peut pas ou ne veut pas dire à l'un de ses parents ou les deux). Cette rencontre rend possible l'émergence d'une parole libre de l'enfant (ce qu'il vit, ses sentiments).

L'objectif est donc d'aider les parents à se poser les bonnes questions et d'être en mesure de tenir compte des besoins réels de l'enfant.

Cette liberté d'expression de l'enfant permet de nourrir les parents et de faire les meilleurs choix. De cette manière, ses besoins peuvent être mieux entendus par les parents qui accepteront peut-être plus facilement de trouver une solution au conflit dont l'enfant est en jeu. La médiation permet également de retisser une relation entre l'enfant et son parent, si cette dernière avait été coupée par le conflit (par ex. : sentiment d'abandon alimenté à des degrés divers par l'autre parent.) Le fait de savoir ce que vit réellement l'enfant de la séparation et de cette nouvelle organisation parentale est parfois essentielle. Au-delà de l'apaisement du conflit des parents, la parole de l'enfant permet également, dans certains cas, d'avoir des effets bénéfiques sur lui. Il ne faut pas oublier que cet enfant, souvent impliqué dans le conflit, est aussi particulièrement exposé. Le lien de confiance que la famille établie avec le médiateur permet sans aucun doute de rétablir les liens familiaux ou, du moins, de ne pas les aggraver. À long terme, la médiation familiale a des effets bénéfiques et durables pour les familles qui y participent au moment de la séparation, notamment sur l'exercice de la coparentalité et sur les relations parents-enfants.

Leur désir de régler leur séparation, de faire le deuil de leur couple, d'épargner à leurs enfants une souffrance excessive peut les amener à recourir à la médiation familiale.

Cela leur offre un lieu pour exprimer leurs conflits, un espace de mentalisation qui aide le couple à accepter leurs limites. Un moyen de rétablir la communication et de parvenir, par eux-mêmes, à des solutions négociées au sujet de l'exercice conjoint de l'autorité parentale. Le résultat positif est la diminution de la souffrance de l'enfant, y compris son niveau d'anxiété et de dépression.

M.L

### **Focus d'analyse sur les parcours entre médiations conventionnelles et judiciaires**

On peut constater que le nombre de médiations conventionnelles varie d'une année à l'autre, avec une tendance à la hausse jusqu'en 2021, où il atteint son maximum avec 60 mesures. Cette tendance peut refléter une prise de conscience croissante des avantages de la médiation pour résoudre les conflits, notamment en termes d'efficacité, de rapidité et de coûts. Le nombre de cas de médiation judiciaire est également variable, avec des pics en 2018 et 2020. Cette variation peut être due à plusieurs facteurs, tels que la nature des litiges traités par les tribunaux et la volonté des parties en conflit de recourir à la médiation pour résoudre leur différend. En général, il y a plus de mesures de médiation conventionnelle que de médiation judiciaire. Cela peut refléter le fait que la médiation conventionnelle est souvent choisie comme alternative au processus judiciaire, en particulier dans des situations où les parties souhaitent maintenir des relations cordiales.

En examinant les données fournies, il est possible de tirer quelques interprétations. Tout d'abord, la médiation conventionnelle semble être plus couramment utilisée que la médiation judiciaire, avec 61% des séances en 2022 étant de la médiation conventionnelle. On remarque que la durée d'accompagnement en médiation judiciaire est plus longue que celle en médiation conventionnelle, cela peut être attribué à la complexité des problèmes soulevés en médiation judiciaire et à la nécessité de rédiger des accords pour les présenter devant le juge des affaires familiales. Le nombre moyen de séances par mesure est similaire pour les deux types de médiation. Cela suggère que, quelle que soit la voie choisie pour recourir à la médiation, un certain nombre de séances sera nécessaire pour résoudre un conflit.

M.B

SERVICE DE  
SOUTIEN A  
LA  
PARENTALITE  
TRAPEZES

## Rapport d'activité du service « TRAPEZES »

Le service Trapèzes se compose de deux activités principales : des entretiens familiaux et des visites en présence d'un tiers. L'activité du service a été marquée cette année par de multiples réflexions autour des visites en présence d'un tiers, des mouvements RH, une réorganisation du service et un déménagement.

Trapèzes est un service qui se développe depuis quelques années passant de 4 professionnels en 2014 (3,5ETP) à 8 professionnels (5,33ETP) début 2018 puis (7,09ETP) en 2022. Son territoire d'intervention s'est élargi en 2017 passant de 2 MDS à 8 MDS et l'activité se déroule sur deux sites distincts, Lognes et Coulommiers.

### Présentation du service

Le service développe deux activités :

#### LES VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS

A la demande des services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), nous organisons à Trapèzes des visites en présence d'un tiers. Elles sont définies par l'article **375-7 alinéa 4 du Code Civil**.

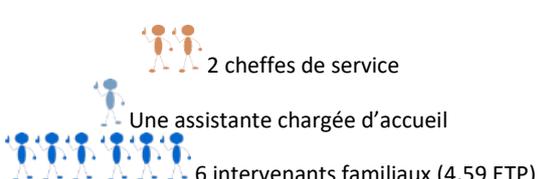
C'est un dispositif juridique qui permet de faire se rencontrer des parents et leurs enfants confiés à l'A.S.E, en présence d'un tiers.

Dans le cadre de nos interventions, notre travail se situe au niveau des ressources parentales, de la séparation familiale et du contexte existentiel de l'acte qui a mené à confier des enfants à l'ASE.

#### LES ENTRETIENS FAMILIAUX

Le Département, dans le cadre de sa politique de protection de l'enfance, nous missionne pour mettre en place des entretiens familiaux. Les demandes émanent prioritairement des Maisons Départementales des Solidarités.

Nous proposons des espaces d'échanges au cours desquels un intervenant familial accompagne plusieurs membres d'une famille et entreprend avec eux un travail sur leurs relations, leur fonctionnement, leur histoire. Ils peuvent être à visée thérapeutique et/ou éducative.

L'équipe (au 31 décembre 2022)	Les locaux
 <p>2 cheffes de service</p> <p>Une assistante chargée d'accueil</p> <p>6 intervenants familiaux (4,59 ETP)</p>	<p><b>2 lieux d'accueil</b></p> <p><b>Lognes (siège) :</b> 23 rue de la Maison Rouge à Lognes 77185</p> <p><b>Coulommiers :</b> 14 place du marché Coulommiers 77120</p>  

Le service couvre le territoire d'intervention des 8 Maisons Départementales des Solidarités (MDS) du nord du département : Mitry-Mory ; Meaux ; Chelles ; Lagny-sur-Marne ; Noisiel ; Coulommiers ; Roissy-en-Brie et Tournan-en-Brie. C'est la seule association sur ce territoire permettant d'orienter les familles vers les entretiens familiaux.

Ce service est financé en totalité par le Département de Seine et Marne dans le cadre de sa politique de protection de l'enfance.

## Analyse de l'activité

### L'évolution de l'équipe sur les 4 dernières années et sa capacité d'action

	2017	2020	2021	2022
Intervenants Familiaux	6	6	7	6
ETP	3	3,3	4,1	4,59

En 2017 les intervenants étaient recrutés à mi-temps afin de répondre, le plus possible, aux besoins des familles le mercredi et le samedi. Ce choix s'est révélé avoir des limites concernant l'organisation du service et la continuité des accompagnements. Ainsi, au fil des années, nous avons œuvré pour augmenter le temps de travail des intervenants, ils sont maintenant au nombre de six et pratiquement tous à 0.80 ETP.

Le service ayant beaucoup évolué en termes d'activité et étant divisé depuis 2016 en deux secteurs, nous avons recruté une deuxième cheffe de service en septembre 2022. Pour exemple, en 6 ans le nombre d'actes reliés aux visites en présence d'un tiers a doublé passant de 600 à 1200.



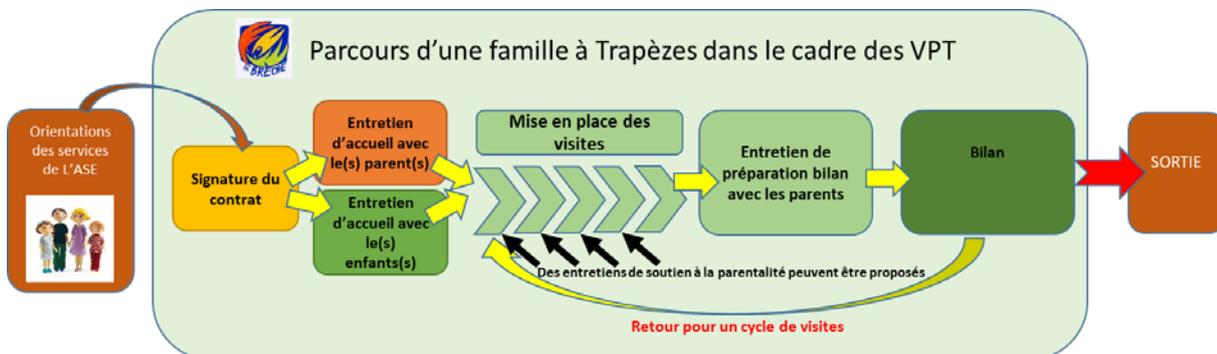
#### CAPACITE D'ACTION DE L'EQUIPE DE TRAPEZES :

Cet indicateur permet d'évaluer la présence des professionnels quand ils sont disponibles pour le service. Le pourcentage restant est dû aux absences diverses et variées (formation, maladie, vacance de poste, congés maternités etc...). Une corrélation importante entre l'activité et ce taux est à relever. En effet, dans notre secteur d'intervention, les moyens humains sont les principales ressources permettant d'atteindre ou non les objectifs fixés par les financeurs au niveau de l'activité.

La capacité d'action des intervenants familiaux était de 91% l'année dernière. Il y a donc 6 points d'absence de moins cette année. Ce chiffre, exceptionnellement bas, s'explique principalement par des mouvements RH nombreux cette année et une vacance de poste qui a duré 7 mois. Les recrutements s'avèrent bien difficiles, nous essayons de développer des stratégies les plus attractives possibles. Une réactivité et créativité accrues du service concernant les remplacements (congé maternité et autres départs) fut toutefois encore de mise cette année.

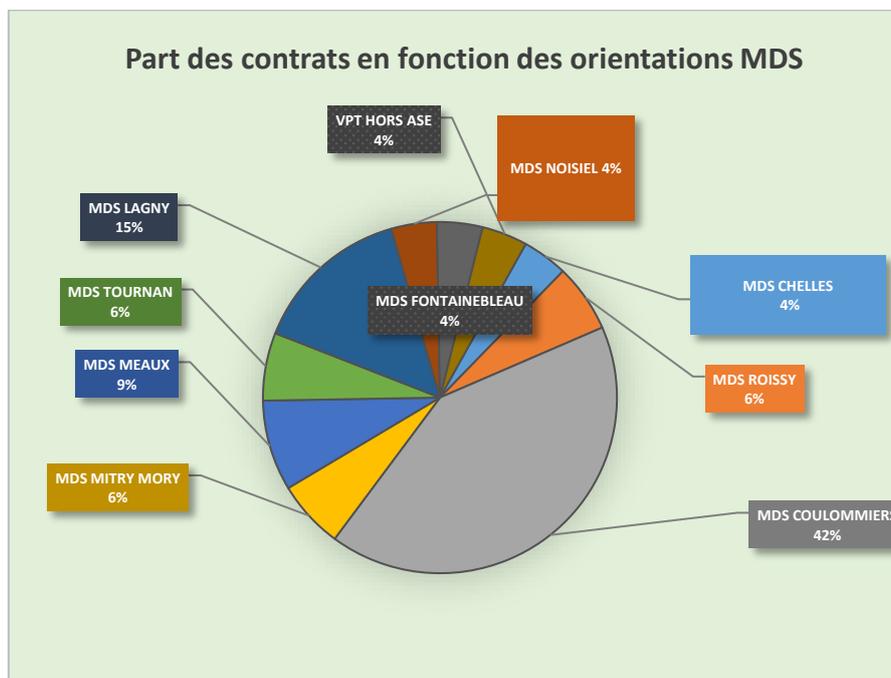
## Les visites en présence d'un tiers

### Parcours à Trapèzes dans le cadre des VPT



### Orientation : Quelles sont les orienteurs des familles vers Trapèzes ?

Les contrats représentent les familles accompagnées cette année, quel que soit la date de contractualisation. Jusqu'à l'année dernière le département nous missionnait uniquement pour accompagner des familles dont l'enfant était confié à l'ASE. Les orientations émanaient donc uniquement des MDS. En 2022, il nous fut demandé officiellement d'étendre nos accompagnements à quelques familles dont l'enfant serait confié à un tiers digne de confiance ou en accueil modulable mais aussi des familles suivies en AEMO- AEMO-R où l'enfant est confié par le Juge des Enfants à l'un de ses parents ou à un tiers digne de confiance (nommé VPT hors ASE dans graphique ci-dessous). Ce dispositif amène réellement à repenser les pratiques et le fonctionnement de service. Cette réflexion occupe les équipes et le Département, des groupes de travail doivent être menés avec tous les acteurs afin de rendre un service le plus efficient possible pour les familles.





Certains contrats représentent beaucoup plus de visites que d'autres, ce qui explique parfois le peu d'orientation se traduisant par un nombre important de visites et inversement. L'augmentation du taux d'orientation par la MDS et de Coulommiers s'explique, en partie, par des accompagnements spécifiques d'enfants de moins de 7 ans réalisés par les EJE recrutées pour répondre notamment aux besoins spécifiques de ce public en termes accompagnement.

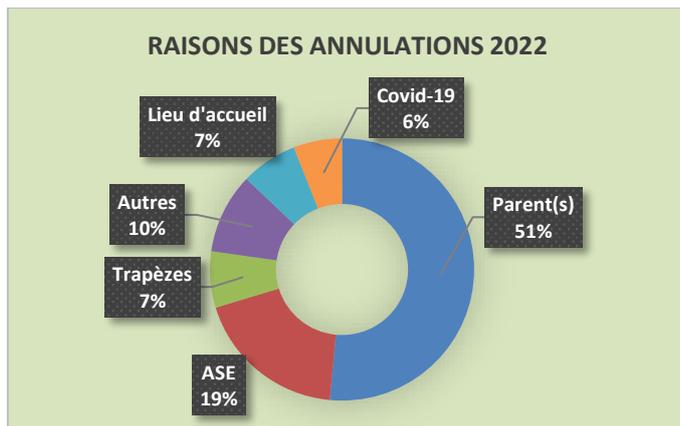
### Le nombre d'actes sur 2022

Type d'actes	Assurés	Annulés	Total
<i>Visites en présence d'un tiers</i>	641	192	833
<i>Abondement sur visites*</i>	107.5	16	123.5
<i>Entretiens d'accueil parent et enfant</i>	52	11	63
<i>Temps d'échanges parents et enfants</i>	27	6	33
<i>Entretiens de soutien à la parentalité</i>	1	1	2
<i>Bilans</i>	50	44	94
<i>Contrats</i>	24		24
<b>Total</b>	<b>902.5</b>	<b>270</b>	<b>1172.5</b>

*\*En raison d'une plus large diversité de propositions aux familles, nous avons intégré un abondement représentant davantage la réalité du temps passé auprès de la famille.*

En effet, plus de 20% des visites furent étendues de 1h à 1h30 cette année, qui n'est lié directement aux besoins de la construction ou reconstruction voire renforcement du lien parents avec de jeunes enfants.

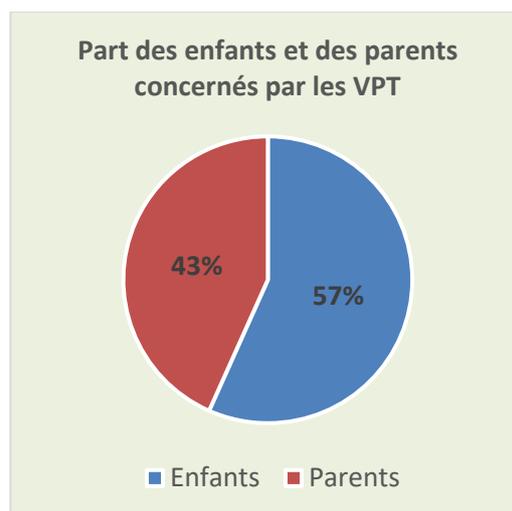
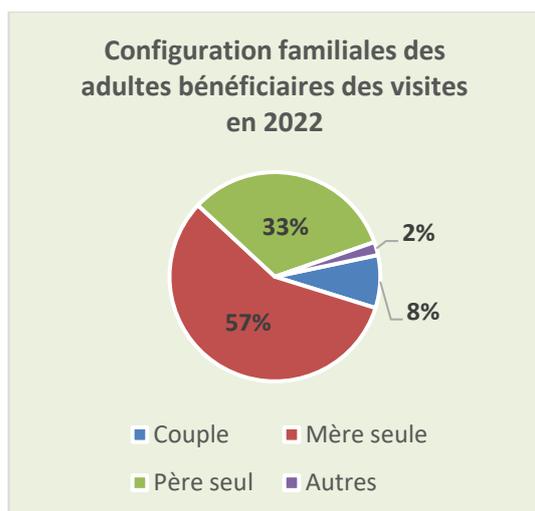
D'autres part des ateliers parents-enfants ainsi que des actions collectives mobilisant de 2 à 3h voire plus furent mises en place au vu d'une analyse précise des besoins.



Le Département conventionne avec l'association pour effectuer 1 190 actes sur l'année. Cette année, c'est 17.5 actes programmés de moins que prévu. Considérant une vacance de poste de 8 mois, nous pouvons analyser un fort taux d'engagement des intervenants pour répondre aux besoins des familles et des orienteurs. Le taux d'annulation est de 23%, cette année, une moyenne observée les précédentes années. Plus de la moitié des actes sont annulés par les parents, plusieurs raisons sont relevées mais il s'agit majoritairement de parents disposant d'une grande fréquence de visites et/ou habitant très loin du service.

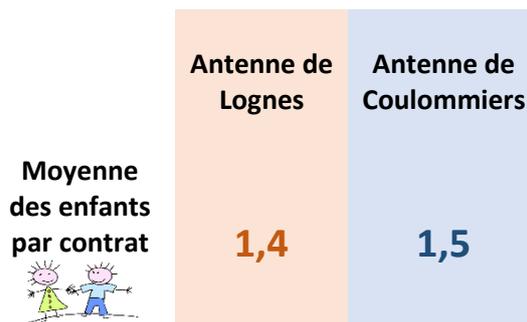
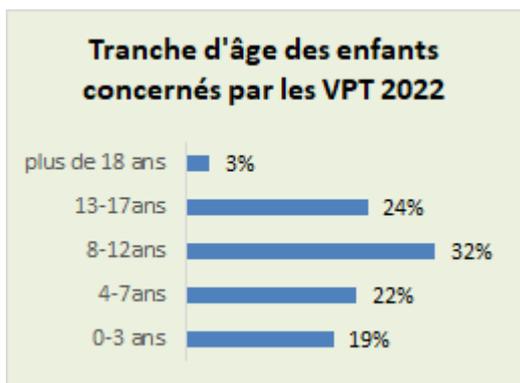
Nous nous efforçons de réduire au maximum le taux d'annulation en travaillant sur les raisons d'annulation notamment celles extérieures au service. (Ex : les accompagnants d'enfants ne pouvant se déplacer, les difficultés de communication avec le service gardien (ASE) concernant les calendriers). Nous continuerons à maintenir nos efforts afin de réduire ce taux d'annulation qui a un réel impact sur les enfants, familles accueillies et la bonne organisation du service.

### Les bénéficiaires des accompagnements



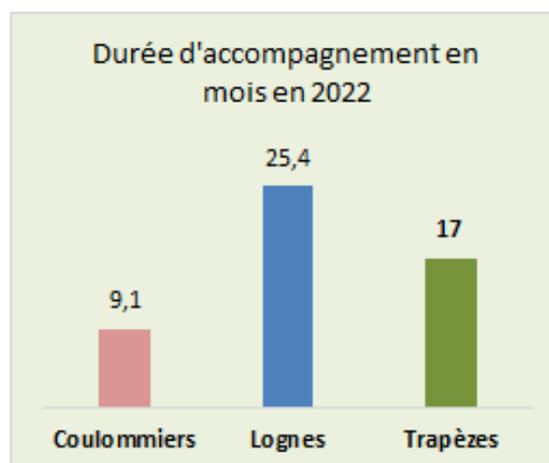
Sur les 49 situations, 121 personnes sont concernées par les visites organisées à La Brèche en 2022. La part des enfants est plus importante au vu des fratries accueillies. Nous remarquons que les visites avec un seul des parents sont les plus courantes avec 90 % des situations présentes cette année, environ comme l'année dernière. La configuration des visites avec un parent et un ou plusieurs enfants reste la norme.

La catégorie « Autre » correspond à d'autres membres de la famille : beau-père, grand parent par exemple..



Ce sont 68 enfants qui sont concernés par les VPT en 2022. Nous notons 41% des enfants ayant moins de 7 ans, c'est encore 1 point de plus que l'année dernière, chaque année ce chiffre augmente. Notamment la part des enfants âgés de moins de trois ans qui représentait 11% l'année dernière et qui a quasiment doublé cette année. Le recrutement des Educatrices de jeunes enfants répond à de réels besoins. Comme toutes les années, la période de la préadolescence et adolescence bousculant souvent le système familial, est fortement représentée. La tranche d'âge des enfants de plus de 18 ans concerne les familles avec des fratries pour lesquels les aînés atteignent leur majorité mais continue de venir à Trapèzes pour voir leur parent en présence de leurs frères et sœurs.

## La durée des accompagnements



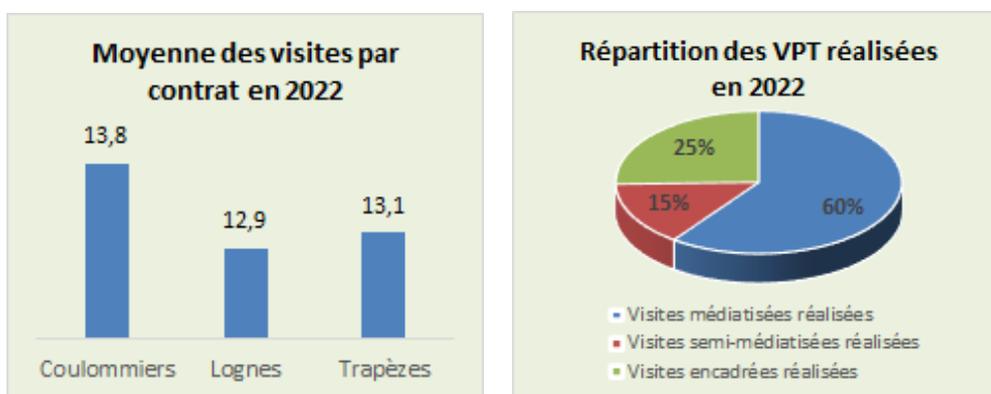
Ces chiffres s'appuient sur les accompagnements en cours et terminés, ce qui permet des projections sur l'année à venir et de pointer que certains accompagnements se révèlent de plus en plus longs.

Il s'agit souvent de situations avec des familles présentant des troubles psychiques et/ou des orientations de familles pour lesquelles le maintien du lien, en VPT, est la seule voie d'évolution. Un travail empêché avec le parent n'exclut pas le travail avec les enfants pour accompagner la différenciation, les incompréhensions et parfois l'acceptation des limites parentales.

Les limites de ces accompagnements longs se situent, en partie, autour d'une liste d'attente d'autres familles qui pourraient bénéficier d'un travail visant l'évolution de droits puis le retour à domicile.

## Les visites

Trois types de visites sont proposées sur le service comme le prévoit le « référentiel départemental à l'usage des professionnels » de Seine et Marne. Tout d'abord, **les visites médiatisées** qui imposent la présence continue de l'intervenant durant toute la durée de la visite. Deuxièmement **les visites semi-médiatisées** qui permettent aux parents de se retrouver de manière alternée seuls avec leurs enfants et en présence de l'intervenant. Enfin **les visites encadrées** qui proposent un temps privilégié entre le parent et l'enfant sans la présence de l'intervenant. Seul un briefing et débriefing avec l'intervenant « encadrent » ce temps. Cette palette de dispositifs permet de préparer les familles, quand cela est possible, à une évolution des droits de visites.



A l'image des années précédentes, le nombre de visites médiatisées est majoritaire par rapport aux deux autres types de visites. En règle générale, les services ASE nous sollicitent pour engager un accompagnement par des « visites médiatisées » ce qui est tout à fait pertinent. Les visites « semi-médiatisées » sont moins nombreuses. Il est plus courant de voir une visite « médiatisée » basculée en « encadrée » qu'en « semi-médiatisée ».

Dans l'année, c'est en moyenne 13 visites effectuées par contrat alors que l'année dernière, elle était de 8. Une forte orientation d'enfants de 0 à 1 an explique cette augmentation puisque des fréquences pouvant aller jusqu'à trois visites par semaine afin de sécuriser le lien d'attachement sont de plus en plus demandées par les juges des enfants.

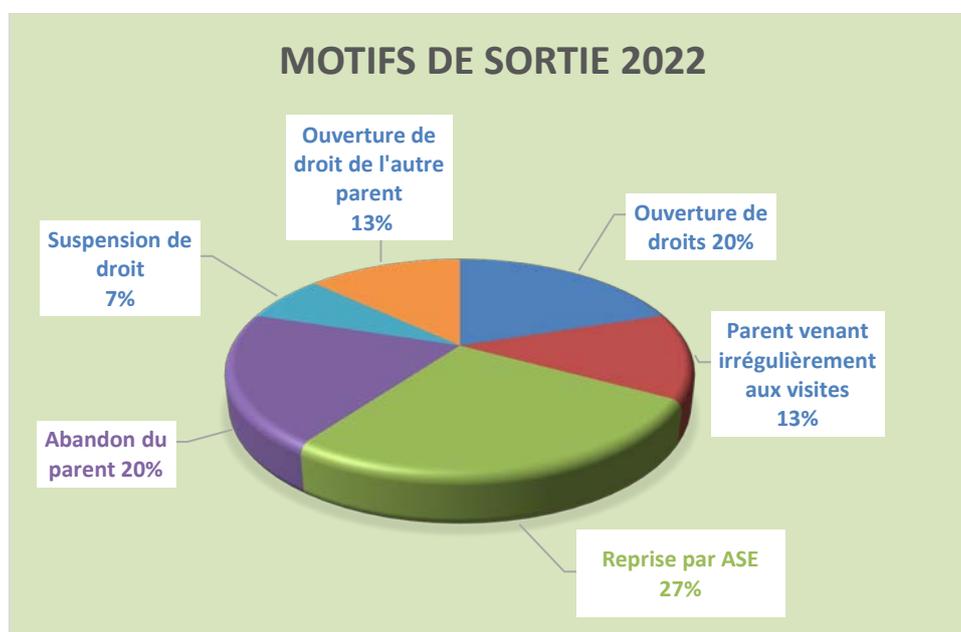
Les visites encadrées correspondent à des familles accompagnées depuis un certain temps, elles représentent une évolution progressive souvent essentielle pour expérimenter l'augmentation de temps de visites sans tiers.

Ces différentes déclinaisons de visites se basent sur le **Référentiel des visites en présence d'un tiers à l'usage des professionnels réalisé en 2012 par le département de Seine et Marne et différents acteurs dont LA BRECHE. Cette référence commune que représente ce référentiel tend à disparaître au fil des années**

La majorité des Juges des Enfants s'appuie sur la loi et indique, alors, le terme « visites en présence d'un tiers » sur les ordonnances, ils délèguent au service de l'Aide Sociale à l'Enfance le soin d'organiser les modalités de ces visites.

**Un travail avec les différents services œuvrant dans le cadre des VPT a pu être initié dans l'année, ce qui a permis d'échanger sur nos différentes pratiques et nombreuses difficultés rencontrées. Il en ressort encore plus urgemment la nécessité d'engager un travail avec tous les acteurs jalonnant le parcours des familles : Le département, les Juges des enfants, les services ASE et les lieux d'accueil. Ce fut notre grande priorité, pour l'année 2022 car la qualité des accompagnements des familles est très largement reliée à la cohérence et la synergie des différents acteurs les entourant. Des groupes de travail sont ainsi prévus au département dès le premier trimestre 2023.**

## Les sorties

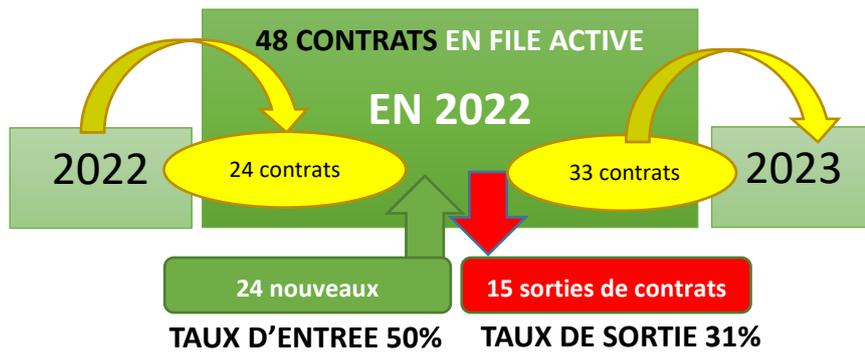


Les visites en présence d'un tiers se présentent sous plusieurs formes selon l'ouverture des droits accordés aux parents. De manière générale, ces droits s'ouvrent au fur et à mesure que le travail familial évolue (classiquement visites médiatisées, puis visites semi-médiatisées, puis visites encadrées, puis visites libres et enfin DVH droits de visite et d'hébergement)

Cette année nous répertorions 15 sorties d'accompagnement. Soit un taux de sortie de 33 %. Les sorties d'accompagnements sont dues à une ouverture de droit actée par le juge, la relation parents enfants ayant évolué positivement, le tiers n'était plus nécessaire.

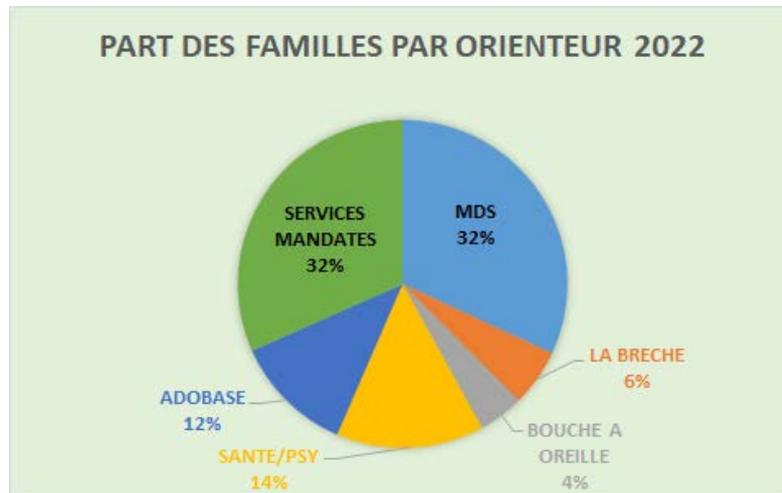
Les situations reprises par l'ASE sont, le plus souvent, dues au fait que Trapèzes accompagne depuis très longtemps la famille et que les limites de travail et d'évolution sont atteintes dans notre service.

## La file active 2022



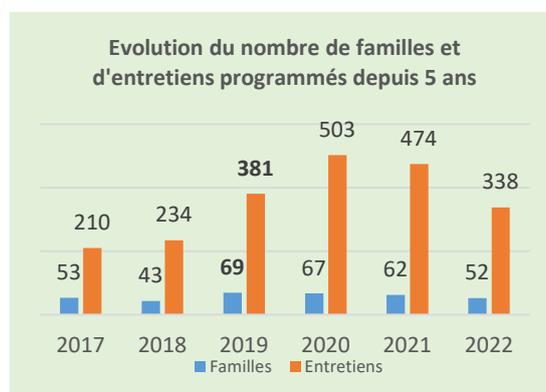
## Les entretiens familiaux

### Quels sont les orienteurs des entretiens familiaux ?



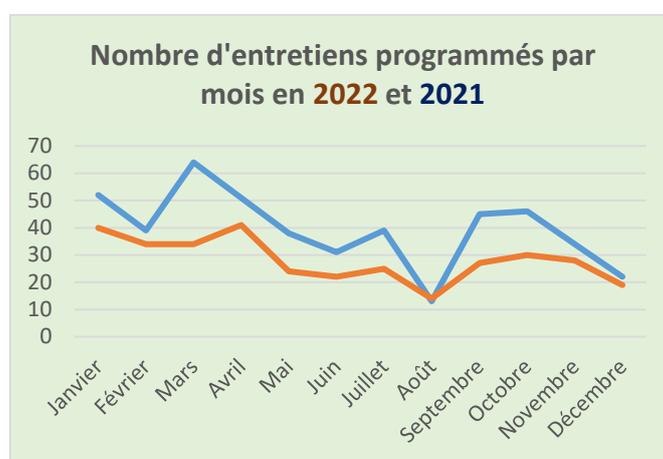
Depuis la signature de la convention passée avec le Département en 2017, nous accompagnons davantage de familles orientées par les services des MDS notamment leurs services ASE. Ainsi plus d'un tiers des familles arrivant à Trapèzes pour des entretiens familiaux sont orientées par ces structures. Les services mandatés, services AEMO, SSP... orientent de plus en plus de familles afin notamment d'engager un travail sur le fonctionnement familial et éviter un placement des enfants. Nous observons une augmentation considérable des familles en prise avec une problématique de santé psychique, cela concernant enfants comme parents. Une augmentation d'orientation en interne « La Brèche » est liée aux orientations de familles accompagnées par Le Fil, notre service de prévention spécialisé ainsi que notre service de médiation familiale. Les accompagnements complémentaires de notre association peuvent ainsi opérés en faveur des besoins des familles.

### Le nombre d'entretiens familiaux et son évolution



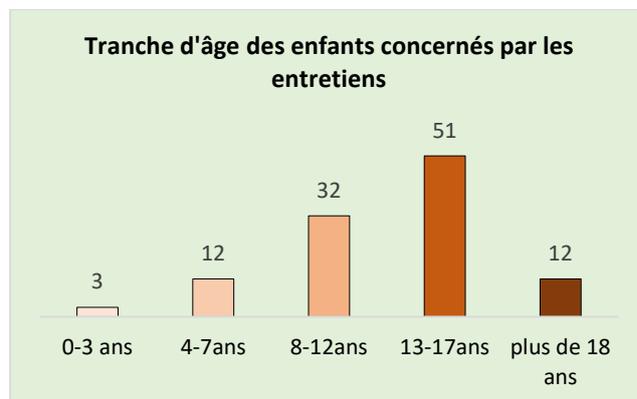
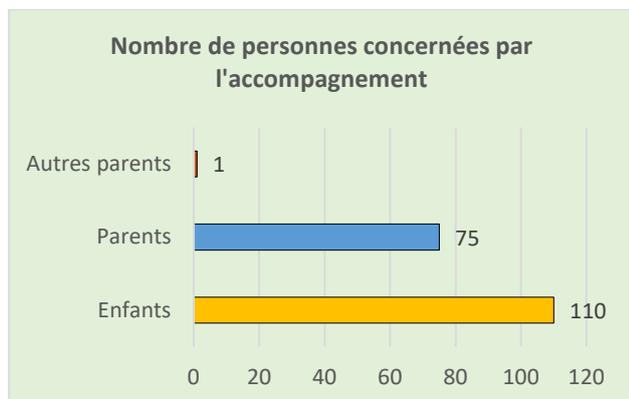
Le nombre de familles accompagnées a diminué par rapport à l'année dernière, ainsi que le nombre d'entretiens. Cette diminution ne s'explique pas par un nombre d'orientations moindre puisqu'une liste d'attente conséquente est toujours d'actualité mais au poste vacant d'intervenant familial pendant 8 mois.

**Quant au taux d'annulation, il ne progresse ni ne régresse, étant à 23%, ce qui est conséquent mais qui traduit souvent les difficultés multiples des familles annulant souvent des rendez-vous pour des raisons qui nous paraissent légitimes.**



Le nombre d'entretiens par mois apparaît relativement fluctuant. Les périodes de congés ou absence d'intervenants peuvent expliquer en partie ce phénomène. Une baisse significative à partir du mois de mai est reliée directement à la vacance de poste citée plus haut. Les fermetures de service du mois d'août et de décembre expliquent les chiffres les plus bas, ils étaient compensés sur les autres mois les années précédentes sans vacance de poste.

## Le profil des bénéficiaires des entretiens familiaux



En 2022, 52 familles ont pu bénéficier d'entretiens familiaux. Ce sont 186 personnes concernées par l'impact des entretiens familiaux à Trapèzes. 75 adultes se sont mobilisés pour faire évoluer leurs relations familiales fragilisées. La majorité des 110 enfants sont venus en entretien mais il s'agit aussi d'enfants qui bénéficient des impacts du travail familial sans nécessairement y être inclus physiquement. Le travail effectué a souvent des répercussions sur chaque membre du système familial.

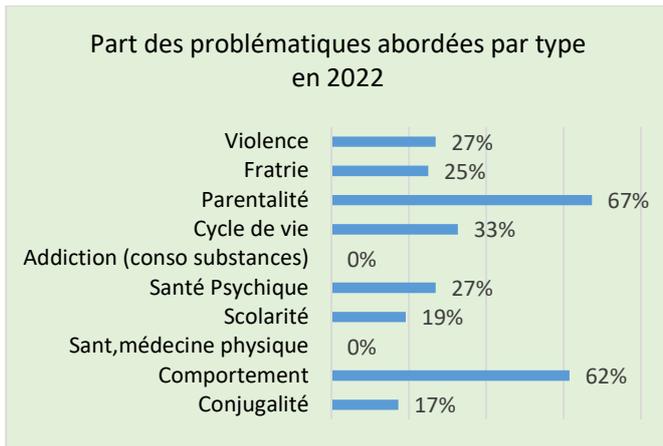
Les « autres parents » représentent toutes personnes qui peuvent être identifiées comme faisant partie du système et donc nécessaires au travail mené. La quasi-totalité des entretiens se réalise en présence des enfants, excepté lorsqu'il s'agit de travailler en « sous-système ». La période de l'adolescence qui déséquilibre souvent le système familial est ici fortement représentée tout comme l'année dernière.



Lorsqu'il est question des deux parents, il peut s'agir d'un des deux parents de l'enfant et d'un beau père ou d'une belle-mère.

La moitié des familles reçues en entretiens sont des familles ayant vécu une séparation ou/et un divorce et se saisissent souvent de cet espace afin de comprendre comment trouver un nouvel équilibre avec leurs enfants.

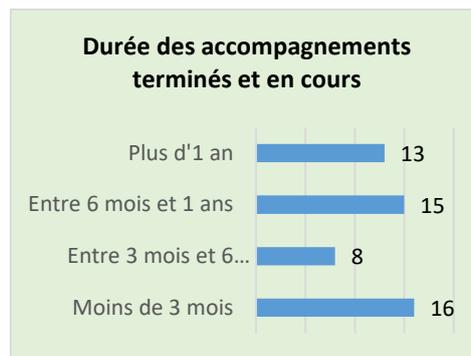
Il arrive parfois qu'une orientation auprès des médiatrices familiales se révèle pertinente afin de souscrire le conflit conjugal et d'accéder à une coparentalité.



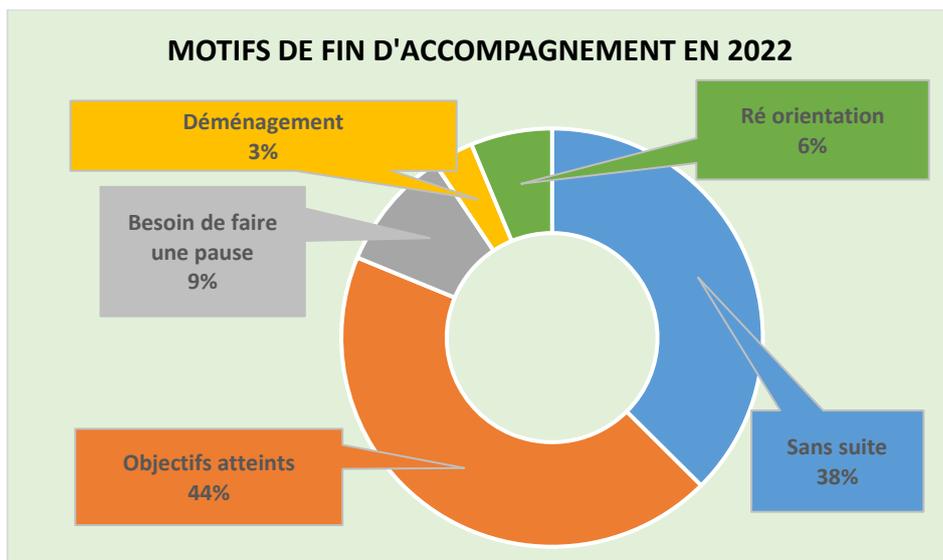
Les problématiques abordées se cumulent souvent au sein d'une même famille. Les parents apportent souvent des problèmes de comportements de leur enfant comme raison à leur venue. Il apparaît régulièrement que les manifestations de l'enfant viennent mettre en lumière des difficultés liées à la parentalité voire la conjugalité.

Nous constatons de plus en plus d'enfants, même jeunes, en grande souffrance psychique, provoquant des violences, en déscolarisation mais aussi pouvant mener à une problématique

### La durée et motifs des accompagnements terminés



Cette année l'accompagnement en entretien familial sorties du dispositif a duré en moyenne 8 mois contre 11 mois l'année dernière. Le temps d'accompagnement augmentait de façon conséquente ces dernières années, ce qui avait pour effet des délais d'attente trop longs pour d'autres familles qui étaient sur liste d'attente. Le nombre de situations pour lesquels les objectifs sont atteints a progressé de 11 points par rapport à l'année dernière.

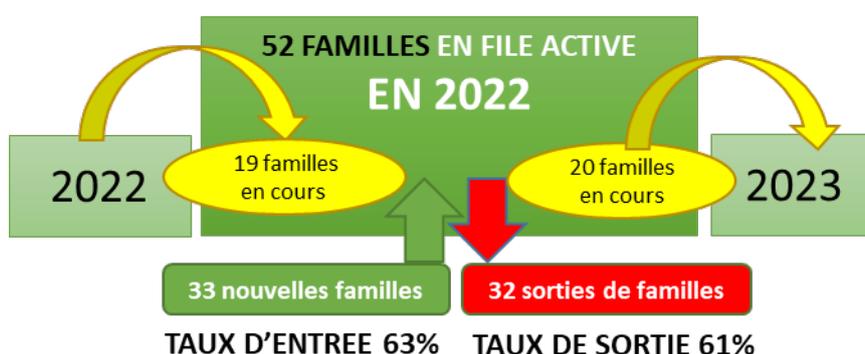


Nous comptons 32 sorties de familles. Nous nommons « sans suite » les fins d'accompagnement non formalisés, c'est à dire que la famille ne donne plus de nouvelles. Pour plus d'un tiers d'entre elles, l'accompagnement a duré entre 6 mois et plus d'un an, le travail effectué peut avoir abouti à une amélioration de leur fonctionnement voire un évitement du placement de leurs enfants.

L'autre partie des familles correspond à une prise unique voire deux rendez-vous, ces familles sont orientées par des MDS ou services mandatés, et relèvent souvent d'une demande contrainte portée par les services et non par la famille. Dans ces cas précis, l'enfant est parfois placé ou souvent en risque de l'être. Les parents obtempèrent à la demande des services et ne perçoivent que trop rarement l'intérêt de cette démarche.

Cependant 50% d'autres familles orientées par les services mandatés ou MDS ont poursuivi un accompagnement et représentent la moitié du taux d'objectifs atteints, celui-ci est verbalisé avec la famille autour d'une amélioration dans le fonctionnement familial et les problématiques abordées.

### La file active 2022



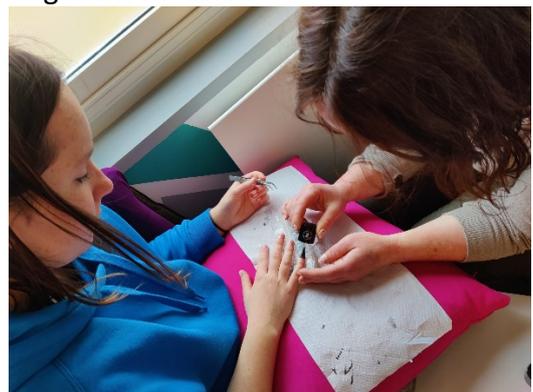
## Atelier Parentalité

Une réflexion fut menée par les professionnels sur le cadre des visites en présence d'un tiers ne permettant pas toujours de faire évoluer suffisamment la relation entre parents et enfants. Ce cadre, peu naturel, assez éloigné de la vie quotidienne et observé par un tiers peut mettre en difficulté certains parents quant à leur place, posture et la relation à leurs enfants. Les éducatrices de jeunes enfants ont donc mis en place un projet d'ateliers collectifs parents enfants.

Les ateliers parentalité ont débuté au mois d'octobre 2021, sur les deux sites, Lognes et Coulommiers, selon les besoins des familles, en accord avec elles, sur des temps supplémentaires des visites en présence d'un tiers. Ils répondent à un besoin d'aller au-delà des échanges existants, les thèmes des ateliers sont apportés par les familles. Les familles sont invitées et non convoquées.

Ce sont 5 ateliers co- construits avec parents et enfants qui ont pu se réaliser cette année.

**Eveil musical, Cuisinez ensemble, Repas équilibre, Bien-être, Activités manuelles.** Les familles furent au rendez-vous ! 16 parents et 15 enfants ont pu partager ces moments.



Ces parenthèses permettent de contribuer à la diversité des échanges entre parents et enfants, avec des outils, des savoir-faire et des ressources qui ne sont pas toujours exploités.

Ils permettent de médiatiser la relation, de soutenir et renforcer l'exercice de la parentalité et les compétences parentales. L'enfant peut y découvrir son parent sous un autre jour et l'amener à révéler à son tour des compétences jusqu'alors inconnues.

Cette parentalité ludique est un mode de communication basé sur l'échange, la recherche d'interactions, la volonté d'enrichir la relation et de rentrer en contact autrement avec l'enfant.

Les parents s'observent, échangent, ce qui permet des réflexions, questionnements et apprentissage d'autres façons de faire.

Les intervenantes (EJE) les animent de manière bienveillante et non directive. Elles ne sont plus au cœur de la rencontre mais disponibles comme fonction support. Cela permet d'enrichir leurs observations dans un tout autre cadre.

Il en ressort une qualité des échanges, la production du lien social et de l'interconnaissance visant au bien-être de chacun, dans un esprit de partage et de convivialité...

## *Sortie d'été et Fête de fin d'année !!!*

Comme chaque année l'équipe de Trapèzes propose aux familles accueillies dans le cadre des VPT et parfois d'entretiens familiaux, une sortie pendant l'été et un temps festif pour la fin d'année.

Ces deux évènements ont concerné 29 parents et 29 enfants

Une sortie à la base de loisirs de Torcy avec pique-nique et baignade pour Lognes et une sortie pique-nique au parc des Capucins avec activité « Rosalie » pour l'équipe de Coulommiers.



Laisser de côté le cadre habituel de la visite et participer à un espace festif avec leurs enfants, partagé avec plusieurs familles et la présence des professionnels.

A Lognes un spectacle interactif fut proposé, parents et enfants ont pu chanter, relever des défis et partager un moment léger emprunt de rires et d'émotions.

A Coulommiers, une intervenante extérieure a proposé avec l'équipe, marionnettes, maquillage, activités manuelles, jeux de toutes sortes, adaptés aux plus petits et plus grands !



**L'intérêt de prolonger les visites médiatisées pour les bébés confiés dans leur première année de vie, période fondamentale dans la création du lien d'attachement.**

Pour Martine Lamour (psychiatre), « séparer un bébé de sa mère pendant la 1<sup>ère</sup> année, est risquer de l'amputer d'une partie de lui-même et provoquer une rupture brutale dans son expérience d'une certaine continuité d'existence ».

L'attachement de l'enfant à une figure spécifique est un processus qui s'inscrit sur environ neuf mois, où les interactions doivent être suffisamment continues.

L'élargissement des temps de visites médiatisées dispense un confort, une aisance, des temps de qualité (maternage, soins ...) où le stress et l'urgence ne sont pas de mise.

Du temps supplémentaire permettent de travailler l'alliance entre le parent et l'intervenant, une qualité dans les soins prodigués à l'enfant et la construction du lien enfant/parent.

De nombreuses fois, nous entendons de la part des parents : « 1 heure, c'est trop court ! Je n'ai pas vu le temps passer ! ».

De plus, ces visites ne peuvent être travaillées avec le bébé comme avec l'enfant ayant accès à la parole.

Le bébé possède son propre langage, parfois difficile à décrypter.

Devenir parent n'est pas inné ! Prendre en considération la forte demande des parents et les besoins du tout-petit (ainsi que la demande des professionnels émanant de la protection de l'enfance) en leur consacrant davantage de temps est vraisemblablement nécessaire pour leur donner les moyens de s'accorder, se connaître, s'attacher...

N.P

**L'accueil au sein du services Trapèzes : des missions essentielles.**

L'accueil à Trapèzes a été impacté cette année encore par les règles sanitaires liées au Covid. Il était difficile d'accueillir plusieurs familles, de leur permettre de patienter au chaud, de leur offrir un café. Le port du masque obligatoire, le gel, ces règles se sont assouplies doucement avec les beaux jours. Joli mois de mai déménagement du local de Coulommiers de l'Espace 34 vers la Place du Marché, un lieu plus grand, et plus adapté à l'accueil des familles et à l'équipe. Situé au cœur de la ville, ce qui facilite les sorties et les activités extérieures avec les familles.

L'accueil est pour les familles, la porte d'entrée vers notre service Trapèzes. Etre bien reçu, se voir offrir un café, pouvoir échanger, permettre aux enfants de patienter en s'occupant, garder un œil vigilant sur les différentes rencontres avant les visites. Ne pas se sentir jugé. Il est important d'être disponible, attentive, à l'écoute des familles. Les échanges sont différents avec l'agent d'accueil. Les familles se livrent, on parle de tout, de rien, du quotidien dans le respect et la bienveillance. Parfois c'est la colère d'un parent qu'il faut contenir, l'incompréhension face aux cadres imposés des visites.

Tantôt avec une famille autour d'un café, l'échange se fait plus facilement, on peut aborder les activités proposées à proximité du Service Trapèzes, la famille pourra s'en saisir lors d'une visite médiatisée. Un souci administratif, j'informe sur d'éventuelles démarches à effectuer, j'oriente, je permets l'accès internet, imprimer un document. S'informer sur les transports, les horaires. L'accueil des enfants, créer le lien au fil du temps, les observer, les voir grandir, changer, plus en confiance, rester à leur écoute.

Accueillir également les familles d'accueil, à l'arrivée avec l'enfant, quelques informations usuelles, l'observation attentive lorsque le parent arrive, le premier contact, les retrouvailles, les transmissions d'information, même si l'intervenante qui accompagne la famille arrive rapidement, le premier contact qui se fait à l'accueil est important et riche d'observations.

Quelques familles d'accueil préfèrent attendre au chaud dans les locaux, ce qui permet une proximité durant plus d'une heure, ou elles s'épanchent souvent sur les difficultés rencontrées avec leur métier ou l'enfant accompagné. Parfois les compétences des parents sont remises en causes. A moi de temporer tout en gardant une écoute attentive.

Il semble important de ne pas négliger la qualité de l'accueil au sein de notre service spécifique.

Ma participation aux réunions d'équipe m'apporte une bonne connaissance des situations et me permet d'ajuster ma posture.

C.V

### ***Les visites en présence d'un tiers « hors ASE »***

La jeune C., 5 ans est née d'un couple en grande difficulté. Elle vit avec ses grands-parents maternels (Tiers digne de confiance) depuis l'âge de deux mois, après que son père eut été condamné et incarcéré pour violences volontaires sur sa mère, atteinte d'un handicap psychique.

Le lien avec sa mère a pu être entretenu et soutenu grâce à ses grands-parents, mais pour son père la situation est bien différente. C. n'a pu être en lien avec lui que par l'intermédiaire de structures assurant le maintien des liens enfants-parents. Les années passants, la relation entre C. et son père s'est développée et leurs liens sont devenus solides, amenant les professionnels à envisager une ouverture de droits.

Difficile pour les grands-parents d'accepter cette situation, d'autant qu'ils ont toujours été tenus à distance de cette relation. Ils n'ont pas pu faire le constat des compétences parentales du père et de son comportement bien différent du gendre violent qu'ils ont connu. Difficile pour le père, se sentant perpétuellement jugé pour des faits qui appartiennent pour lui au passé, d'accepter qu'on restreigne toujours ses droits et de devoir toujours se soumettre aux regards des professionnels.

Face à cette situation, quelles perspectives d'évolutions pouvons-nous envisager ? Comment rassurer les grands-parents ? Comment soutenir le père pour qu'il ne se décourage pas ? Rétablir une communication père/grands-parents ? Dans un monde idéal, bien sûr, mais compte tenu de leur passé, dans quelle mesure est-ce possible ? Comment C. va-t-elle se construire avec cette histoire, sa famille trouvera-t-elle des solutions pour lui permettre d'être en relation avec chacun ?

Ne pas être à toutes les places paraît fondamental, l'accompagnement du lien père fille étant à préserver lors des visites.

Toutes ces questions se posent à nous dans ce nouveau dispositif d'accompagnement des visites en présence d'un tiers. Encore davantage au vu du large choix d'autres dispositifs que nous pourrions proposer au sein du service (entretiens familiaux) et de l'association (médiation familiale).

C.M

### **Quand choisir de ne pas voir son parent peut se révéler être un mécanisme de protection :**

A est une jeune fille de 16 ans. A la suite de déclarations de comportement inadaptés sur elle de la part de son père et après de très nombreux conflits, il est décidé par le juge, une visite médiatisée par mois entre A et son père. Les visites à l'ASE ne se passent pas bien, père et fille ne se parlent que très peu. Les visites se terminent au bout de 30 minutes. La jeune n'a pas envie de voir son père. Il est donc proposé d'externaliser les visites auprès de notre service. Nous imaginons trois visites avant de faire un bilan, permettant ainsi d'évaluer l'adhésion ou non de Mr et A à ces visites.

Je reçois la jeune, qui m'explique ne pas ressentir le besoin d'échange avec son père. Selon ses dires, elle se déplace uniquement parce qu'on lui demande. D'ailleurs, elle séjourne en foyer à l'autre bout de Seine et Marne et devra régulièrement venir par ses propres moyens en transport en commun. Elle est franche et assez lucide sur sa situation et ses besoins. Elle m'explique d'ailleurs qu'une heure de visite ce sera trop et qu'ils n'auront plus rien à se dire au bout de 30 minutes. Je la rassure en expliquant que le cas échéant nous pourrions sortir prendre l'air les 30 minutes restantes. Elle valide cette proposition.

Je reçois Mr seul. Selon lui, les problèmes tant liés au placement qu'à la situation relationnelle père-fille actuelle, sont le fait de sa fille. Très peu de remise en question, de la part de Mr, mais un besoin d'être en contact avec sa fille, de passer du temps avec elle.

La première visite que j'imaginai froide, lourde et longue, se passa étonnamment agréablement. Il suffit d'insuffler au départ un peu d'énergie dans les échanges pour que père et fille s'en saisissent et dialoguent sur le quotidien mais également sur des projets, des envies... Cette visite dura une heure et fut plaisante et dynamique.

Lors de la visite suivante, Mr a malencontreusement oublié le rendez-vous.

Je reçois A. pour lui permettre de verbaliser ce que cet oubli lui renvoie. Elle m'exprime tout d'abord que cela n'a aucun impact sur elle. Puis elle dit avec colère « Moi aussi la fois prochaine je ne viendrais pas, sans lui dire » Je reprends avec elle que de telles paroles témoignent d'une souffrance ou en tout cas d'un ressenti négatif. Ainsi, le fait que son père ne vienne pas a des conséquences sur ses émotions à elle. A ne veut pas reconnaître cela, renvoyant au fait qu'elle vient de loin pour rien.

Lors de la visite suivante, de nouveau tout se passe bien, visite agréable. Mr ne revient pas sur son absence et sa fille non plus.

Lors du bilan, bien que nous tentons de faire comprendre à Mr les conséquences de ses absences sur sa fille, et l'intérêt de l'aborder avec elle, ces aspects ne prennent pas sens pour lui.

La visite suivante qui demandait de nouveau beaucoup de mobilisation pour la jeune (visite en semaine, pendant ces heures de lycée pour répondre au fait que son père part en vacances le lendemain), sera annulée par Mr qui a décidé de partir une journée plus tôt. Il ne verra donc pas sa fille durant ce mois.

L'intérêt de cette vignette clinique est de mettre en lumière que le choix d'un jeune de ne pas voir son parent, peut être un mécanisme de défense de type évitement. Il s'agit donc de reconnaître la souffrance de ce jeune et son besoin de protection, notamment dans le cas de relation insécure.

A l'heure actuelle les visites sont toujours en cours, cependant nous questionnons la balance bénéfico-risque de ces rencontres pour la construction psychique de cette jeune.

A.M

### **Visite en présence d'un tiers : refus de se rencontrer et temporalité**

Nous recevons une demande de visite médiatisée pour un jeune de 14 ans et sa mère. La demande initiale transmise par le service ASE est de permettre de se retrouver, rétablir une communication sereine et adaptée, évoquer l'histoire familiale et déboucher sur un travail de médiation.

Comme pour chaque début d'accompagnement en visite, nous prévoyons un temps de rencontre en individuel pour chacun afin de recueillir leurs attentes et penser ensemble la mise en place des visites (sujets à évoquer ou non, craintes, envies etc). Cela nous permet d'envisager un cadre adapté et singulier pour la mise en place de ces visites, en fonction de la dynamique relationnelle.

Nous recevons un jeune de 14 ans qui se montre très réfractaire à venir nous rencontrer, parfois virulent et attaquant. Il questionne d'emblée l'intérêt d'un tel échange et déplacement, en mettant en avant les contraintes que cela représente pour lui. Rapidement, il affirme avec une certaine agressivité son opposition à venir rencontrer sa mère et entretenir une relation avec elle. Nous nous questionnons toutefois sur ce refus, percevant à certains moments de légères contradictions et nuances dans le discours du jeune. Malgré nos propositions d'adapter les modalités de rencontre (durée réduite, visite scindée, échange téléphonique ou écrit...), le jeune reste ferme et réfractaire. Il semble en colère et ne comprend pas pourquoi est organisée cette démarche alors qu'il a exprimé clairement ne pas vouloir voir sa mère. Il ne voit pas l'intérêt de se livrer une nouvelle fois, à des inconnues qu'il ne reverra pas.

L'entretien avec Madame sera lui très dense en informations, retraçant l'histoire familiale et le placement de son fils. Elle se livre aisément, avec un discours ambivalent, oscillant entre le point de vue de ses émotions, celui des émotions de son fils ou d'un point de vue général et détaché. Madame peut effectivement parler de l'attachement qu'elle a envers son fils ou des qualités qu'il a, et par ailleurs minimiser ou nier le vécu douloureux de son fils. Son discours traduit un tiraillement entre le maintien de sa relation avec son fils et le besoin de se protéger, elle et sa famille, des violences du jeune à leur égard. Madame nous dit attendre de son fils des efforts pour une reprise d'échanges sans agressivité, ce qui n'avait pas été le cas sur leurs dernières rencontres. Comme Madame nous apparaît blessée et fragilisée par la situation actuelle et les événements passés, nous la questionnons sur ses limites face à l'agressivité de son fils. Elle nous confirme qu'elle « n'aurait pas les épaules » pour le supporter et se questionnerait alors sur la suite qu'elle donnerait aux visites.

Ces deux entretiens nous ont amenés à l'hypothèse qu'une rencontre physique entre Madame et son fils serait prématurée et qu'il nous serait difficile d'assurer la sécurité physique et psychique de chacun dans ce cadre. Il nous est apparu que les souffrances intenses qui habitent chacun encore aujourd'hui, ne pourraient que se heurter et altérer le lien déjà très fragilisé. Il nous a semblé nécessaire de temporiser cette rencontre afin que chacun puisse trouver un espace et le temps pour travailler sur l'origine de leurs émotions. Le refus du jeune de rencontrer sa mère, exprimé à plusieurs reprises et dans plusieurs instances, nous a questionné sur la notion d'écoute du besoin de ce jeune. Est-ce que maintenir le lien, quelle qu'en soit la modalité, en allant à l'encontre de sa demande, n'alimenterait pas plus sa colère actuellement ? Chacun des deux nous a laissé voir une impossibilité au moins temporaire à se rencontrer. Ce refus clair du jeune et davantage sous-jacent pour la mère, ne pourrait-il pas avoir une fonction de protection, protection de soi, de l'autre et de la relation ?

Avant même d'avoir pu en échanger avec la référente ASE et exprimer le positionnement de notre service, nous avons été mis au courant d'une nouvelle altération du lien. Madame a déposé plainte suite à des menaces de mort proférées par son fils à l'encontre de plusieurs membres de la famille.

A.P et C.L

### **Violences intrafamiliales : des adolescents violents envers leurs parents**

Parmi les familles reçues en entretiens familiaux cette année, nous avons pu constater que les difficultés amenées par certaines pouvaient se rejoindre autour d'une dimension : la violence perpétrée par l'enfant/adolescent à l'égard de son ou ses parents. Ces violences, pouvant être verbales et/ou physiques, vont bien au-delà des mécanismes relationnels qui peuvent se jouer à l'adolescence (opposition, distanciation, défiance de l'autorité, etc.) et viennent ébranler le lien parent-enfant.

Que ces violences soient apparues plus récemment ou durent depuis plusieurs années, il s'agit de situations où les difficultés semblent comme enkystées, et que nous recevons par ailleurs avec une dimension d'urgence. Là réside toute la difficulté du travail avec ces familles : comment agir rapidement sur une manifestation de souffrance ancrée qui a une fonction, pour l'auteur de violences et l'ensemble de la famille ?

*Madame B. est orientée à Trapèzes par un service ASE pour une thérapie familiale, avec ses deux enfants. Marie et Paul sont jumeaux, ils ont 13 ans. D'emblée, ils afficheront une complicité parfois hermétique, les fous rires qu'ils peuvent avoir en un regard viendront régulièrement perturber la dynamique des entretiens.*

*Madame B. porte la demande du service orienteur mais parvient à exprimer ses attentes. Elle souhaite un apaisement des relations familiales et l'arrêt des violences de Paul envers elle et Marie. Les deux adolescents acquiescent et valident les propos de leur mère, comme ils le feront fréquemment, donnant par moments l'impression d'un manque d'intérêt pour la situation actuelle. La subjectivité de chacun semble difficilement accessible, Marie se montre très silencieuse, Paul oscille entre verbalisations et repli, Madame B. développe peu son discours.*

*Les violences verbales et physiques de Paul se sont installées progressivement et sont arrivées à un niveau tel que la sécurité physique des uns et des autres est aujourd'hui mise en jeu. Madame B. décrit essentiellement des conflits frères/sœurs qui en arrivent rapidement aux mains et nécessitent son intervention, essentiellement dirigée vers Paul, qui la reçoit alors comme violente.*

*La recherche d'explications de l'apparition des violences n'a pas été pertinente. Madame B. n'identifie pas d'événement déclencheur. Elle explique avoir été « trop laxiste » pendant leur enfance et ne plus avoir d'autorité à l'heure actuelle. Madame B. dit avoir eu recours à des fessées, avant l'accompagnement par les services sociaux. Paul peut lui expliquer se sentir dépassé voire envahi par sa colère, n'en contrôlant alors plus son expression. Il a depuis peu un suivi avec un psychiatre et un traitement médicamenteux.*

*Plusieurs événements forts de l'histoire familiale ont pu être évoqués au cours des premiers entretiens : long parcours de PMA de Madame pour avoir ses enfants seule, placement de Marie, qu'elle a souhaité, pendant quelques mois, annonce récente de la relation de Madame avec une autre femme, qui partage la vie des enfants depuis leur naissance.*

*L'accès à l'histoire familiale est difficile, il faudra plusieurs entretiens pour revenir sur d'autres éléments importants. Ceux-ci sont survolés, ils sont cités et expliqués mais de manière brève et discontinue. Ces événements sont marqués par leur intensité émotionnelle et leur violence : complications à l'accouchement, sécurité physique des personnes en jeu, sentiment de perte ou d'abandon, sentiment de peur, accidents avec blessures physiques, menaces de suicide de Madame énoncées devant les enfants, lorsqu'elle se disait être à bout.*

*Le travail autour de la communication et des dynamiques relationnelles actuelles n'a pas été plus fructueux. Celui autour des « exceptions » non plus, ces moments, aussi petits soient-ils, où les violences sont moindres ou n'apparaissent pas et où les relations laissent apparaître une complicité et un attachement fort. C'est peut-être ces courts instants qui permettent à la famille de garder l'espoir du changement, mais ils ne suffisent pour le moment pas à impulser une dynamique familiale plus apaisée.*

Aussi, l'impasse relationnelle dans laquelle la famille se trouve semble se transposer sur l'espace d'entretiens, l'intervenant se retrouvant alors dans une impasse de travail. Cette violence intrafamiliale aurait-elle une fonction de maintien de la situation familiale en l'état, portée par l'adolescent et parfois relayée par l'ensemble de la famille ? Comment travailler conjointement avec cet empêchement et l'urgence du changement ?

Cet écrit a donc pour modeste objectif d'être une première étape de constat, de l'apparition d'une forme moins courante de violences intrafamiliales, et de tenter d'en dégager des axes de réflexion et de travail pour l'accompagnement des familles qui rencontrent cette problématique spécifique.

Comme peut l'illustrer cette situation clinique et bien d'autres, plusieurs difficultés peuvent se retrouver, parfois au sein de la même famille. Nous avons par exemple pu repérer :

- Un climat de violences intrafamiliales au sein duquel les enfants se sont développés (violences conjugales, violences d'un parent envers l'enfant, succession d'événements violents).
- Un conflit parental intensément présent, avec une période de « cohabitation » des parents séparés ou en voie de l'être.
- Des éléments provoquant une instabilité ou un bouleversement des places dans la famille (décès soudain d'un parent, emprise d'un parent sur l'autre, discréditant son autorité, départ soudain d'une figure parentale ou présence alternée de celle-ci).
- Des troubles psychiques présents chez l'adolescent (troubles émotionnels liés à la gestion de la colère, hypersensibilité, troubles de la personnalité).

Ces impasses que nous rencontrons, au sein des familles et dans le travail avec elles, témoignent-elles par ailleurs des limites de l'accompagnement et de la prévention en protection de l'enfance ? Comment soigner ces liens si abîmés par la violence installée et soigner la souffrance de ces familles qui nous arrivent avec des difficultés multiples, enchevêtrées, enkystées ? Comment prévenir l'ancrage de ces difficultés ?

A.P

## **Les entretiens familiaux en co-intervention avec la médiation familiale**

Cet écrit a pour but de faire un retour d'expériences sur des entretiens où les familles ont été reçues simultanément par une intervenante familiale et une médiatrice familiale. Cette situation étant arrivée à plusieurs reprises, l'idée est également d'amorcer des réflexions interservices autour de cette co-intervention, dans le but de mieux penser l'accompagnement des familles.

En effet, nous avons pu constater que certaines situations que nous accompagnons se trouvent à l'intersection entre ces deux espaces d'accompagnement ou bien pourraient nécessiter les deux. C'est le cas notamment des situations de conflit parental au cœur duquel se trouvent les enfants.

La prise de rendez-vous pour un entretien familial s'est faite suite à une orientation de la famille du service de médiation familiale vers Trapèzes, quelques mois auparavant. Toutefois, la famille a simultanément sollicité à nouveau une médiation familiale, suite à une ordonnance JAF. Un entretien d'information avait donc été programmé pour l'un des parents et la jeune.

Face au manque d'informations dû au changement de médiatrice familiale mais aussi à une éventuelle évolution de la situation familiale depuis la première orientation, l'intervenante familiale et la médiatrice familiale se sont mises en lien pour proposer un unique rendez-vous à la famille. Nous avons donc reçu ensemble les deux parents et la jeune.

Nous avons fait le choix de communiquer ce contexte à la famille et de leur présenter cet entretien comme ayant pour objectif de réévaluer leurs demandes, avec l'éventualité d'une durée écourtée et interrompue par une concertation entre professionnelles. Nous nous sommes également autorisées l'une et l'autre, en présence de la famille, à pouvoir se dire si les échanges allaient trop en profondeur sur l'un ou l'autre de nos deux domaines d'intervention.

Cette configuration a été plutôt bien reçue par la famille et leur a permis de nous présenter plus directement et précisément les difficultés actuelles qu'ils rencontraient, sans en expliciter les détails comme cela aurait pu être le cas lors d'un premier entretien familial.

Très vite, nous avons toutes les deux identifié la nécessité de deux accompagnements qui pouvaient se faire conjointement : une médiation familiale entre les parents et des entretiens familiaux, en premier lieu mère-fille pour travailler la relation actuellement conflictuelle. En effet, l'intensité du conflit parental et les impacts sur la jeune étaient très nettement perceptibles lors de l'entretien.

Une brève concertation en milieu d'entretien en dehors de la salle nous a permis de nous assurer de ces conclusions communes et de nous accorder sur les propositions que nous allions faire à la famille.

Etant dans cet entre-deux, nous avons suggéré de ne pas entamer le jour-même le travail en entretien familial mais de profiter de la présence des deux parents pour proposer un rendez-vous d'information à celui pour qui il était plus compliqué de se rendre disponible. Pour conclure cette rencontre, les attentes de chacun des membres de la famille quant aux entretiens familiaux ont été clarifiées en présence seule de l'intervenante familiale, et un entretien mère-fille a été fixé.

Nous avons également précisé à la famille la confidentialité de ces deux espaces distincts, où chacun des contenus ne serait pas partagé entre nous, hormis nécessité discutée en amont avec eux. Les échanges entre professionnelles en amont, l'accordage tout le long et le fait de s'autoriser à se concerter au cours de l'entretien ont permis une réelle fluidité et rigueur dans l'entretien. Il a ainsi été aisé de rester dans un cadre évaluatif, sans amorcer un quelconque travail de médiation ou d'entretien familial. Les frontières entre nos deux domaines d'intervention nous ont semblées mieux intégrées par la famille.

De telles expériences nécessitant, au moment même de la rencontre, une co-intervention médiatrice familiale/intervenante familiale, ainsi que le nombre important de situations de conflit parental que nous rencontrons soulèvent de nombreuses interrogations et mettent en lumière la pertinence de réflexions en amont autour de l'articulation de nos pratiques.

Ainsi, comment s'appuyer sur les ressources et la proximité de nos services pour penser et repenser la protection de l'enfant et l'accompagnement des familles en situation de conflit parental ? Un entretien d'évaluation pourrait-il par exemple être proposé aux familles et intégré à nos pratiques ? Comment le construire et l'ajuster au gré de la singularité des situations que nous rencontrons ? Quelles autres passerelles pourraient être envisagées entre ces deux espaces d'accompagnement, lorsqu'ils sont tous les deux nécessaires mais ne peuvent se mettre en place simultanément ? Comment apporter davantage de continuité et de sens pour les familles ?